

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il faut prendre envers le monde. Le premier devoir de la nation canadienne n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui continuent d'en rendre, à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mardi 22 octobre 1946

VOLUME XXXVII — No 243

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *PT 47 1361

SOIRS, DIMANCHES ET F

Administration: 15 janv 47 161

Rédaction: 66

Gérant: 53

Le sécr. de Québec, 15 janv 47 307

Discours de M. Bevin sur la politique étrangère

Les ententes fiscales séparées avec les provinces

Ottawa pratique le manège de l'encerclement — L'axe de la conférence intergouvernementale s'est déplacé — \$10 au lieu de \$1

La conférence intergouvernementale n'a pas réussi au gré d'Ottawa. M. King a maintenant recours à une autre méthode. Aux ententes multilatérales entre le Dominion et les provinces, il cherche à employer le procédé des transactions bilatérales. Il utilise le jeu de l'encerclement à la façon hitlérienne. Il travaille à l'investissement des gouvernements récalcitrants par la négociation d'accords particuliers avec les autres. De la sorte, les résistances se trouveraient peut-être amenées à composition. Elles se réveilleraient en face d'une coalition fiscale dangereuse.

C'est le recours à la coercition, à défaut de la soumission. M. King et son consort, M. Ilsley, réussiraient-ils le savant manège qu'ils sont en train de tenter?

Ces travaux d'investissement si habilement calculés se pratiquent par deux moyens: la hausse ou l'expansion de la fiscalité fédérale et la transaction d'accord financiers individuels avec les provinces plus pauvres.

M. King, de concert avec M. Ilsley, taxerait les contribuables à un tel niveau astronomique qu'il ne serait plus guère possible aux argentiers provinciaux de surajouter d'autres impôts à la pyramide. C'est le procédé de l'affaiblissement, ou de l'assèchement des trésors qui refuseraient d'entrer dans la combine fédérale.

Le Fédéral est d'ailleurs en excellente posture à ce dernier égard. Il possède la toute-puissance dans le domaine de la fiscalité. À la rigueur, il peut drainer toutes les catégories de taxes sous le couvert de l'urgence nationale et du salut public. La constitution lui confère cette prérogative.

C'est en s'autorisant de ce privilège et de ces motifs qu'en 1919, le pouvoir central pénétra sur les plates-bandes de l'impôt provincial sur le revenu. Il a conservé cette fructueuse récolte et propose de se l'attribuer en exclusivité pendant encore au moins cinq années, moyennant une compensation annuelle aux provinces. Mais, ayons l'oeil ouvert! Ottawa, un précédent fiscal équivalent, en définitive, à une mainmise perpétuelle. Sa devise en cette matière est celle d'Albion: *What we have we hold*.

Par condescendance, ou par scrupule, le Fédéral demandera bien aux provinces de lui transférer provisoirement quelques impôts, mais, une fois le consentement dans sa poche, il ne les laissera plus aller. Témoins: les impositions provinciales sur le revenu concédées en 1942 par les intéressés et dont M. Ilsley veut maintenant conserver le monopole avec les droits successoraux. C'est l'enrichissement effectué de longue main, ou la concentration sournoise. Tous les gouvernements fédéraux l'ont pratiquée avec constance et tous les grands partis politiques en sont complices.

Nous sommes en présence d'un procédé plus ample: véritable manœuvre générale d'encerclement des insoumis, qui fait plus particulièrement suite à la conférence fédérale-provinciale de 1945-1946. Les pourparlers collectifs et au grand jour ayant échoué à la disatisfaction d'Ottawa, les stratèges fédéraux font appel à la diplomatie

secrete, aux transactions particulières de gouvernement à gouvernement. On voit par les dépêches que quelques provinces négocient avec M. Ilsley. Déjà, le Manitoba transige une entente financière avec Ottawa. La conférence des Dix, ajournée indéfiniment au mois de mai, s'est transformée en des conférences à deux.

Vendredi, M. Duplessis dénonçait la négociation de ces accords séparés:

"Le procédé d'Ottawa de conclure des ententes séparées avec les provinces au sujet des matières essentiellement constitutionnelles et intéressant toutes les provinces n'offre aucune garantie constitutionnelle et ouvre la porte à des abus nombreux", a-t-il dit. "Cela constitue un danger sérieux pour l'unité nationale et un obstacle à la saine et loyale collaboration désirée par toutes les provinces et la province de Québec en particulier".

Le premier ministre québécois souligne que le principe des ententes séparées avait été discuté lors des réunions intergouvernementales et que tous les députés l'avaient repoussé.

M. Drew va plus loin. Il écrit à M. King:

"Mes collègues du gouvernement ontarien ne peuvent arriver à une autre conclusion que celle-ci: votre tentative d'imposer des conventions séparées à tous les gouvernements provinciaux en violation des principes que vous avez vous-même énoncés dans le passé fait partie d'un plan bien concerté destiné à substituer à un régime fédéral modernisé et remodelé que nous avons suggéré, une forme d'autorité centralisée qui porte encore le nom de Confédération mais qui est, en réalité, un gouvernement unitaire dont le siège se trouve à Ottawa". Le premier ministre ontarien ajoute encore à l'adresse de M. King: "Et vous travaillez à créer cet état de choses en vous servant d'une pression économique". M. Drew sympathise avec les provinces dans le besoin "qui ont cru nécessaire d'accepter les conditions arbitraires posées par le Dominion". Du reste, il tient à proclamer qu'Ontario poursuivra sa résistance contre la manœuvre fédérale présente-ment engagée et dont le dessein est de coïncider les provinces encore insoumises et de les amener à fléchir.

Ce qu'il n'a pu réussir en bloc, M. King essaie de l'obtenir par le menu, au moyen d'un travail de sape.

Il faut surveiller la nouvelle joute fiscale engagée entre le Dominion et ses partenaires provinciaux. Le Fédéral utilise une tactique d'un ordre nouveau pour tirer à lui le plus de couverture possible. C'est de bonne guerre, pour-rait-on soutenir. Il travaille pour son clocher. Pour leur part, les payants du Québec se doivent de ne pas laisser dormir leur vigilance. Du simple point de vue pécuniaire, toute centralisation excessive n'est pas profitable aux contribuables éloignés, disséminés sur un vaste territoire. Un ministre de Québec le disait l'autre jour aux municipalités: L'administration d'un dollar dans votre paroisse coûte un dollar, elle coûte deux dollars à Québec et dix à Ottawa.

22-X-46

Louis ROBILLOD

et plein d'émotion. Il est précédé d'une belle préface de Paul Valéry. "Le Canada, dit-il, affirme notre présence sur le continent américain."

C'est bien ce que nous avons toujours pensé... mais le livre de madame Charpentier viendra-t-il jusqu'à nos bords?

Ernest BILODEAU

Blocs-notes

Les élections partielles

Le gouvernement King a subi trois revers dans les trois premières élections partielles qu'il a dû tenir depuis qu'il a obtenu un nouveau mandat le 11 juin 1945. Deux candidats conservateurs ont été élus hier dans Toronto-Parkdale et Portage-la-Prairie. Cela indique bien que la popularité du gouvernement est à la baisse et que le mécontentement est considérable dans toutes les régions du pays au cours de cette période d'après-guerre. L'analyse du scrutin n'indique cependant pas une levée générale de boucliers et une vague d'indignation contre la politique libérale.

Les conservateurs ont gardé la circonscription traditionnelle de Toronto-Parkdale où l'échevin Harold Timmins l'a emporté par une majorité de 550 voix contre son adversaire libéral, le lieutenant-colonel John Hunter. Les libéraux peuvent se consoler en se disant qu'ils ont réduit des deux tiers la majorité que le Dr Bruce avait obtenue en 1945 et qu'ils ont bien failli enlever cette forteresse conservatrice. Les conservateurs peuvent se réjouir mais non s'enorgueillir du résultat dans Parkdale.

Le résultat de Portage-la-Prairie est beaucoup plus glorieux et satisfaisant pour les conservateurs. Cet échevin Harold Timmins l'a emporté par une majorité de 550 voix contre son adversaire libéral, le lieutenant-colonel John Hunter. Les libéraux peuvent se consoler en se disant qu'ils ont réduit des deux tiers la majorité que le Dr Bruce avait obtenue en 1945 et qu'ils ont bien failli enlever cette forteresse conservatrice. Les conservateurs peuvent se réjouir mais non s'enorgueillir du résultat dans Parkdale.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Les Occidentaux proclament de par l'univers leur supériorité en civilisation, éducation, bonnes manières, et ainsi de suite.

Il y a quelque temps, M. Wellington Koo, ambassadeur de la Chine aux États-Unis, fut invité à un banquet par le président du Sénat, M. Arthur Hays Sulzberger, qui lui fit part de sa sympathie pour la Chine. M. Koo déclara qu'il était très heureux de venir en Amérique et qu'il était très intéressé par la civilisation américaine. M. Koo déclara qu'il était très heureux de venir en Amérique et qu'il était très intéressé par la civilisation américaine.

Puis les discours commencèrent, et le maître de cérémonie présenta en termes élogieux l'ambassadeur. Ce dernier parla pendant longtemps, avec un charme, une urbanité, et en un anglais impeccable.

Puis il se rassit et, se penchant vers le Blanc sidéré, lui dit d'un ton de bonne humeur: "Like speech?" ("Toi aimer discours à moi?")

Dit un journal cynique: "Dans les modes d'autisme, la note est la simplicité."

Sur un autre sujet, il dit également: "La conférence de Paris est finie, et les députés le sont à peu près, eux aussi."

Le directeur du service de neurologie de l'hôpital Bellevue, aux États-Unis, vient de dénoncer une nouvelle épidémie. Il affirme que les Américains sont de plus en plus sujets à l'épouvante du cerveau, ce qui entraîne des convulsions épileptiques, parce qu'ils boivent trop... d'eau froide.

On compte aux États-Unis 245,000 Hiboux, et 975,000 Aigles, mais pas un seul qui ait des plumes, sans compter les Oies Bleues, les Dindes. C'est la plus belle preuve que l'homme est un animal... plus ou moins raisonnable.

Le conjugable des États-Unis se plaint amèrement que le prix des divorces a doublé depuis 1940. A Hollywood, spécialement, les actrices de renom se voient obligées de garder le même mari pendant deux ans, au lieu d'en changer suivant la saison.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité. LA BRUYÈRE

Offensive contre le droit de veto — Dans la zone soviétique — Les élections bulgares

Les diplomates qui arrivent à New-York depuis quelques jours, pour participer à l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'ouvrira demain, seraient résolus à parler franc pendant cette réunion internationale. Quelques petites puissances n'ont pas attendu les événements récents pour avertir que les vainqueurs faisaient fausse route, et un peu partout des voix isolées ont signalé le danger.

Les critiques soulevées par les compromis des Trois vis-à-vis des accords politiques et territoriaux qui lésaient gravement les droits de plusieurs pays alliés comme ennemis. Avec Dumbarton-Oaks et les accords des grandes puissances qui devaient être ratifiés à San-Francisco, la politique des Trois s'est étendue à l'ordre international, et pendant que les critiques augmentaient, quelques petits États ont manifesté leur opposition à la formule qui soumettait la nouvelle société internationale à la domination des grands empires.

Les résultats de la politique d'apaisement, les exigences et agressions grandissantes de l'U.R.S.S. ont peu à peu modifié l'attitude des grandes puissances d'Occident, de sorte qu'à la conférence de paix qui s'est terminée la semaine dernière, un bloc occidental s'est dressé contre le bloc soviétique. Dans la réunion des Nations Unies, il est probable que la même division va se manifester; elle existe d'ailleurs au sein de plusieurs organismes de l'O.N.U.

LE DROIT DE VETO

Les petites puissances projettent de lancer une offensive contre le droit de veto. On parle de la convocation d'une convention constitutionnelle des Nations Unies pour amender la Charte afin qu'à l'avenir il ne soit plus possible à chacun des Cinq d'imposer son veto aux décisions de la majorité du Conseil de Sécurité.

M. Dean Acheson, sous-secrétaire d'État de Washington, a déclaré aujourd'hui à New-York, que ce serait folie d'ignorer le fait qu'il existe entre les Nations Unies de profondes divergences d'opinion; que les atténuer sous d'agréables formules diplomatiques pourrait être fatal à l'organisation internationale. Le président Truman prononcera demain le discours d'ouverture de l'Assemblée générale, et l'on croit qu'il adoptera le même thème que M. Byrnes vendredi dernier; qu'il dira que c'est la crainte non fondée de la guerre qui nuit au progrès de la coopération internationale.

Le seul moyen de mettre fin à cette crainte d'une nouvelle guerre, c'est de mettre fin aux abus, à l'oppression, à la persécution et au régime de violence qui se continuent dans plusieurs pays. M. Molotov a dit en arrivant à New-York que la bonne volonté et un désir réel de supprimer les malentendus assureraient le succès de l'O.N.U. et que sa délégation travaillera dans ce but. Ces paroles sont fort justes, mais comme les mots n'ont plus le même sens des deux côtés du rideau de fer, ces paroles ne peuvent suffire, il y faudrait joindre des actes.

L'INDE ET L'AFRIQUE DU SUD

Les plaintes et litiges ne manqueront pas aux Cinq et aux Deux. Deux délégations britanniques se préparent à se livrer bataille. Mme Vidjialakshmi, chef de la délégation de l'Inde, et la seule femme qui soit chef de délégation, veut dénoncer les traitements que l'Union de l'Afrique du Sud inflige à sa minorité indienne. Mme Vidjialakshmi est la sœur du pandit Jawaharlal Nehru, le principal ministre du Congrès panindien dans le nouveau gouvernement intérimaire de l'Inde.

Pour mieux réussir cette campagne, la délégation indienne s'est préparée à combattre la demande que formulera l'Afrique du Sud pour annexer l'ancienne colonie allemande de l'Afrique du Sud-Ouest, que le dominion administre depuis la Grande Guerre I en vertu d'un mandat de la S.D.N. La demande de l'Afrique du Sud a été déposée et sera étudiée lorsqu'on abordera la formation du Conseil de Tutelle. La délégation anglaise a annoncé hier soir qu'elle a soumis des projets de tutelle pour ses mandats du Tanganyika, du Togo et du Cameroun; avec les projets présentés antérieurement par la France et l'Australie, l'O.N.U. sera en mesure de former son Conseil de Tutelle.

Les conflits et abus sont légion: la guerre civile en Chine se poursuit avec des alternatives de trêve et d'offensive, les émeutes se multiplient dans l'Inde, le désordre et les attentats sévissent en Palestine, sur plusieurs frontières c'est la guérilla. Dans le monde tourmenté d'aujourd'hui, les griefs de la minorité indienne de l'Afrique du Sud, pour fondés qu'ils puissent être, ne justifieraient guère une priorité d'audition à l'Assemblée générale. L'O.N.U. s'inspirera-t-elle de la conférence des Animaux malades de la peste pour étudier des problèmes relativement peu importants, de crainte de toucher aux plus difficiles? C'est ce qu'elle a fait lorsqu'elle a consacré des semaines à discuter le cas de l'Espagne, l'un des États les moins dangereux du monde actuel, l'un de ceux où il y a le moins d'abus.

YUGOSLAVIE

Les cas les plus graves se posent indiscutablement dans la zone soviétique, et il est bon s'y insister avant les débats de New-York, qui pourraient bien une fois de plus fausser les perspectives. L'oppression communiste qui s'étend actuellement à quatorze pays d'Europe a souvent été décrite dans son ampleur et ses effroyables résultats d'ensemble. Mais des faits particuliers peuvent éclairer les généralisations les mieux établies et les plus nécessaires; des incidents précis retiennent davantage l'attention.

Tout indique qu'en Yougoslavie l'Eglise va revivre les jours des catacombes, avec des offices religieux célébrés en secret. S. E. Mgr Simrak, évêque des catholiques de rite grec, est mort à Zagreb, le 11 septembre, après avoir été torturé dans la prison de cette

ville depuis le mois de mai; 230 prêtres et 40 religieuses de Saint-Vincent-de-Paul ont subi des tortures analogues. Ce n'est plus seulement la police secrète qui recherche et arrête les prêtres et les chefs catholiques laïcs, mais même les troupes de l'armée régulière.

En rapportant récemment les détails du procès de Mgr Stepinac, le radio du Vatican résumait la situation par un tableau comparatif du clergé catholique en Yougoslavie avant la guerre et maintenant. En 1939, il y avait dans ce pays 1,916 prêtres catholiques; ils sont maintenant 403. 186 prêtres ont été condamnés à mort sans procès, 32 ont été assassinés "légalement", 85 ont été condamnés à la prison perpétuelle, 409 ont été chassés du pays. Et le Vatican n'a aucune nouvelle de plusieurs centaines de prêtres et religieux. En 1939 il y avait en Yougoslavie 572 étudiants dans les grands séminaires, et 1,380 étudiants dans les petits séminaires. Cet enseignement est devenu impossible, et il n'y a plus qu'une vingtaine d'aspirants au sacerdoce qui étudient auprès de professeurs privés.

POLOGNE

Le gouvernement de Varsovie vient de mettre en vigueur cet automne un nouveau cours d'étude dans les écoles du pays. Ce programme vise à subordonner l'enseignement aux intérêts et objectifs de l'État, et à la formation politique de la jeunesse polonaise; à implanter dans les esprits des jeunes la conviction que les plus grandes réalisations de l'histoire polonaise seront obtenues par la "démocratie populaire" du type soviétique; à inculquer aux jeunes le sentiment qu'ils sont membres d'un bloc slave dirigé par la Russie soviétique plutôt que du groupe des démocraties occidentales; à créer un nouveau type de citoyen qui pourra concourir à l'établissement d'une Pologne fondée sur les principes de la "démocratie nouvelle".

Ce programme sera mis en vigueur avec énergie et la police secrète a reçu instruction de surveiller de près les professeurs. Ce programme est appuyé par d'autres mesures. Il y a déjà quelques mois que le gouvernement de Varsovie publie pour les enfants une revue superbement illustrée qui s'appelle: "Le Petit Grillon". Cet hebdomadaire est distribué gratuitement dans les écoles et autres endroits où se réunissent les enfants. C'est un organe communiste où l'on présente la religion comme une superstition incompatible avec la science et le progrès du XXe siècle.

Les communistes qui dirigent la Pologne ne peuvent pas aller aussi vite que ceux de la Yougoslavie dans la persécution contre l'Eglise, car le peuple polonais est tout entier catholique; mais tout en multipliant les vexations, et en prenant des mesures d'ostracisme pour empêcher les catholiques d'influer sur la direction politique du pays, le gouvernement cherche à corrompre la jeunesse afin de pouvoir dans quelques années compter sur des effectifs antireligieux nombreux.

ELECTIONS BULGARES

Tous les pays de la zone soviétique sont sous le joug de dictatures communistes. Nulle part il n'y a eu de véritable élection. Dimanche prochain doivent avoir lieu les élections de Bulgarie, et Washington a proposé à Moscou que les Alliés s'entendent pour surveiller le vote afin d'en assurer la liberté. La Russie a refusé en disant que ce plan est non seulement incorrect, mais que ce serait une "intervention brutale" dans les affaires bulgares. Les Soviétiques veulent garder leur empire.

Washington a riposté en annonçant que le Secrétariat d'État surveillera de près le vote du 27 octobre. Il semble aussi que les États-Unis s'abstiendront de reconnaître le gouvernement de Bulgarie. Le même problème s'est posé pour plusieurs autres gouvernements de la zone soviétique, notamment pour celui de Yougoslavie; dans le cas de Belgrade, Washington a fini par céder, et Tito a bien mal payé ce geste d'apaisement.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a dit aujourd'hui que l'Angleterre rejette le point de vue soviétique que la surveillance des élections bulgares constituerait une intervention brutale; il a ajouté qu'il n'y a pas de liberté politique en Bulgarie et que l'Angleterre fait à Sofia des représentations analogues à celles des États-Unis.

L'Assemblée générale des Nations Unies pourrait-elle accomplir du travail utile dans cette division profonde qui s'est précisée à la conférence de paix? Les chefs d'État prononcent d'office des paroles optimistes, même quand leurs commentaires sont plutôt de nature à justifier des conclusions pessimistes. Cet après-midi, à Londres, M. Bevin a prononcé un discours qui illustre bien cette formule paradoxale.

Le ministre des Affaires étrangères a dit aux Communes, dans une revue de la politique étrangère, qu'il ne désespère pas que les grandes puissances réalisent entre elles une amitié durable; que si cela ne se produit pas ce ne sera pas la faute du gouvernement anglais. Puis après avoir déclaré que la Grande-Bretagne est désireuse de conclure une paix durable avec le Japon et que les chances d'un règlement en Indonésie lui semblent sérieuses, il a entrepris une énumération des problèmes européens où il n'a pu que réitérer les attitudes de l'Angleterre, car là les chances d'accord sont faibles. De sorte que si M. Bevin avait dit qu'il désespère de voir établir une amitié durable entre les Cinq, son discours aurait plus d'unité.

Pourtant il n'y a pas autre chose à faire que de travailler à promouvoir la paix, puisqu'il est bien démontré que la guerre moderne ne peut pas être une solution. La tâche la plus urgente c'est probablement celle que veulent entreprendre les petites puissances: instituer une véritable société internationale en modifiant la charte des Nations Unies pour atténuer le veto; car le veto appartient à la politique de la force, et il s'agit d'assurer le triomphe du droit et de la justice au moyen de l'arbitrage international.

Paul SAURIO

L'actualité

Sur deux livres

Il serait plus vrai de dire que c'est d'un magazine que nous allons parler, et tout d'abord en nous excusant de ce terme un peu... Mais une assez haute autorité nous invite à l'employer: il s'agit en effet d'une revue parisienne ressassée, qui s'intitule maintenant "France-Amérique Magazine", et dont la dernière livraison vient de nous arriver. Ajoutons que sa couverture bleu de ciel s'illustre sobrement d'un buste féminin, dont le visage aux traits austères d'antique marbre romain évoque à la fois le malheur subi et la fière énergie:

La foi dans l'avenir fait braver la douleur.

dit une belle mélodie de Rupis. Il n'est pas difficile aux habitués du Parlement de reconnaître en cette vignette le beau bronze de Rodin qui nous fut apporté en 1920 par la Mission du maréchal Foyade, et qui accepta au nom du Canada le président Rodolphe Lennox, nos visiteurs l'appelaient la République enscuée, encore que cette étiquette pût sembler alourdir un peu le visage aux traits délicats, presque idéaux, donnés par le sculpteur à son interprétation de la France; on la trouvait un peu femme du monde de selon, plutôt que Mère vigoureuse et gracieuse du monde latin, et plusieurs connaisseurs nous confirmèrent depuis cette impression. Or la voici sous nos yeux comme nous la concevions alors, et comme la concevont maintenant nos amis et nos frères de France; naïve, pensive et fortement marquée de la dignité de l'épouse noblement supportée. Ce qui revient peut-être à dire que le plus grand sculpteur est peut-être celui même qui conduit et protège la destinée des hommes, répartis en nations. Et puis:

Dans ce cahier, voulez-vous savoir, mesdames,

Nous y découvrons avec un peu de surprise une étude en deux pages,ignée par M. Gabriel Louis-Jaray bien connu sur nos bords, et portant sur un livre canadien d'ordre religieux, que votre humble serviteur avait déjà eu l'honneur de signaler par un article, il y a bien quinze ou vingt ans. N'est-ce pas une vraie faveur d'être encore la porte en parler encore? Qui sait si dans une autre décennie il sera donné à nos lecteurs de nous entendre dissertier encore sur un livre de psychologie religieuse, l'un des vo-

lres, par S. Em. le cardinal Villeneuve, selon le titre donné par Paris-Canada à la date du 7 juillet dernier et reproduit dans le magazine susdit. Et l'on se souviendra qu'il s'agit de la biographie émue écrite par le R. P. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., alors supérieur du Scolasticat des Oblats à Ottawa, sur "le scolastique Paul-Emile Lavallée", né en 1899 et décédé accidentellement à la campagne Saint-Louis, sur les bords forestiers du Lac MacGregor, vallée de la Gattine.

Un dialogue tend à s'engager ici entre le liseur et le chroniqueur, un peu comme entre le moi et le soi d'un casuiste, ou ce qu'un autre a appelé "entre moi et le fou qu'il faut à chaque instant jeter dehors".

Ce que saint Paul exprimait un peu moins combattivement, mais rappelle en tout cas que Son Eminence a fait réimprimer, il y a quelques mois, cette oeuvre de fine analyse psychologique, qui révélait naguère chez l'auteur une telle profondeur de pensée, et que le sujet biographique une si haute ascension de l'âme vers le perfectionnement monastique et comment dirons-nous, vers le son tout surréaliste, le goût d'apostolat et l'indécible appel d'éternité disséminée, que rendait déjà cette âme de vingt-deux ans. Mais ce n'est pas son seul attrait, et c'est ce que nous cherchions à exprimer, l'autre jour, nous trouvant à passer en automobile aux environs des lieux où s'éleva l'enfance du jeune Lavallée; c'est-à-dire la coquette et ombreuse petite ville de Berthier, aux bords de la rivière Bayonne, qui coule symboliquement dans l'océan des deux extrémités de Berthier mais ne demande pas laquelle car c'est un village arrosé tout autour, comme une chronique féminine sur la Gaspésie. Mais revenons à M. Louis-Jaray:

"La vie intérieure de ce jeune garçon, écrit-il, est intense; par la réflexion, la méditation et la prière, il se modèle lui-même, en quelque sorte, s'étudie, se forme et par là se domine; il veut devenir maître de lui-même pour être pleinement libre, se libérer des contraintes et des passions. Je ne jure pas du calme parfait, qu'il ne faudrait pour guider ma vie à mon gré," écrit le jeune novice, mais ce calme il le trouve dans la méditation soutenue de l'Evangile, "la force qui soulève le monde et l'entraîne". Et l'auteur français note que "ce qui est caractéristique chez lui, c'est qu'il

ne sépare pas sa foi de sa nationalité: "Notre petit peuple croyant, écrit le novice, trouverait à perte sa langue, porteur de vérité catholique et de culture latine, contre un idiome de civilisation étrangère. Au reste, l'histoire le démontre, l'abandon... n'a jamais entraîné que la ruine. Un peuple n'est un que par la collectivité qu'en restant d'abord lui-même..." Et M. Louis-Jaray ajoute: "Les Français se rappellent la conférence retentissante que le Cardinal Villeneuve prononça il y a quelques années à Paris, au Comité France-Amérique, sur "le fait français en Amérique". C'est l'idée même qu'avait comprise ce jeune Canadien français de vingt ans. Et il y joint l'amour infini de sa terre natale: le livre cite plusieurs de ses poèmes dénotant un talent remarquable et tout imprégnés d'une vraie dévotion pour cette vallée du Saint-Laurent, où à Berthier, en face de l'île-aux-Castors, sur le coteau de la rivière Bayonne, se dresse la maison paternelle.

Le critique conclut par quelques phrases déferlantes envers les âmes chrétiennes qui, en contraste avec les esprits malades du moment, ont échappé à la désespérance et vivent dans cette allégresse que ce livre reflète avec tant d'art et de discrétion" et qui n'est autre, peut-on ajouter, que l'accord fidèle de l'âme humaine aux appels de la miséricorde divine. Ou encore au Tourment de Dieu, selon le titre du beau livre de Dom Verkéde, o.s.b., préface admirablement par le grand peintre Maurice Denis, mais c'est un tourment plein de douceur et de pardon. Et pour le redire une quatrième ou cinquième fois, jadis nous n'avons trouvé dans un livre plus de "sueur locale" française, hollandaise, bretonne et italienne, que dans cette vie d'un jeune peintre néerlandais protestant devenu moine bénédictin vers la fin de sa vie d'artiste et de "tourment". Mais nous voulions mentionner un autre livre, à la suite encore de Paris-Canada: "Madame Marie-Madeleine Charpentier, y lisons-nous, publiée en un beau volume ses souvenirs de séjour dans la province de Québec de 1939 à 1941. Nos cousins de Québec tirent seulement à 500 exemplaires. Mme Charpentier est venue au lac Saint-Jean, conduite par M. Léon Mercier-Gouin, quand la Mission Maria Chapdelaine s'en est rendue en 1939... Le comte de Dampierre est présent et aussi les Canadiens Lac St-Jean. Le récit est pittoresque

Inauguration de l'Ecole d'hygiène de l'Université de Montréal

Le Dr Frappier donne le premier cours, à l'immeuble de la montagne — Dîner au Cercle universitaire — Reconstruction prochaine de l'Institut Bruchési

"Le 9 avril 1946, l'Assemblée législative de Québec, à la suggestion du Dr J.-H. A. Paquette, ministre de la Santé, adoptait unanimement une loi spéciale pour créer à l'établissement d'une école d'hygiène à l'Université de Montréal et accordait à cette fin, à l'Université, une subvention annuelle de \$40,000 pour une période de 20 ans."

Ainsi s'exprimait, hier soir, au Cercle universitaire, le directeur de la nouvelle école d'hygiène de l'Université de Montréal, le Dr Armand Frappier, à l'occasion du dîner d'inauguration servi après le premier cours de l'Ecole, donné à 5 heures, à l'immeuble de la montagne, et dont le résumé est reproduit plus bas.

Le Dr Frappier, en compagnie de convives d'honneur parmi lesquels on remarquait MM. Edouard Montpetit, Robert Vézina, consul général de France, S.-A. Baulieu, le Dr Albini Paquette, ministre de la Santé, le Dr Donatien Marion, Mgr Olivier Maurault, M. le chanoine Georges Deniger, M. Donald Fraser, de l'Université de Toronto, M. Victor Doré et plusieurs autres, s'adressait à un auditoire composé de représentants de nombreuses facultés et écoles, d'organismes médicaux, sociaux, etc.

"Les législateurs du Québec, dit le Dr Frappier, créaient ainsi un précédent, probablement mondial, car il ne semble pas qu'aucune école d'hygiène existante ait jamais bénéficié d'une générosité comparable de la part des gouvernements. En fait, ces écoles doivent en général leur fondation et leur entretien au concours financier d'organisations privées."

"C'est donc à l'honneur de nos hommes d'Etat d'avoir montré tant de sagesse et de prévoyance. Pénétrés de leur responsabilité à l'égard de la santé publique, désireux de mettre la province de Québec au premier rang dans ce domaine, ils n'ont pas hésité à jeter les bases d'une école spécialisée, en vue tout d'abord de former sur place et en français les techniciens requis pour la sauvegarde de cette santé, en vue également de s'assurer les services d'une équipe de professeurs, de spécialistes et de chercheurs, sur la compétence desquels ils pourront se fier pour l'élaboration des plans de conservation de la vie humaine, en vue enfin de créer dans la vieille province française de Québec un centre d'enseignement français de l'hygiène publique vers lequel nos frères des autres provinces et les étudiants des pays latins d'Amérique tourneront bientôt les yeux."

"Si, d'une part, la forme donnée à l'enseignement dans cette Ecole est française par l'expression et par la formule didactique, d'autre part, le programme est basé sur l'expérience américaine en hygiène publique. Notre programme est conforme aux dernières prescriptions de l'American Public Health Association, autorité universellement reconnue dans cette matière."

Le Dr Frappier rappelle les noms des précurseurs de l'Ecole d'hygiène nouvelle, formée, le Dr A. Bernier, et particulièrement le Dr Téphore Parizeau, qui étudia en détail l'organisation de l'Ecole d'hygiène et les laboratoires Connaught de l'Université de Toronto où, depuis 20 ans, se sont formés environ 90 de nos hygiénistes publics. En 1938, l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal re-

cevait sa charte et son premier octroi du gouvernement. Depuis 1941, il a accompli des pas de géant, et il s'est bientôt senti en mesure de compléter son œuvre par l'organisation de l'enseignement spécialisé de l'hygiène. Le 22 novembre 1945, la Commission des Etudes de l'Université de Montréal, à la quasi-unanimité, établissait une nouvelle faculté, une Ecole autonome d'hygiène, et la dotation des droits, pouvoirs et attributions que confère la charte de l'Université à ses Ecoles et Facultés fusionnées. Vint ensuite l'aide du gouvernement provincial, mentionnée plus haut, et une nouvelle institution utile était sur pied. Le Dr Frappier rend hommage à tous ceux qui ont contribué à cette fondation.

Par l'entremise de M. René de Messières, attaché culturel à l'ambassade de France au Canada, l'Ecole profitera de cette année d'un certain nombre de cours donnés par deux professeurs français, MM. Lépine et Simonnet, respectivement chef du Service des virus à l'Institut Pasteur, et professeur à l'Institut agronomique. L'Ecole collaborera étroitement avec les services de santé provincial et municipal, avec les autres facultés, avec les hôpitaux, etc. Le ministère provincial de la Santé a déjà envoyé des boursiers à l'Ecole d'hygiène.

Mgr Maurault

"On reproche parfois aux Latins de n'être pas pratiques, dit Mgr Olivier Maurault. Notre latinité nord-américaine sait aussi être pratique... et la fondation de cette école d'hygiène, entre autres faits, nous en donne une preuve". Le recteur de l'Université a souhaité succès et longue vie à la nouvelle institution.

M. Fraser

Le professeur Donald Fraser, de l'Université de Toronto, a été chaleureusement applaudi lorsqu'il a proposé un échange de professeurs entre l'Ecole d'hygiène de Toronto et la nôtre.

Le Dr Paquet

Le Dr Albini Paquette, enfin, a souligné l'importance de la santé publique, de la formation de propagandistes de l'hygiène. Il a parlé d'un sujet qui lui tient à cœur, la tuberculose, révélant que malgré les difficultés de la construction, on a commencé à bien employer les \$10,000,000 votés à la dernière session pour la construction de sanatoriums et l'hospitalisation gratuite de tous ceux qui en ont besoin.

"Notre record québécois de la mortalité par tuberculose n'est pas un sujet d'orgueil, rappelle le ministre de la Santé. On prévoit pour l'avenir, dans les hôpitaux de la province, une augmentation de 2,000 lits, dont 760 pour tuberculeux. Le ministre annonce aussi la reconstruction très prochaine de l'Institut Bruchési, nouvelle accueillie avec joie par son auditoire."

Le B.C.G. comme mesure d'hygiène publique

Résumé de la leçon inaugurale de l'Ecole d'hygiène de l'Université de Montréal, leçon donnée hier, à 5 h., par le docteur Armand Frappier, directeur de la nouvelle école.

La vaccination antituberculeuse par le BCG ayant subi le feu de 25 ans d'expérimentation, d'essais statistiques et cliniques, atteindra bientôt l'objectif final: son emploi comme mesure officielle d'hygiène publique.

Déjà, certains pays, comme la Russie, la France, l'Espagne, le Brésil, la Norvège, ont généralisé cette méthode de vaccination. D'autres suivent de près les événements et s'apprêtent à l'adopter dans leur programme de lutte antituberculeuse. Personne ne semble désireux de se passer de cette mesure.

Les données sur lesquelles on s'appuie pour réclamer l'application rationnelle du BCG à la lutte antituberculeuse sont: l'innocuité absolue de ce vaccin, à brève comme à longue échéance, sa stabilité, son efficacité très appréciable lorsqu'il est appliqué dans les conditions voulues, efficacité qui se traduit par une réduction d'au moins 75% dans la mortalité et la morbidité tuberculeuses chez les sujets vaccinés.

L'Université de Montréal, sous les auspices du Conseil National des Recherches du Canada, a été la pionnière du BCG en Amérique du Nord. On vaccine dans le Québec environ 20% des nouveaux-nés. Le vaccin est préparé par l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène. La population demande spontanément le BCG, comme le démontre la courbe progressive du nombre annuel de vaccinations.

Le Dr Frappier croit que l'heure est venue d'organiser la vaccination par le BCG sur une base rationnelle, en coordination avec les autres moyens de lutte antituberculeuse dans la Province. Le nombre de nos enfants et l'indice de diffusion contagieuse qui en découle, le point de vue économique, la valeur du vaccin, sont autant de raisons pour inciter nos autorités à marcher de l'avant avec le BCG dès maintenant.

Obligations retrouvées

Les sergents-détectives Palénaude, Dubuc, Aubuchon et Pronovost de la nouvelle brigade d'urgence de la Sûreté de Montréal, ont retrouvé samedi matin, des obligations pour un valeur globale de \$4,500 provenant d'un vol perpétré il y a quelques semaines dans une institution bancaire de New Richmond (comté de Bonaventure). Cinq prévenus subissent présentement leur procès, dans la ville de Québec, à propos de cette affaire. Lors de la découverte des obligations mentionnées, deux individus furent appréhendés, et on nous signale que des accusations de recel ou de vol seraient portées contre eux.

Faits divers

M. J. A. Mathewson auteur d'un double sauvetage héroïque

L'ancien trésorier provincial, accompagné d'un jeune homme, a sauvé la vie à deux hommes qui allaient se noyer — Deux autres victimes des passages à niveau — Une collision entre un camion et un tramway fait sept blessés — Verdict attendu dans la cause de E. George Adams

M. J. Arthur Mathewson, C.R., ancien trésorier provincial dans le cabinet Godbout, a opéré un double sauvetage héroïque au cours de la dernière semaine de septembre à quelque deux milles de Metis Beach. Deux hommes qui étaient montés dans une légère embarcation se trouvaient dans une position très dangereuse lorsque, sous la violence d'un grand coup de vent, la chaloupe a chaviré.

M. Mathewson se trouvait à quelque distance de l'endroit. Voyant la tragédie, il monta dans son automobile pour se rendre à un endroit du rivage se trouvant à peu près en droite ligne avec la coque renversée qui était ballottée par les vagues.

Sur place se trouvaient des gens qui avaient tenté en vain de mettre une chaloupe à l'eau. Toutefois, il vent les avoir obligés à rebrousse chemin.

Informations prises, M. Mathewson apprit qu'un voisin possédait un solide "dinghy". Immédiatement, avec l'aide d'un jeune homme du nom de Turcot, de Metis Beach, l'ancien trésorier provincial mit l'embarcation à l'eau.

M. Mathewson connaît un peu la navigation et il parvint malgré le vent et les vagues à décoller. Turcot fit preuve d'un grand courage et rama de toutes ses forces jusqu'à épuisement complet. A un moment donné, cependant, il dut abandonner la partie. Il n'en pouvait plus. M. Mathewson faisant un effort surhumain n'en continua pas moins d'accomplir la tâche qu'il s'était donnée et, après plusieurs minutes, il parvint enfin à approcher son dinghy du voilier en détresse.

Il trouva là Hugh Savage, un navigateur bien connu de Metis Beach, se tenant à l'épave d'une machine, soutenant, de l'autre, William Cream, ancien inconnu et l'empêchant de couler à pic. M. Mathewson et Turcot parvinrent à repêcher les deux copains. Puis le dinghy, lourdement chargé, remit le cap sur le rivage.

Après plusieurs minutes de travail ardu, l'embarcation atteignait la rive. Un médecin de l'endroit apprit les lieux ranima Cream. M. Mathewson est le troisième membre de l'Assemblée législative provinciale à se signaler ainsi cette année.

Au cours de l'été, M. Johnny Bouquet, ministre des terres et forêts, sauva, à belle-mer, l'ancien M. Omer Côté, secrétaire de la province, évitant une mort certaine à un jeune garçon. La Ligue de Sécurité a reconnu ces sauvetages héroïques en remettant à chacun des auteurs une décoration.

Victimes des passages à niveau

Deux personnes qui ont été blessées en fin de semaine dans des accidents qui se sont produits à des passages à niveau ont succombé à leurs blessures hier.

Dans le premier cas, Mme Alexander Pensky, 25 ans, de Ste-Anne de Bellevue, est décédée, aux petites heures, hier, à l'hôpital St-Joseph de Lachine, des suites des blessures reçues la veille quand l'automobile dans laquelle elle voyageait a été démolie par un convoi des chemins de fer du Pacifique Canadien, près du collège Macdonald, à Ste-Anne de Bellevue.

La jeune belle-sœur de Mme Pensky, Ruby Pensky, 10 ans, a été tuée instantanément dans cette collision. Trois autres personnes sont encore à l'hôpital.

Le second cas est à succomber est M. Georges Coderre, 60 ans, de Bedford, qui avait subi de multiples fractures, dimanche, dans un accident qui s'était produit à un passage à niveau à Marieville.

M. Coderre est décédé à l'hôpital de St-Jean, où il avait été transporté. Son compagnon de voyage, M. Antonio Verville, de St-Armand, est encore hospitalisé.

L'automobile dans laquelle voyageaient les deux hommes dimanche dernier a été heurtée par un convoi de la Montreal Southern Railways.

Tuée d'un coup de feu accidentel

St-Gédéon, Qué. 22. (C.P.) — Mlle Alfreda Nadeau, 18 ans, fille de M. et Mme Elzéar Nadeau, a été tuée au cours de la fin de semaine, quand un fusil, manipulé par M. Clément Nadeau, son cousin, s'est déchargé accidentellement. La ball a atteint la jeune fille dans la figure.

Sept blessés

Sept personnes ont été gravement blessées, mais aucune sérieusement, quand un camion, conduit par M. Marcel Ducloux, 430 est, rue Laguchetière, est entré en collision avec un tramway, à l'angle des rues Amherst et Ontario, à 3 heures hier après-midi. Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital St-Luc pour être ensuite remis à leurs parents, après avoir été soignés pour chocs nerveux, contusions et écorchures.

Ces personnes blessées sont les suivantes: le garde-moteur du tramway, M. J. Gougeon, 1079; l'aide du camion, Edgar Aubry, 40 ans, 6405 Boyer; cinq femmes, toutes passagères dans le tramway; Mme Théodore Dumont, 46 ans, 1333 Berthier; Mme N. Beaulieu, 33 ans, 2123 Wolfe; Mlle Marguerite McKenzie, 17 ans, 1680 rue Leclerc; Mme René Ferland, 33 ans, 7610 rue St-Denis; et Mme J.-A. Thérault, 42 ans, 1964 rue Sauvé.

Cycliste grièvement blessé

M. Paul-Emile Carpentier, 30 ans, domicilié à la Pointe-aux-Lacs, provinciale, a été victime d'un grave accident de la route qui s'est produit vers 7 heures hier soir, sur la route provinciale, non loin de Berthier. M. Carpentier est actuellement

dans un état grave à l'Institut Neurologique de l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture du crâne et d'autres contusions.

Selon le rapport de la police provinciale, M. Pelletier voyageait sur sa bicyclette lorsqu'il a été heurté par un lourd camion conduit par M. Eugène Arsenault, 208 rue St-Antoine, La Tuque.

Il l'échappe belle

M. Edmond Roy, 25 ans, 2106, rue Maisonneuve, l'a échappée belle hier après-midi, lors d'une explosion survenue à la M. & H. Transport & Stevedoring Co., 1633, rue Préfontaine.

M. Roy était à souder un réservoir quand le baril en acier sur lequel il était monté a fait explosion. Sous la violence du choc il fut projeté à quelques pieds mais heureusement il n'en tira que quelques blessures légères au cuir cheville et un choc nerveux.

Après avoir été pansé à l'hôpital Notre-Dame, M. Roy put retourner chez lui. L'explosion n'a causé aucun incendie car le baril était vide.

Fillette heurtée par une automobile

Paulette Lafliche, 8 ans, 5467 rue Resther, a été transportée à l'hôpital Sainte-Justine hier souffrant de contusions à la tête.

La fillette avait été heurtée par une automobile alors qu'elle traversait la chaussée à l'intersection des rues Resther et Boucher. L'auto était conduite par M. Roger Gignas, 69a, boulevard Lévesque, L'Aubord-a-Plouffe.

Il voulait nocer

Saint-Joseph, Qué. 22 (C. P.) — Un jeune inconnu a jeté la panique parmi un groupe de jeunes garçons et jeunes filles qui venaient de célébrer une noce, au cours de la fin de semaine.

Un gros ours noir, probablement attiré par la senteur des friandises servies au cours de la fête, s'est planté en face des invités qui s'en allaient, aux petites heures du matin. Des cris de peur jetés par le groupe ont effrayé les gros ours qui s'est aussitôt enfui dans les bois voisins à toute vitesse.

Verdict attendu dans la cause d'E. Adams

Ottawa, 22 (C. P.). — Le procès d'Eric Georges Adams, 39 ans, ancien officier de plusieurs départements financiers du gouvernement accusé de conspiration dans l'affaire d'espionnage, se terminera tout probablement aujourd'hui lorsque le jury délibérera après l'allocation du président du tribunal, le juge J. C. McKeown.

Hier, Adams a été le dernier témoin entendu. Les avocats de la poursuite et de la défense ont présenté leurs plaidoiries.

Au cours d'un interrogatoire qui a duré trois heures et quart, hier, Adams a nié qu'il ait déjà fait partie d'un complot russe pour obtenir des renseignements secrets du Canada.

Adams a affirmé que les conversations illicites qu'on lui reproche d'avoir eues avec un autre accusé consistaient tout simplement en discussions du genre de celles que l'on peut entreprendre avec tout autre employé civil.

Cet autre accusé est Kathleen Mary Wilsner, qui purge actuellement une sentence de trois ans au pénitencier après avoir avoué qu'elle avait confié à Adams des renseignements obtenus au cours de son travail comme registraire au bureau du haut-commissaire britannique.

Au cours du procès, Mlle Wilsner a témoigné que les renseignements qu'elle avait fournis à Adams étaient, à son avis, plus que de simples discussions entre employés.

Adams, natif de Hull, Qué., a été élevé à Granby. Il est accusé de conspiration pour communiquer des renseignements confidentiels aux Russes alors qu'il était à l'emploi du gouvernement avec des organismes tels que le Bureau d'approvisionnement.

ments de temps de guerre, la Banque du Canada, le Conseil de contrôle du change étranger et la Banque industrielle, à Montréal, le 15 février dernier, lorsqu'il fut arrêté par suite de l'enquête sur l'espionnage au Canada.

Procès ajourné à cause du silence de la femme Dick

Ottawa, 22 (C.P.). — A la demande de la Couronne, le juge George A. Urquhart a ajourné hier le procès de Donald MacLean et de William Hobozuk, tous deux accusés du meurtre de John Dick. Le jury a été renvoyé et le procès s'ouvrira de nouveau aux Assises de janvier.

La raison de cette décision est que la veuve de la victime, Evelyn MacLean-Dick, trouvée coupable du meurtre de son mari le 6 mars dernier, et condamnée à la potence, refuse de dire quoi que ce soit du meurtre de son mari depuis le début du procès de son père et de son ancien ami, Hobozuk.

Au cours de son propre procès, elle a avoué que Hobozuk, ancien métallurgiste, fut l'auteur du crime, qu'il fit feu sur son mari au cours d'une promenade en voiture le 6 mars, alors qu'elle était au volant.

Dans sa cellule, où elle est détenue en attendant son exécution qui doit avoir lieu le 7 janvier, elle persiste à affirmer qu'elle ne dira rien, et comme son témoignage est "essentiel" à la cause des deux autres inculpés, le juge a décidé de renvoyer la cause aux prochaines assises.

MacLean et Hobozuk ont écouté impassibles les dernières déclarations du tribunal. MacLean continuait à promener la vue sur les murs et le plafond de la salle, tandis que Hobozuk semblait relativement calme et s'entretenait à voix basse avec son avocat.

C'est à cause du silence de Mme Dick que le juge décida que la Couronne devait avoir la chance de prouver sa cause. M. Dick a 30 jours pour en appeler de sa sentence; si son appel est rejeté, elle pourra, dans l'opinion du tribunal, continuer à parler.

Fin de la grève des marins

Ceux du Pacifique sont encore en grève

New-York, 22 (A. P.). — Les ingénieurs de la marine membres du C.I.O. et les opérateurs de navires de la côte de l'Atlantique et du golfe, ont signé aujourd'hui un contrat destiné à mettre fin à leur grève maritime qui dure depuis 22 jours.

La grève des officiers de pont et du personnel licenciés des navires continue à immobiliser virtuellement les navires américains.

La signature du contrat entre les propriétaires de navires et l'Association des ingénieurs de la marine a été annoncée par le conciliateur fédéral, M. Frederick Livingston, après 13 heures et demie de négociations.

Mais avant que l'impasse maritime de la côte de l'Atlantique et du Golfe prenne fin, le pacte doit être ratifié par les membres de l'Union et les 44 compagnies de transport maritime ainsi que les représentants des propriétaires de navires.

Si les marins de l'est ont décidé de mettre fin à leur grève, ceux de la côte du Pacifique sont encore en grève. On prévoit cependant que les officiers des unions maritimes

COMMANDEZ DES POMMES MAINTENANT

LA PLUS DELICIEUSE DE TOUTES LES POMMES du QUEBEC LA FAMEUSE MACINTOSH DE FRELIGHSBURG

EXTRA "FANCY" no 1. le demi-minut. \$2.74. cuit. lies à la main, enveloppées individuellement dans des boîtes cartonnées. Livraison fin de septembre.

EN VENTE A LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE.

PHARMACIE MONTREAL Signalez JOUR et NUIT: HA. 7251

rencontreront les propriétaires de navires de la Côte de l'Ouest comme ils l'ont fait pour les propriétaires de l'Est.

Bien que les clauses de l'entente n'aient pas été dévoilées, un porte-parole des unions avait déclaré avant le début des négociations qu'on pourrait s'entendre sur les points suivants: une augmentation générale de salaires de 15%; au début l'Union avait demandé une augmentation de 35%. Chaque marin recevrait \$1.60 de l'heure pour travail supplémentaire; au début, l'Union demandait \$2.00, et plus tard elle avait réduit sa demande à \$1.75. Le travail de nuit serait rémunéré par \$1.50 de l'heure. L'embauche préférentielle pour les membres de l'Union; en prévoyant que les nouveaux employés qui ne sont pas membres de l'Union le deviennent aussitôt après leur entrée au service des compagnies.

Les membres de l'Union des pilotes, des maîtres d'équipage et des seconds, union affiliée à la F.A.T., ont également signé le contrat avec les propriétaires de navires. Les maîtres d'équipage demandent une augmentation de 30% et l'atelier fermé. On ne sait pas encore quels avantages leur accorde le contrat.

Les salaires actuels mensuels des ingénieurs s'échelonnent entre \$234 pour les ingénieurs juniors et \$493 pour les ingénieurs en chef sur les cargos et entre \$235 et \$571 sur les paquebots de classe américaine.

On n'a pas encore annoncé quand les réunions auront lieu pour mettre aux voix les termes de la proposition d'acceptation ou le rejet des clauses du contrat.

Réunions-Conférences

Board of Trade (section Junior) — Causerie de M. Leslie Roberts, au dîner d'ouverture, à 6 h. 30, à l'hôtel Windsor. Sujet: Est-ce une 3e grande guerre?

Société provinciale de la protection des oiseaux. — Causerie de M. Gordon St. G. Sproule, à 8 h. 15, au Mechanics' Institute. Sujet: Le Sagouey et Gaspé.

Canadian Women's Press Club. — Causerie de M. Walter D.

DOULEURS MIGRAINES NEURALGIES MAUX DE DENTS MAUX DE TÊTE LUMBAGO RHUMATISME INSOMNIE

KALMINE Rapidité d'action Effet persistant Économique

Agent général: J. ALFRED QUIMET 86 E. rue St-Paul Montréal

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

O'Hearn, au dîner d'ouverture, à 7 h., au salon Bleu de l'hôtel Ritz-Carlton. Sujet: La conférence des Nations Unies à Lake Success.

Côte des Neiges et Snowdon Women's Club. — Causerie de M. O. R. Evan. Sujet: La famine en Europe.

Accredited Public Accountants. — Banquet annuel dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, à 7 h. 30.

Société médicale. — Symposium sur la poliomyélite, à 9 h. p.m., au Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke.

St. James Literary Society. — Conférence par M. le prof. Henry Alexander, à 8 h. 15, à l'Engineering Institute, 2050 rue Mansfield. Sujet: Chaucer après six siècles.

Henry George Public Speaking Club. — Causerie par Howard S. Ross, C.R., à 7 h., au salon B de la Gare Centrale. Sujet: Le parler en public, une manie ou une passion?

Cherrier 9360 **GARCIA POULIN, A.P.A.** Auditeur Public Accrédité de Québec Accredited Public Auditor of Québec

Impôt sur le revenu SPECIALITES: nu et installation système comptabilité.

1700 Sherbrooke E., apt 25 app. Gauthier Montréal

Avis de décès

CARDIN. — A sa résidence à Sorel, le 20 octobre 1946, à l'âge de 67 ans, est décédé l'honorable P.-J. Arthur Cardin, ancien ministre des Travaux publics et des Transports. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 octobre. Le convoi funéraire partira de sa demeure à Ste-Anne de Sorel, à 9 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister.

Service anniversaire

FORTIN — Mercredi, le 23 octobre courant, à huit heures, en l'église St-Joseph de Bordeaux, rue Viel, sera chanté un service de 1er anniversaire pour le repos de l'âme du révérend Père Roger Fortin, S.J. Parents et amis sont priés d'y assister.

CALENDRIER

10e mois OCTOBRE 31 jours
Dernier MERCREDI OCTOBRE 1946
N.-D. DU PERPETUEL SECOURS.
Lever du soleil, 6 h. 26.
Coucher du soleil, 5 h. 02.
Lever de la lune, 4 h. 44.
Coucher de la lune, 4 h. 39.
Dernier Quartier, le 17, à 8 h. 28m. du mat.
Nouvelle Lune, le 24, à 6 h. 32m. du soir.

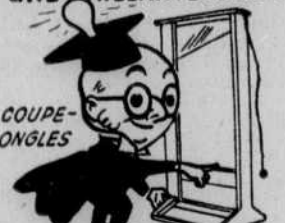
OCTOBRE 1946						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Canadienne (à responsabilité limitée) éditeur-proprétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Association Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Toute reproduction de dépêches ou d'articles du "Devoir" sans permission écrite de l'éditeur est formellement interdite.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe d'avis de la poste d'Ottawa

UNE BRILLANTE IDÉE !



LAMPES DE QUALITÉ LACO



ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est. STE-CATHERINE Ecoutez le radi
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1788-1787 12 h. 30

Vos amis... les marchands détaillants

C'est pour vous des amis, des voisins et des gens qui prennent une part active à la vie de votre paroisse ou de votre quartier.

Si vous tombez malade, le pharmacien se dépêche à préparer le remède nécessaire. Souvent, si le médecin ne peut venir de suite, il rendra les premiers soins en cas d'accident.

Vous épicer et votre boucher, qui s'efforcent de pourvoir à vos besoins et de satisfaire à vos caprices... que ferez-vous, que pourriez-vous faire sans eux? Le quincaillier, qui vous fournit de tout ce qu'il vous faut, depuis une broquette jusqu'à une brouette.

Songez à la foule de marchands sur lesquels vous comptez pour souliers, vêtements, ustensiles de cuisine et les mille et une choses qui rendent la vie plus facile et agréable.

Sans le service obligeant que vous rendent les détaillants du Canada, la vie facile ne serait pas possible.

Quatre-vingt-dix-neuf détaillants sur cent possèdent une police d'assurance sur la vie, et il y en a des milliers qui sont des clients appréciés de la Confederation Life Association.

Au cours de cette soixante-quinzième année de son existence, la Confederation Life Association se fait un honneur de rendre hommage aux marchands détaillants du Canada.

Avant de vous assurer, consultez la

Confederation Life Association

EDITION QUOTIDIENNE	
INADA (Sout Montréal et le bousille)	\$6.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

Les libéraux ont subi deux défaites hier

Le parti progressiste-conservateur remporte la victoire dans Toronto-Parkdale et Portage-La-Prairie — M. Bracken attribue la défaite libérale à la politique du logement, aux taxes et à l'insécurité industrielle — Aucune déclaration de M. King — Le parti C.C.F. arrive en troisième place et le candidat communiste ramasse 900 votes

Toronto, 22 (C.P.) — Les libéraux ont perdu les deux élections partielles qui ont été tenues hier dans les comités de Toronto-Parkdale et de Portage-La-Prairie. Les deux candidats progressistes-conservateurs ont remporté la victoire.

A Toronto, M. Harold Timmins, un conseiller municipal, porteur d'un mandat progressiste-conservateur, a remporté les honneurs et il se joindra aux membres de l'opposition aux Communes.

Dans les premiers résultats la victoire du candidat conservateur était déjà marquée et il prit immédiatement une avance de 550 voix sur son plus proche adversaire, le lieutenant-colonel John W. G. Hunter, libéral. Le siège de Parkdale était d'ailleurs détenu par le parti conservateur depuis 1914.

Quelque le candidat C.C.F., M. Ford Brand, fut arrivé troisième, son parti a gagné l'une de ses plus grosses victoires dans ce comté en comparaison des résultats des élections générales de 1945 lorsque le Dr Herbert A. Bruce remporta la victoire. Il a remporté 6,547 voix, soit 2,359 de plus que la dernière fois.

L'élection de M. Timmins au cours de cette élection complémentaire nécessaire par le retrait du Dr Bruce, en avril dernier, a été convenue par le colonel Hunter deux heures seulement après la fermeture des polls. Les chiffres finaux démontrent que M. Timmins a remporté 8,193 voix contre 7,643 données au candidat libéral. Les autres candidats, Mme Elizabeth Morton, travailliste-progressiste, et Len Palmer, socialiste-travailliste, ont remporté respectivement 969 et 96 voix.

M. Timmins s'est assuré d'une bonne avance de l'année dernière, lors du 25e poll environ. Cependant, sa majorité sur le candidat ministériel a été moindre que les majorités des précédentes élections en 1935, 1940 et 1945 alors qu'elles ont été de 1,858, 1,124 et 1,607.

Environ la moitié des 45,000 votants se sont prévalus de leur droit de vote. Quelques instants avant de commencer l'élection, le colonel Hunter, candidat défait, annonçait que sa femme venait de donner naissance à une fille.

Dans sa campagne électorale, M. Timmins a critiqué le gouvernement canadien pour sa politique du logement. Il a également préconisé l'augmentation des exemptions de taxes aux biens pour les célibataires que pour les hommes mariés.

Dans Portage-la-Prairie, Manitoba, 22 (C.P.) — M. Calvert C. Miller, un avocat et le président de l'Association progressiste-conservatrice du Manitoba, est devenu hier soir l'un des deux nouveaux membres du Parlement fédéral, représentant son comté de Portage-la-Prairie.

Alors qu'il ne reste qu'un poll à pour avoir distribué des circulaires

Philippe Bertrand, âgé de 32 ans, 2272 Des Erables, a été arrêté ce matin, en face des moulins de la Dominion Textile, alors qu'il distribuait des circulaires du parti ouvrier-progressiste, annonçant une assemblée, où le chef provincial du parti, M. Guy Caron, devait prendre la parole. La circulaire portait aussi la photographie de Caron.

Gérard Dussault, 22 ans, 4122 Colonial, et Marie-Louise Giroux, 35 ans, 4211 rue Drolet, ont aussi été appréhendés alors qu'ils distribuaient les mêmes circulaires, en face de la Dominion Rubber.

Les accusés ont comparu ce matin, devant le recorder Léon Plante, et ils ont admis leur culpabilité. Ils ont été libérés d'une peine de 15 jours de prison. Me Mergler occupait en défense.

Les arrestations ont été effectuées par l'escouade anticomuniste de la sûreté municipale, dirigée par le capitaine Jack Ennis.

Quatre nouveaux accusés dans l'affaire Cherrier

Quatre vendeurs des Immeubles Cherrier ont été impliqués ce matin en Cour correctionnelle lorsque des plaintes ont été portées contre eux, outre les nouvelles portées contre Eugène St-Louis, propriétaire des Immeubles Cherrier, et Mlle Yvette Beauchamp, sa secrétaire.

Les nouveaux inculpés sont J.-J. Biffange, O. Meunier, Louis Cherrier et Mme Rose Shale, qui sont accusés d'avoir eux aussi trompé dans des transactions touchant le marché noir du logement.

Me Fabio Monel, c.r., qui occupe pour la poursuite dans ces causes de la Commission des prix, a intenté des poursuites contre ces employés des Immeubles Cherrier parce qu'ils auraient participé à la vente, à des prix exorbitants, d'immeubles qui permettaient aux sans-foyer de se procurer un logis.

En tout et pour tout, 140 plaintes ont été prises contre un groupe de personnes impliquées dans cette affaire, mais à date seulement 60 ont été entendues devant le tribunal.

La première cause instituée contre St-Louis et Yvette Beauchamp sera jugée demain aux enquêtes préliminaires.

Berlinois mécontents du régime communiste

Telle serait l'interprétation de l'élection de dimanche dernier

Berlin, 22 (A.P.) — Le général Joseph McNarney a interprété aujourd'hui les résultats des élections municipales de Berlin, tenues dimanche, comme "l'expression du mécontentement de la population de cette ville à l'égard du présent gouvernement de la zone communiste".

"Le peuple a formulé, par son vote, sa protestation contre la fusion forcée des partis existant par les communistes", ajoute le commandant des forces américaines en Europe. Il a rappelé que dans la zone soviétique, on a fondé les partis communiste et social-démocrate en un seul parti, nommé le "parti socialiste uni".

Par la votation de dimanche, en faisant bloc à part, les sociaux-démocrates ont rompu cette fusion, dans Berlin, où elle n'a d'ailleurs jamais été réelle.

Le général McNarney, d'autre part, a suggéré que les ministres des Affaires extérieures des Quatre Grands tiennent en Allemagne même leurs pourparlers sur la rédaction du traité de paix allemand. "Ils auront ainsi les faits à leur portée", explique-t-il. Il a précisé que les expatriés des Quatre devraient avoir lieu à Berlin, où les problèmes pourraient être étudiés sur place, avec toutes les informations voulues.

Il est probable, toutefois, que les Quatre commenceront leurs discussions relatives au traité allemand au cours de l'Assemblée générale de l'ONU, à New-York.

Nomination russe qui suscite des commentaires

Moscou, 22 (A.P.) — La nomination de Gueorgi M. Malenkov, âgé de 45 ans, comme l'un des vice-présidents du conseil des ministres et sa démission comme membre du présidium du soviet suprême, est l'objet de beaucoup de commentaires ici, aujourd'hui. Ce changement a été rendu public après l'approbation des deux chambres du soviet suprême, samedi.

Dans l'un de ses récents discours publics, lors de la campagne électorale à Moscou, le 8 février dernier, Malenkov avait déclaré: "Le faible n'est pas respecté, et on a vu souvent que le faible a été battu. Ce n'est pas un secret que nos amis nous respectent parce que nous sommes forts, et il faut toujours se rappeler que les amis nous respectent seulement lorsque nous sommes forts".

Un constable qui l'a échappée belle

Le constable Paul Durocher, du poste no 20, a été blessé accidentellement la nuit dernière par un bal de revolver d'un des confédérés. L'accident est arrivé à minuit alors que les constables de ce poste faisaient vérifier leurs armes par l'officier en charge, avant de se rendre à leur devoir respectif.

La balle est partie du revolver du constable Albini Brizard, dont l'arme était tombée par terre; mais au moment de la ramasser il a pressé trop fort la gâchette et la balle est allée se loger dans la jambe du constable Durocher.

Le sergent Roger Roy, en charge du poste à ce moment de la nuit, a déclaré qu'il s'agissait d'un pur accident. Quant au constable Durocher, il a été hospitalisé à Saint-Luc.

Les présumés dynamitards

Le juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du Banc du roi, a différencié ce matin, ré ce prochain terme des Assises la cause d'Arthur Plouffe, Benoit Vincent, Fleurant Landry, Etienne Bienvenue, Maurice Touzard et Germain Daoust, accusés d'avoir conspiré pour se servir d'explosifs contre la propriété des National Breweries, mettant ainsi la vie de quelqu'un en danger. Le procès de Canadair Ltd. accusé d'intimidation, a aussi été remis au même temps.

Panique au Bengale

Chandpur, Indes, 22 (C.P.) — L'exode en masse de milliers de villageois pris de panique, de l'est du Bengale, a sérieusement compliqué le problème de la nourriture dans une région où la famine sévit continuellement.

Les réfugiés, tous des Hindous, arrivent sans cesse dans cette misérable ville ferroviaire de Chandpur depuis que les troubles entre Mahométans et Hindous ont débuté dans les districts de Noakhali et de Tippera. La majorité d'entre eux viennent de villages encore en paix et seulement un petit nombre arrivent de régions troubles.

En août dernier Calcutta a été la scène d'un exode semblable alors que des milliers de personnes ont fui vers la campagne.

Coupable de vol à main armée

Québec, 22 (D.N.C.) — Lionel Veilleux, 23 ans, de Québec, a été trouvé coupable hier par le jury des Assises de vol à main armée à la boulangerie Strachan, rue de la Reine, à Québec, le 27 février dernier. Le verdict a été rendu après que le jury eut délibéré pendant une heure et dix minutes. M. Joseph Turcotte, président des jurés, a annoncé la décision à M. Gustave Chouinard, greffier de la paix.

Le juge George F. Gibson, qui a présidé le procès, rendra la sentence mardi prochain, le 26 octobre.

Une nouvelle grève dans le charbon mou?

Avertissement de John Lewis à l'administration Truman

Washington, 22 (A.P.) — John L. Lewis a de nouveau menacé l'administration du président Truman d'une grève des mineurs de charbon mou. On prévoit qu'il demandera des augmentations de salaires pour les mineurs et qu'il accusera le gouvernement d'avoir manqué aux clauses du contrat conclu avec les mineurs.

M. Lewis a gardé le silence pendant six mois. Mais l'administration qu'il a donné hier au gouvernement pourrait bien signifier une grève de 400,000 mineurs de charbon mou. Cette grève commencerait le 20 novembre, soit au début de l'hiver.

Lewis a adressé son avertissement à M. J. A. Krug, secrétaire de l'intérieur, hier. Il a demandé la reprise des négociations pour un nouveau contrat le 1er novembre; à cette demande, M. Lewis a joint une menace, celle de déchirer le contrat existant dans l'espace de 30 jours.

M. Krug a répondu qu'il ne voyait pas comment le gouvernement avait failli à ses engagements avec les mineurs. Il a même dit que les mineurs y avaient failli les premiers en déclarant quelques grèves malgré la défense que leur en faisait le contrat.

M. Krug s'est dit confiant que le pacte gouvernemental "durera tout au long de la période durant laquelle le gouvernement opérera les mines". M. Krug n'a cependant pas affirmé s'il serait à Washington le 1er novembre pour rencontrer M. Lewis.

En critiquant l'attitude du gouvernement, M. Lewis a déclaré que les ouvriers avaient perdu des millions de dollars. On s'y prend mal, dit-il, pour le faire bénéficier de la royauté qui leur est concédée par le contrat, sur chaque tonne de charbon qui sort des mines. M. Lewis insiste pour que le charbon soit pesé alors qu'il sort de la mine, et non quand il a été nettoyé de toutes ses scories. Or c'est ce qui se fait jusqu'ici, on le pèse après le nettoyage. Et la différence paraît après plusieurs tonnes de charbon.

Envois complétés avec des chemises rejetées

Jos. Paquin, ancien employé de la Biltmore Shirt Co., compagnie dont les trois directeurs, Abraham, Louis et Barney Lefcor, ainsi que le contremaître, Sydney Cantor, sont accusés de conspiration, ont déclaré qu'à plusieurs reprises, sur instruction de ces supérieurs, ils avaient dû compléter des envois de chemises militaires qui avaient été rejetées par les inspecteurs du gouvernement, à élé le témoin entendu ce matin, au procès de cette compagnie qui se déroule présentement devant le juge C.E. Guérin.

Paquin, questionné par Me Gerald Fautoux, C.R., avocat de la poursuite, assisté de Mes Hugh O'Donnell et Clarence Quinlan, a déclaré qu'à plusieurs reprises, sur instruction de ses supérieurs, il avait dû compléter des envois de chemises militaires qui avaient été rejetées par les inspecteurs du gouvernement, à élé le témoin entendu ce matin, au procès de cette compagnie qui se déroule présentement devant le juge C.E. Guérin.

Le témoin a aussi déclaré que le lendemain de la visite de la police à la Biltmore Shirt, Sydney Cantor et René Bergeron, un autre contremaître, étaient allés lui demander de prendre la responsabilité de cette affaire en lui promettant l'aide nécessaire si jamais il avait maille à partir avec la justice.

De plus, dit-il, ils m'ont offert à peu près \$2,000 si je voulais accepter.

L'instruction du procès se continuera avec le témoin interrogatoire du témoin par Me Gustave Monette, C.R., avocat de la défense, assisté de Me Jack Spector, C.R.

La grève réglée dans le caoutchouc

Toronto, 22 (C.P.) — Moins de 3,000 ouvriers de quatre usines sont demeurés en grève sur les 10,000 employés des 10 usines de caoutchouc ontariennes qui ont quitté leur travail le 24 juin dernier afin d'obtenir la semaine de 40 heures et une augmentation de salaire de vingt sous l'heure. Six usines ont réglé une base de treize sous plus des bonis.

Les derniers à accepter ces conditions sont les 3,000 ouvriers de Goodyear Tire and Rubber qui doivent aujourd'hui soumettre les offres à leurs membres.

Les membres des United Rubber Workers of America, encore en grève, sont les employés des usines torontoises de Gutta-Percha ainsi que celles de Kitchener.

Les pilotes demandent \$1,200 par mois

Washington, 22 (A. P.) — Les efforts tentés en vue de régler la grève des pilotes des T.W.A. se sont avérés nuls aujourd'hui alors que tout indique que le gouvernement prendra bientôt des mesures pour mettre fin à ce conflit.

L'union des pilotes, affiliée à l'A.F.L., demande des augmentations de salaire qui donneraient aux employés \$1,187 par mois, plus un boni pour les envolées océaniques. D'autre côté, la compagnie a déclaré que l'union demande \$1,250 par mois.

Jusqu'à maintenant, les pilotes des quadrimoteurs "Constellations" ont gagné jusqu'à \$918 par mois. M. M. Jack Frye, président des T.W.A., ni David L. Behncke, chef de l'Association des pilotes, ne veulent vouloir fléchir.

La grève affecte 115 avions sur un parcours de plus de 28,000 milles, de la Californie à l'Arabie.

814 Juifs transportés à Chypre

Les actes terroristes se multiplient à Jérusalem et à Haïfa

Haïfa, 22 (A.P.) — Deux navires anglais faisaient aujourd'hui voile pour l'île de Chypre, y transportant 814 Juifs, arrêtés jusqu'au moment où ils allaient réussir à pénétrer en Terre sainte sans autorisation.

Ce sont les anciens transports de troupes "Ocean Vigour" et "Empire Heywood" qui amenaient les immigrants clandestins, dont 350 femmes, à Chypre, où on les enferma dans des camps de détention.

Sous la conduite de quelque 200 soldats bien armés, les réfugiés juifs sont descendus du schooner "Fenice", ont fait une centaine de verges sur les quais de Haïfa, et ont été de suite quittés la "terre promise" pour s'embarquer à bord des transports Ocean Vigour et Heywood.

Un groupe de marins du balayeur de mines britannique "Moon" aborda hier le "Fenice", et le conduisit à Haïfa. Il y avait trois jours que les passagers du "Fenice" manquaient de vivres. "Nous voulons la liberté sur le sol de Palestine", criaient les réfugiés. Un interprète leur promit nourriture, eau fraîche et bons traitements, mais les avertissements que toute résistance serait inutile.

On n'eut pas de peine à rétablir le calme. Un seul homme tenta de s'échapper en plongeant dans les eaux du port. On le repêcha, et l'on dut pratiquer sur lui la respiration artificielle. On rapporte qu'il s'est vite rétabli.

Les soldats durent venir en aide à plusieurs personnes épuisées. Il se serait trouvé, dans le groupe, une cinquantaine de femmes enceintes. A l'avant du groupe, sur le quai, marchait une jeune Juive polonaise aux cheveux noirs, âgée d'une douzaine d'années seulement.

Plusieurs de ces réfugiés ont fait du camp de concentration dans les pays qu'ils ont quittés. "Nous retournerons encore au camp de concentration! Encore de l'hitlerisme!" dit l'un d'eux.

Après les avoir fouillés et aspergés d'insecticide, on plaça les réfugiés dans des cages de barbelés, sur les transports, et on leur distribua de la nourriture et de l'eau.

Les clandestins juifs de Palestine firent distribuer hier des feuillets menaçant de mort tout soldat porteur d'une arme, en Terre sainte, et annonçant d'autres mesures "pour combattre l'ennemi britannique".

On annonce officiellement le dynamitage de deux locomotives et d'un wagon aujourd'hui, à 4 milles de Jérusalem, sur la voie menant à Lydda. Les locomotives sont très endommagées, de même que la voie ferrée, mais il n'y aurait pas eu de perte de vie.

La police d'Haïfa annonce de son côté qu'une bombe a été lancée contre un jeep, hier soir, mais que les occupants du véhicule s'en sont tirés indemnes.

Convention des mineurs à Truro

Truro, Nouvelle-Ecosse, 22 (C.P.) — Les officiers de l'Union des mineurs d'Amérique (C.C.T.-C.I.O.), district no 26, ont approché les représentants de la Fédération américaine du travail en vue de promouvoir au pays une plus grande unité du mouvement ouvrier.

La nouvelle a été dévoilée ici aujourd'hui dans le rapport annuel des officiers de l'Union des mineurs (C.C.T.-C.I.O.) en convention de district actuellement.

On lit dans ce rapport: "La situation est claire pour tous aujourd'hui; le progrès du travail tant sur le plan national que provincial est grandement retardé par la division du mouvement ouvrier en deux groupes".

"Après avoir réalisé qu'il est particulièrement essentiel qu'en Nouvelle-Ecosse, le mouvement ouvrier obtienne l'unité, vos officiers ont approché le centre de Halifax de la F.A.T. et lui ont fait des propositions pour venir à une plus grande unité d'action".

"Nous sommes heureux de signaler, continuant à dire les officiers dans leur rapport, qu'il y a plusieurs unions du Congrès des métiers et du travail qui dans cette ville sont prêtes à travailler ensemble, et vos officiers ont grand espoir que ces desirs se réaliseront très prochainement".

Le rapport ne signale pas d'autres détails.

On sait que l'Union des mineurs américains s'était jointe à la Fédération américaine du travail avec son président, John L. Lewis; mais la filiale de la même union au Canada n'a pas encore limité ce geste en se rattachant au Congrès des métiers et du travail, le pendant de la F.A.T. au pays.

Le rapport des officiers a été présenté à quelque 13,000 mineurs de charbon de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Le rapport a aussi averti les membres que les officiers étudieront bientôt les clauses à inclure dans le nouveau contrat qu'ils devront signer sous peu avec les propriétaires des mines; le contrat actuellement en vigueur expire le 31 janvier prochain.

D'après ce contrat, le salaire minimum quotidien est de \$5.80 et leur semaine est de 48 heures, à raison de 8 heures par jour.

Menace de grève écartée

Une menace de grève de quelque 200 télégraphistes à bord d'océaniques canadiens a été écartée hier. On annonce que les négociations entre les armateurs et l'Association canadienne des communications (C.C.T.-C.I.O.) s'ouvriront demain à Montréal. Le quartier général de l'Union de Halifax prétend que 87 pour cent des télégraphistes de la côte est sont membres de l'A.C.C.

Le Conseil privé

Ce tribunal continuera-t-il d'être la cour d'appel de dernier ressort?

Sept juges du Conseil privé décideront de cette question ce mois-ci — Me L. Emery Beaulieu, c.r., de Montréal, défendra les intérêts de la province de Québec — Intimes et appelants — Question controversée depuis 1939

Londres, 22 (C.P., câble). — Le Conseil privé de Londres continuera-t-il d'être la Cour d'appel de dernier ressort pour les causes judiciaires canadiennes? C'est ce qu'auront à décider ce mois-ci sept juges du Conseil privé de la Chambre des lords, le plus haut tribunal d'Angleterre, dont la session d'octobre commence demain.

Cette cause, qui affectera de façon vitale la constitution judiciaire du Canada, est la première de trois appels soumis au Conseil privé. Fait significatif, le lord chancelier William Allen Jowitt, la plus haute autorité juridique d'Angleterre, présidera cette session, importante entre toutes.

Ajournée depuis 1940 du fait de la guerre, cette cause a trait à un bill qui, une fois sanctionné, permettra au Canada de ne plus considérer le Conseil privé comme la Cour d'appel de dernière instance pour les causes canadiennes.

Les intimes, qui sont en faveur de la loi, sont les procureurs généraux du Canada et ceux des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. Les appelants, qui combattent la nouvelle législation, sont les procureurs généraux de l'Ontario, de la Colombie canadienne et du Nouveau-Brunswick.

La Nouvelle-Ecosse, qui s'opposait en premier lieu au bill, s'est retirée. La province de Québec, qui n'apparaît pas au dossier dans les procédures, premières, intervient aujourd'hui comme appelante.

Trois avocats canadiens qui ont des factums à présenter au tribunal

Le cultivateur, un élément indispensable à la province

M. Duplessis souligne l'importance de l'agriculture

Québec, 22 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec et trois de ses collègues, MM. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Paul Savé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, et Patrice Tardif, ministre d'Etat, ont assisté ce matin à l'ouverture de la réunion annuelle des directeurs et professeurs des écoles d'agriculture et des dirigeants de la jeunesse rurale de la province. Ces importantes assises qui doivent durer trois jours, au Parlement, sont sous le patronage de M. Laurent Barré et la présidence de M. Jean-Charles Magnan, directeur du service de l'enseignement agricole.

Des discours ont été prononcés ce matin par le premier ministre, le ministre de l'Agriculture, le ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, M. l'abbé L.-P. Caron, directeur de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, qui représentait S.E. Mgr Pelletier, M. le chanoine Armand Malouin, président de la corporation de la future école d'agriculture de Sherbrooke, et autres. M. Stanislas Bégin, sous-ministre de la Colonisation, M. Gustave Poisson, sous-ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, M. B.-O. Filteau, secrétaire français du département de l'Instruction publique, M. l'abbé Arthur Fortier, chef des services au ministère de la Colonisation, M. J.-E. Laforce, membre de la Commission du Service civil et tous les dirigeants de la jeunesse rurale étaient présents.

S'adressant aux congressistes, le premier ministre leur a déclaré: "Vous avez le droit de compter sur la collaboration du gouvernement et vous l'aurez. Vous avez des problèmes à résoudre et nous voulons vous aider."

Nous avons bâti des écoles d'agriculture et nous en bâtons d'autres. Nous allons également donner une école de médecine vétérinaire, dont la nécessité est reconnue. Collaborer à la prospérité de l'agriculture, c'est collaborer à la prospérité de la province.

M. Duplessis déclara ensuite qu'il aimerait à voir un grand nombre d'agronomes établis sur des terres, que rien ne vait la prédication par l'exemple. Je vous demande, dit-il, d'étudier ce problème et de faire des suggestions au gouvernement.

Comme premier ministre, dit encore M. Duplessis, je vous demande de convaincre les cultivateurs et les membres de leur famille de l'importance de rester attachés à la terre. Le premier ministre déclara que le cultivateur est un élément indispensable à la conservation de nos traditions et à la lutte contre les éléments subversifs.

Le premier ministre déclara encore qu'il avait appelé trois cultivateurs dans le cabinet et qu'en choisissant un ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, il avait jeté les yeux sur un jeune essentiellement rural.

Après son discours, le premier ministre insista sur le fait que l'agriculture reforme des éléments de stabilité qu'on ne trouve pas ailleurs et la nécessité de conserver intactes nos traditions ancestrales.

Plus de 100 autres passagers ont dû cependant demeurer à Paris, Rome et Shannon à cause de la grève des pilotes commerciaux qui a été déclarée hier.

L'envolée spéciale a été décidée hier afin de rendre service aux délégués. Le pilote de l'avion est M. Larry Trimble, assistant-surintendant du vol dans la région européenne pour le compte des T.W.A. et son assistant est M. Stanley Stanton, assistant-gérant technique.

Parmi les passagers de l'avion, il y a M. Julien Huxley, chef de l'UNESCO, ainsi que des délégués d'Ethiopie, d'Albanie et d'autres pays du sud de l'Europe centrale.

"Demandez à Molotov"

Londres, 22 (C.P.) — Le premier ministre Smuts de l'Afrique-Sud, est aujourd'hui parti par avion pour destination de l'Assemblée des Nations Unies à New-York. Lorsqu'on lui a demandé durant combien de temps il demeurerait dans la métropole américaine, M. Smuts a répondu: "Demandez à M. Molotov".

Les directeurs de la compagnie au contrôle

Paris, 22 (A.P.) — Avec deux représentants des T.W.A. à son contrôle, un avion spécial s'est aujourd'hui envolé de New-York avec à son bord 33 délégués aux Nations Unies et d'autres personnes désireuses d'assister à l'ouverture de l'Assemblée générale demain.

Plus de 100 autres passagers ont dû cependant demeurer à Paris, Rome et Shannon à cause de la grève des pilotes commerciaux qui a été déclarée hier.

L'envolée spéciale a été décidée hier afin de rendre service aux délégués. Le pilote de l'avion est M. Larry Trimble, assistant-surintendant du vol dans la région européenne pour le compte des T.W.A. et son assistant est M. Stanley Stanton, assistant-gérant technique.

Parmi les passagers de l'avion, il y a M. Julien Huxley, chef de l'UNESCO, ainsi que des délégués d'Ethiopie, d'Albanie et d'autres pays du sud de l'Europe centrale.

Règlements en vigueur le 1er novembre

Ottawa, 22 (C.P.) — L'ambassade américaine annonce aujourd'hui que les nouvelles lois permettant aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis pour six mois sans passeport ni visa deviendront en vigueur le 1er novembre.

Les nouveaux règlements, accordés aux Canadiens à peu près les mêmes privilèges que le Canada accorde aux Américains, seront bientôt publiés dans le registre fédéral, devenant par là officiels.

Histoire générale de la musique

par W. L. LANDOWSKI

prof. au Conservatoire de Rouen. Evolution générale de la musique. Biographie assez complète des musiciens de jadis qui sont peu familiers.

Cet ouvrage est destiné à tous les musiciens, à tous les étudiants et interprètes, à la jeunesse de tous les pays pour les attacher à ce patrimoine universel.

Volume de 300 pages.
Au comptoir: \$2.35
Par la poste: \$2.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice: Germaine BERNIER

La guerre aux taudis

Voilà une bonne guerre: une guerre recommandable au possible mais qui ne se déclenche pas partout avec la même vigueur ni la même célérité.

Le commissaire aux logements de New-York, M. Thomas Saxl, donne un exemple qui devrait entraîner nombre d'autres. En parlant en guerre contre les taudis de Harlem. Il va jusqu'à menacer de prison les propriétaires de ces boîtes à conserves humaines ou plutôt inhumaines, s'ils ne font rien pour corriger la situation.

Dans nombre d'édifices tombant en ruines, à quelque distance seulement des rues les plus brillantes du monde: Park Avenue et la Cinquième Avenue, des centaines de familles noires vivent serrées les unes sur les autres, au milieu des rats.

Il y a déjà quelques mois que ce commissaire a entrepris sa lutte contre les taudis de Harlem. Après une tournée d'inspection dans les pires quartiers noirs, il a prononcé trente condamnations pour infraction aux règlements municipaux, contre les propriétaires d'immeubles en les menaçant de prison s'ils refusaient de collaborer avec les autorités. Dans un seul pâté de maisons, il a relevé 1407 infractions.

Mais la collaboration semble aussi difficile à obtenir là qu'ailleurs, parce que M. Saxl a trouvé des conditions "ultra mauvaises" dans six autres immeubles où rien n'avait été entrepris à la suite de ces appels officiels demandant d'évacuer les débris, de réparer les emplacements et de refaire les plafonds. Une locataire noire a déclaré: "Je paie 32 dollars par mois pour cinq pièces minuscules et les rats et les cafards grouillent partout".

Devant l'ampleur et la difficulté de sa tâche, M. le commissaire a déclaré: "S'il n'y avait pas la crise du logement, je ferais abattre tout ce quartier".

Si un commissaire du logement entreprenait chez nous, à Montréal, une semblable enquête, pense-t-on qu'il n'aurait pas raison également de partir en guerre contre les conditions actuelles d'habitation dans la métropole: taudis, logements insalubres, pièces et chambres surpeuplées?

Apparemment, les centaines de familles qui ont élu domicile dans des garages, des caves, des magasins, des pavillons, des balcons publics et même des poutilliers, au début de la guerre, vont entreprendre un nouvel hiver dans ces abris aux très mauvaises conditions hygiéniques.

Les travailleurs sociaux nous affirment qu'on ne peut s'imaginer l'entassement qui existe actuellement à Montréal dans des logis exigus. Les cas de 4 familles dans un même logement, de familles n'ayant qu'une chambre pour chacune, ou de familles de cinq à sept membres, n'ayant que deux pièces, etc., etc., ne se comptent plus.

Un autre aspect du problème de logement qui devient de plus en plus épineux c'est la question des locaux avec enfants. Qu'on refuse les enfants dans les chambres toutes cela s'explique, qu'un propriétaire refuse par-ci par-là de louer à une famille peu recommandable qui ferait d'un appartement confortable un taudis en dedans de trois mois, cela s'explique encore, mais que des propriétés de plus en plus nombreuses s'érigent systématiquement contre les ménages avec enfants et refusent de leur louer quelles que soient leurs références et à quelque milieu qu'ils appartiennent, voilà qui est de plus en plus anormal et antisocial.

L'autorité religieuse réprouve cette manière de faire et condamne ces autocaractères des loyers, ce devrait être suffisant, ce n'est l'est pas et ce serait à l'autorité civile à sévir contre ces propriétaires qui sont d'abord de mauvais citoyens. Des dispositions devraient être prises pour que ces propriétés puissent être rapportées, obligés de fournir la raison de leur refus et au besoin soumis à une amende si leur mauvaise volonté est trop évidente.

Il y a assez d'autres difficultés, qui semblent insurmontables dans le problème du logement, (peut-être bien parce qu'il n'y a que des incapables à s'en occuper) qu'au moins on devrait pouvoir mettre à la raison les propriétaires récalcitrants en leur redonnant le sens commun et le sens social.

Germaine BERNIER

Plus de 75,000 enfants bénéficient de l'hygiène

Au cours du mois d'août, 75,938 enfants de moins de six ans ont bénéficié des cliniques de puériculture du ministère provincial de la Santé. C'est à la maison que l'en-



fant fait l'apprentissage de la vie. Toute mère qui souhaite la santé et le succès pour ses enfants doit commencer par appliquer à la maison les règles de l'hygiène et les prescriptions de la médecine préventive. C'est l'unique moyen de les préparer contre les périls que court la santé durant les périodes subéquentes. Profitez bien des cliniques tenues par les hygiénistes du ministère de la Santé et des visites qu'ils vous font.

Les Hémorroïdes sont très douloureuses. Soignez-les avec PAZO

Si de simples hémorroïdes vous font souffrir le martyr, n'attendez pas. Demandez aujourd'hui de l'Onguent PAZO à votre pharmacien. Des millions de gens ont été vite soulagés par la triple action du PAZO. (1) calme la douleur et la démangeaison (2) lubrifie les parties sèches et dures — aide à prévenir les fissures douloureuses (3) tend à diminuer le gonflement et à enlever le saignement. S'applique facilement avec la canule perforée spéciale PAZO.

PAZO SOULAGE RAPIDEMENT

Soixante ans!

Aujourd'hui vous avez, dites-vous, soixante ans. Je l'avais publié, merci de me l'apprendre. Car votre esprit si vif et votre cœur si tendre. Auraient pu dans l'erreur me laisser bien longtemps.

Que je vous salue bon gré de n'en avoir pas trente. Je serais amoureux, vous seriez mécontente. Et je ne jouirais dans mon demi-bonheur. Ni de tout votre esprit ni de tout votre cœur.

Vous avez soixante ans sans qu'on puisse en médire. Chacun peut vous aimer, chacun peut vous le dire. Vous avez soixante ans, et tout vous est permis. Les jeunes amoureux comme les vieux amis.

Vous savez pardonner, car vous savez comprendre... La raison qui rend fort, la pitié qui rend tendre. Embaument votre cœur des parfums du printemps. Oh! que vous m'êtes chère avec vos soixante ans!

Marquis de FOUDRAS

La santé des écoliers

Le déjeuner est aussi important que les deux autres repas

...particulièrement chez les écoliers! En quoi devrait-il donc consister ce repas du matin? Très simple: un fruit ou un verre de jus de fruit. Le jus de tomates par exemple ne coûte pas cher, et il est assez riche en vitamine C. Des céréales: le gruau d'avoine est un aliment bon marché, arrosé ou non de mélasse, il est une source de calories et de vitamines "B". Une coupe de tranches de pain: c'est encore là un aliment accessible à toutes les bourses et, si on donnait sa préférence au pain de blé entier ou au pain blanc vitaminé B approuvé-Canada, on aurait encore plus de valeur nutritive pour le même argent. En ajoutant à ces aliments un verre de lait ou un breuvage au lait chaud, on a pris un déjeuner très satisfaisant: si toutefois l'enfant a plus d'appétit, on peut y ajouter quelques autres mets au goût: un oeuf, marmelade, confitures, miel, fruits, etc.

Les autres repas sont généralement assez bien pourvus quant à la quantité mais il faut aussi la qualité, c'est-à-dire l'inclusion de certaines catégories d'aliments inscrits au programme quotidien et qui ne sont pas représentés au déjeuner. Il faut aussi voir à ce que les enfants ne mangent pas trop vite; la mastication est recommandée dans le but d'obtenir une dissociation de la masse alimentaire qui, réduite en fines parcelles, sera assimilée plus facilement par les sucs digestifs. D'ailleurs c'est un moyen de ménager son estomac et de le conserver en bon état plus longtemps.

Il est un autre repas qu'un grand nombre d'enfants prennent à l'école durant la période scolaire. On oublie trop souvent que même s'il est pris à l'école, le lunch du midi est un repas et quand on le réduit à quelques morceaux de pain beurré et quelques friandises, il est bien difficile, pour l'enfant, de prendre, aux deux autres repas, assez d'aliments pour suffire à ses besoins d'énergie, tout comme il est à peu près impossible d'y inclure toutes les catégories d'aliments recommandés. On pourrait causer longtemps des erreurs commises dans la préparation du lunch que les enfants apportent à l'école. C'est à

cause de ces erreurs que l'on fait une campagne monstre à travers tout le pays pour améliorer ce repas.

L'idéal serait de servir un mets chaud aux enfants, mais ça n'est pas toujours facile, surtout dans certaines écoles rurales; toutefois la maman pourrait toujours inclure dans la boîte à lunch des mets préparés avec les articles suivants: viande, poisson, oeufs, fromage ou beurre d'arachide, en sandwich ou présentés autrement; du pain de blé entier ou vitaminé "B" Approuvé-Canada; un légume ou un fruit, de préférence crus; comme breuvage, du lait.

Ecoutez et mettez ces conseils en pratique; vos enfants, qui sont en cause et à qui l'on apprend ce qui est bon pour eux, savent comprendre plus qu'ils ne laissent voir. Faites en sorte que votre conduite ne leur fasse pas concire que vous prenez un plus grand soin de vos pousins que de vos petits.

(Extrait d'un article du Dr J.-Ernest Sylvestre, publié dans le numéro spécial du Bulletin Sanitaire: "La Santé des Écoliers".)

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

"DEMISSION DU CHRETIEN"
Tel est le titre de la conférence que prononcera M. J. J. Penverne, mercredi soir, 23 octobre, à 8 h. 30, à la salle du collège Stanislas, 780 boul. Doherty à Outremont. Cette soirée est organisée par la Jeunesse indépendante catholique féminine, section Outremont, à l'occasion de son 10e anniversaire.

DEMONSTRATION CULINAIRE
A VERDUN
Jeudi, le 24 courant, à 2 h., il y aura une démonstration culinaire à l'École ménagère municipale de Verdun, 1000, cinquième avenue, Verdun.

Les dames et les demoiselles intéressées sont cordialement invitées.

DEMONSTRATION CULINAIRE
Il y aura démonstration culinaire à l'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est. boul. St-Joseph, mercredi le 23 octobre à 2 h. et à 7 h. 30 du soir.

Le menu qui sera présenté convient pour une fête de famille ou une réunion intime.

La présentation du sorbet et du magistral blanc sera un sujet des plus intéressants. La table sera dressée.

Menus: Vin doux, bouillon girofle, Canapés dominos, bifteck à la Suisse, fèves panachées, pommes de terre sautées, pêches bordelaises, sorbet framboise, gâteau au chocolat, truffes dauphinoises.

PARTIE DE CARTES A VILLA MARIA
Mercredi, 23 octobre, à 2 h. 30, aura lieu à Villa-Maria, la partie de cartes annuelle de l'Amicale. De nombreux prix de présence y seront distribués.

Les amicales élèves sont toutes cordialement invitées à cette réunion où elles seront reçues par la Rev. Mère Supérieure et par Mme Conrad Manseau, présidente de l'Amicale, assistée des membres de son comité.

Toutes celles qui déjà ont reçu des billets sont priées d'en rendre compte le plus tôt possible.



Lady Alexander en visite à Caledon en Ontario, accepte des fleurs d'une jeune irlandaise dont les ancêtres viennent également de Caledon en Irlande.

Enfants protégés contre la diphtérie

12,270 immunisations antidiphtériques compilées

Vos enfants sont-ils immunisés contre la diphtérie? Si oui, ils sont bien protégés. Sinon, pourquoi les exposer à une maladie évitable? Au cours du mois d'août dernier, grâce aux hygiénistes du ministère provincial de la Santé, 12,270 enfants ont bénéficié d'une immunisation antidiphtérique complétée. Si vos petits n'ont pas encore profité de cette véritable assurance contre la diphtérie, rendez-vous immédiatement aux cliniques de votre Unité sanitaire de comté et faites-les immuniser. La santé des enfants est un bien trop précieux pour le négliger.

Succès dans l'enseignement

Notre-Dame de Stanbridge, 29 Mile Jeanne d'Arc, Poirier, institutrice, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, une gratification de \$200 pour ses suc-

cès obtenus au cours de l'année scolaire 1945-46. Cette gratification a été obtenue par l'inspecteur Gagnon.

"Gentleman Jack" Jackson fut le premier boxeur amateur à détenir le championnat mondial en 1795.

De quoi demain...

Ce qu'il sera? Hélas! Détournons-nous un instant des choses désagréables que nous n'aimons pas habituellement à entendre. Demandons-nous plutôt ce que nous pourrions faire avec un budget même modeste. Reid — qui n'a pas entendu parler de Reid et de ses belles fourrures? — Reid et fourrures de haute qualité sont des synonymes admis. Et qui achète chez Reid achète à meilleur compte et à des conditions de paiement qui plaisent à tout le monde, même s'il faut se conformer à la loi fédérale des prix et du commerce en temps de guerre. Cela aussi est admis. Dans votre prochaine course en ville, entrez chez Reid (J.-F.) 1-4-7-3, Amherst.

Le Dr Gérin Lajoie à l'Ecole des parents

M. le docteur Léon Gérin-Lajoie donnera mercredi le 23 octobre, à 8 h. 30 du soir, à la salle Saint-Stanislas, 1371 est. rue Laurier, son deuxième cours sur la physiologie du mariage.

Cet enseignement est donné selon les directives catholiques. Il convient que l'auditoire sache apprécier les difficultés auxquelles le conférencier doit faire face dans l'exposé d'un sujet aussi délicat. Et pourtant le mariage étant un lien inviolable, il doit se faire dans une connaissance suffisante.

Dictionnaire Harrap

Harrap's Standard French and English Dictionary

Part one: French-English
Part two: English-French
Deux volumes reliés, pleine toile, format 8 1/4 x 11 1/4, 912 et 1,488 pages.

Au comptoir: \$33.00

Par la poste: \$35.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

CH. 2152

Cela compte... L'expérience compte pour une très large part dans l'art de TEINDRE et dans cet art, la maison Léveillé excelle grâce à ses procédés supérieurs et à ses méthodes éprouvées, pour ne rien dire de la main-d'œuvre experte.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques:

DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4368, Parthenais

Ateliers: 4371, Lafrance

Feuilleton du "Devoir"

LA MAISON

de la

SOURCE BLANCHE

Roman euscarien, par Pierre Alciette

21. (Suite)

Miguel ne remercia point. Il ignorait les subtilités. Mais, redressant le buste et gonflant les joues, il respira avec force, comme soulage soudain d'un grand poids.

Et les deux frères, sans plus rien dire, se remirent au travail.

CHAPITRE VIII

Le temps passa. Ce fut l'automne. Une sorte d'indolence heureuse planait sur la campagne. Le soleil se levait au-dessus de grands étangs de brume; au couchant, il donnait une fête sur les montagnes rouges tout embuées de poussière dorée.

Le vent du sud, tour à tour vio-

lent et câlin, jouait avec les eaux vives qui semblaient agiter de clairs grelots, se coulaient entre les maïs dont il balançait doucement les grosses quenouilles; ou bien il arrachait aux arbres leurs branches, gaulait les noix, ébranlait les maisons.

Des corbeaux, par bandes bruyantes, dansaient des rondes au-dessus des champs. Les premiers oiseaux migrateurs traversèrent la vallée.

Agosti, s'il faisait de louables efforts pour combattre sa nature, avait du moins une passion contre laquelle il n'essaimait point de lutter: la chasse

Pour d'autres de ses compatriotes, ce qui domine tout, c'est le noble jeu de la pelote. Agosti était lui-même un fervent du fronton. Mais sa plus grande passion, c'était la chasse.

Il n'est guère de maison basque qui n'ait son fusil accroché dans l'eskara. Iturri-Churri en avait deux. L'un, très vieux, appartenait à tous, le maître, Miguel, les jeunes, et servait aussi bien pour abattre, à l'occasion, le chat affamé et pillard, effrayer le milan ou la buse, que pour tirer quelque lapin déniché par Soumis dans les touyas. L'autre, d'un modèle récent, avait été acheté par Agosti sur ses économies, pour le plaisir de ses vacances.

Le séminariste, en effet, aussitôt la chasse ouverte, délaissait les travaux des champs. On le voyait dévaler, vif, affairé, de la colline au vallon, à la poursuite d'une compagnie de perdreaux; guetter une proie, accroupi pendant des heures entre des buissons; tendre l'oreille, au-dessus des halliers, à des bruits furtifs; long fantôme noir, raser les haies au crépuscule.

Traqué de toutes parts, le gibier était rare, la chasse difficile dans ce pays tout en croupes et gorges. Qu'importait à Agosti qui, à défaut de cailles ou de perdreaux, se contentait de merles et de geais sur lesquels exercer son adresse. Et le salmiste dont il aimait à se régaler, n'était-il pas toujours assuré par la brochette de petits oiseaux quelconques, — du rouge-gorge au moineau, — dont le joyeux piépiement venait à jamais s'éteindre dans les lacs de Erin que l'etchecho-yauna n'eût laissé à personne le soin de déposer en bordure de ses vignes?

Grande misère des petits oiseaux d'Eskaal-Herria, ces lacs!

Mais venait le temps des palombes.

Les palombes! Le mot, pour Agosti, avait force de magie. Il ne fallait plus, cette fois, compter sur lui pour les champs. Vêtu de sa plus vieille soutane, sur la tête un béret, le fusil en bandoulière, les cartouches à la ceinture, ses appaux enfouis dans un sac ou simplement tenus à la main, le jeune homme partait le matin, à peine la messe entendue, vers la cabane savam-

ment érigée par ses soins entre deux collines, à l'orée d'un pré.

Cette cabane, dont le toit de fourgères mortes mettait dans le paysage une tache brune, à peine distincte, pour ne pas effrayer les oiseaux, il la partageait avec un jeune homme du pays, féru comme lui de chasse aux palombes.

Les sentiers étaient bordés de haies parmi lesquelles éblouait çà et là un bouquet de rubis ou de rouille; sur le sol, les feuilles tombées semblaient des médailles d'or. Agosti n'avait de regards que pour la couleur du ciel, de pensée que pour sa chasse.

Le temps était-il clair? Hochant la tête, il maugréait:

— Elles passeront trop haut. On ne pourra les avoir.

Quatè, au contraire, d'épaisse brume:

— Autant de coups de fusils, autant de poudre perdue.

Mais le vent du sud s'amusa à écheveler les nuages d'un joli coup de pinceau dans un ciel de perle? Ses yeux vifs, sa bouche ouverte sur les larges dents blanches, tout le visage du séminariste riait:

— Ah! ah! ce soir on ne reviendra pas bredouille!

Déjà il tenait par douzaines les oiseaux au bout de son fusil, comptant les bénéfices qu'ils auraient à se partager sur la vente, son compagnon et lui.

Puis, c'étaient les attentes fiévreuses, le guet par les étroites meurtrières, l'émotion du chasseur lorsque les palombes cédaient sans méfiance à l'appel des appaux, ou, flairant le piège, obliquaient à tire-d'aile vers les bois dorés ondulant sous la brise; le coup de fusil, enfin, et la griserie de la victoire ou l'énervement de la défaite, selon les jeux alternés de la chance et du mauvais sort.

Sa soeur apportant le plus souvent à la cabane déjeuner et casse-croûte, Agosti ne reprenait le chemin de la maison qu'au crépuscule.

Un soir qu'il rentrait, fier et joyeux d'avoir tué sa demi-douzaine de palombes, le séminariste aperçut Miguel venant en sens inverse. L'âne et Soumis le précédant, Miguel descendait de la montagne où il était allé ravitailler le berge-

Une heure de marche pour la montée, à peine un peu moins pour la descente. Miguel avait l'habitude. A peu près deux fois dans le mois, il allait ainsi avec le bourricot et son bât lourd de provisions, jusqu'à la borde, s'enquérir du troupeau et de son gardien, apporter à celui-ci le pain, le vin, quelques provisions pour ajouter à son frugal ordinaire de lait et de fromage.

Se rafraîchir, en cours de route à même le fillet d'eau claire qui coule en minuscule cascade, sur des herbes parsemées à des chevelures selon la saison cueillir des cerises ou des noisettes qui feront la joie des enfants; rapporter au printemps, pour une savoureuse omelette, plein le bétail de mousserons; à l'automne, enfile sur une tige de fourges, un brun chapelet de cépes. Miguel aimait ces promenades qui étaient une détente à la fatigue quotidienne. Il en revenait un chausson aux lèvres, et la démarche allègre.

"Pourquoi, aujourd'hui, ce retour inusité avec ce pas traînant, ce regard ennuyé, rivé au sol?" se demandait son frère qui s'était arrêté

(à suivre)

Mardi, 22 octobre 1946

Programmes spéciaux

CBF, 3 h. 30 p.m. — Le concours de Radio-Parents (5ème saison) reprendra mardi. Il fera suite à l'émission "Radio-Parents" qui passe tous les jours à cette même heure, mais qui sera réduite, le mardi, à un tiers de quatre minutes.

Les réponses aux problèmes soumis au concours de Radio-Parents, sont rédigées par M. Georges Dufresne, psychologue, Mme Dufresne, assistante sociale. L'interprète du texte est Mme Jean-Paul-Raymond.

Les auditeurs du Courrier de Radio-Parents sont priés de soumettre leurs problèmes d'éducation de leur enfant, en adressant leurs lettres au Courrier de Radio-Parents, Société Radio-Canada, Montréal, P.Q.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	1130 Orchestre.	1115 Revue des sports.
6.00 Yvan L'Intégrité.	12.00 Nouvelles.	12.00 Nouvelles.
6.15 Radio-Journal.	12.05 Orchestre.	12.05 Orchestre.
6.30 Sport.	12.10 Fin de l'émission.	12.10 Fin de l'émission.
6.45 Revue de l'actualité.	6.00 Deux piano.	CHLP-1490 kilocycles
6.55 Cœur atout.	6.10 Cinquante d'été.	6.00 Nouvelles.
7.00 Un homme et son péché.	6.15 Famous Songs.	6.15 Mél-mélo.
7.15 Métropole.	6.20 Quoi de nouveau.	6.20 Quoi de nouveau.
7.30 Causette.	6.25 Variétés musicales.	6.25 Variétés musicales.
7.45 Échos de quatre.	6.30 Forum des sports.	6.30 Forum des sports.
8.00 Secrets du Dr Morhange.	6.40 La pièce du jour.	6.40 La pièce du jour.
8.30 La mine d'or.	6.45 Nouvelles.	6.45 Nouvelles.
9.00 Les Concerts symphoniques: Dir. Wilfrid Pelletier.	7.00 Music-Hall.	7.00 Music-Hall.
10.00 Radio-Journal.	7.30 Sur demande.	7.30 Sur demande.
10.15 École des Parents.	7.45 Le médecin de campagne.	7.45 Le médecin de campagne.
10.45 Réclat.	8.00 Quel titre, s.v.p.?	8.00 Quel titre, s.v.p.?
11.00 Jazz.	8.05 Choses du temps.	8.05 Choses du temps.
11.10 Musique légère.	9.00 En chantant dans le vif.	9.00 En chantant dans le vif.
11.25 Orchestre.	9.30 Le ralliement du rire.	9.30 Le ralliement du rire.
12.00 Nouvelles et fin de l'émission.	10.00 Godfrey's Talent.	10.00 Godfrey's Talent.
	10.05 Scouting.	10.05 Scouting.
	10.10 Émission Duvernay.	10.10 Émission Duvernay.
	10.15 L'homme du jour.	10.15 L'homme du jour.
	10.20 Bonsoir les sports.	10.20 Bonsoir les sports.
	10.25 Orchestre.	10.25 Orchestre.
	10.30 Orchestre.	10.30 Orchestre.
	10.35 Orchestre.	10.35 Orchestre.
	10.40 Orchestre.	10.40 Orchestre.
	10.45 Orchestre.	10.45 Orchestre.
	10.50 Orchestre.	10.50 Orchestre.
	10.55 Orchestre.	10.55 Orchestre.
	11.00 Orchestre.	11.00 Orchestre.
	11.05 Orchestre.	11.05 Orchestre.
	11.10 Orchestre.	11.10 Orchestre.
	11.15 Orchestre.	11.15 Orchestre.
	11.20 Orchestre.	11.20 Orchestre.
	11.25 Orchestre.	11.25 Orchestre.
	11.30 Orchestre.	11.30 Orchestre.
	11.35 Orchestre.	11.35 Orchestre.
	11.40 Orchestre.	11.40 Orchestre.
	11.45 Orchestre.	11.45 Orchestre.
	11.50 Orchestre.	11.50 Orchestre.
	11.55 Orchestre.	11.55 Orchestre.
	12.00 Orchestre.	12.00 Orchestre.
	12.05 Orchestre.	12.05 Orchestre.
	12.10 Orchestre.	12.10 Orchestre.
	12.15 Orchestre.	12.15 Orchestre.
	12.20 Orchestre.	12.20 Orchestre.
	12.25 Orchestre.	12.25 Orchestre.
	12.30 Orchestre.	12.30 Orchestre.
	12.35 Orchestre.	12.35 Orchestre.
	12.40 Orchestre.	12.40 Orchestre.
	12.45 Orchestre.	12.45 Orchestre.
	12.50 Orchestre.	12.50 Orchestre.
	12.55 Orchestre.	12.55 Orchestre.
	13.00 Orchestre.	13.00 Orchestre.
	13.05 Orchestre.	13.05 Orchestre.
	13.10 Orchestre.	13.10 Orchestre.
	13.15 Orchestre.	13.15 Orchestre.
	13.20 Orchestre.	13.20 Orchestre.
	13.25 Orchestre.	13.25 Orchestre.
	13.30 Orchestre.	13.30 Orchestre.
	13.35 Orchestre.	13.35 Orchestre.
	13.40 Orchestre.	13.40 Orchestre.
	13.45 Orchestre.	13.45 Orchestre.
	13.50 Orchestre.	13.50 Orchestre.
	13.55 Orchestre.	13.55 Orchestre.
	14.00 Orchestre.	14.00 Orchestre.
	14.05 Orchestre.	14.05 Orchestre.
	14.10 Orchestre.	14.10 Orchestre.
	14.15 Orchestre.	14.15 Orchestre.
	14.20 Orchestre.	14.20 Orchestre.
	14.25 Orchestre.	14.25 Orchestre.
	14.30 Orchestre.	14.30 Orchestre.
	14.35 Orchestre.	14.35 Orchestre.
	14.40 Orchestre.	14.40 Orchestre.
	14.45 Orchestre.	14.45 Orchestre.
	14.50 Orchestre.	14.50 Orchestre.
	14.55 Orchestre.	14.55 Orchestre.
	15.00 Orchestre.	15.00 Orchestre.
	15.05 Orchestre.	15.05 Orchestre.
	15.10 Orchestre.	15.10 Orchestre.
	15.15 Orchestre.	15.15 Orchestre.
	15.20 Orchestre.	15.20 Orchestre.
	15.25 Orchestre.	15.25 Orchestre.
	15.30 Orchestre.	15.30 Orchestre.
	15.35 Orchestre.	15.35 Orchestre.
	15.40 Orchestre.	15.40 Orchestre.
	15.45 Orchestre.	15.45 Orchestre.
	15.50 Orchestre.	15.50 Orchestre.
	15.55 Orchestre.	15.55 Orchestre.
	16.00 Orchestre.	16.00 Orchestre.
	16.05 Orchestre.	16.05 Orchestre.
	16.10 Orchestre.	16.10 Orchestre.
	16.15 Orchestre.	16.15 Orchestre.
	16.20 Orchestre.	16.20 Orchestre.
	16.25 Orchestre.	16.25 Orchestre.
	16.30 Orchestre.	16.30 Orchestre.
	16.35 Orchestre.	16.35 Orchestre.
	16.40 Orchestre.	16.40 Orchestre.
	16.45 Orchestre.	16.45 Orchestre.
	16.50 Orchestre.	16.50 Orchestre.
	16.55 Orchestre.	16.55 Orchestre.
	17.00 Orchestre.	17.00 Orchestre.
	17.05 Orchestre.	17.05 Orchestre.
	17.10 Orchestre.	17.10 Orchestre.
	17.15 Orchestre.	17.15 Orchestre.
	17.20 Orchestre.	17.20 Orchestre.
	17.25 Orchestre.	17.25 Orchestre.
	17.30 Orchestre.	17.30 Orchestre.
	17.35 Orchestre.	17.35 Orchestre.
	17.40 Orchestre.	17.40 Orchestre.
	17.45 Orchestre.	17.45 Orchestre.
	17.50 Orchestre.	17.50 Orchestre.
	17.55 Orchestre.	17.55 Orchestre.
	18.00 Orchestre.	18.00 Orchestre.
	18.05 Orchestre.	18.05 Orchestre.
	18.10 Orchestre.	18.10 Orchestre.
	18.15 Orchestre.	18.15 Orchestre.
	18.20 Orchestre.	18.20 Orchestre.
	18.25 Orchestre.	18.25 Orchestre.
	18.30 Orchestre.	18.30 Orchestre.
	18.35 Orchestre.	18.35 Orchestre.
	18.40 Orchestre.	18.40 Orchestre.
	18.45 Orchestre.	18.45 Orchestre.
	18.50 Orchestre.	18.50 Orchestre.
	18.55 Orchestre.	18.55 Orchestre.
	19.00 Orchestre.	19.00 Orchestre.
	19.05 Orchestre.	19.05 Orchestre.
	19.10 Orchestre.	19.10 Orchestre.
	19.15 Orchestre.	19.15 Orchestre.
	19.20 Orchestre.	19.20 Orchestre.
	19.25 Orchestre.	19.25 Orchestre.
	19.30 Orchestre.	19.30 Orchestre.
	19.35 Orchestre.	19.35 Orchestre.
	19.40 Orchestre.	19.40 Orchestre.
	19.45 Orchestre.	19.45 Orchestre.
	19.50 Orchestre.	19.50 Orchestre.
	19.55 Orchestre.	19.55 Orchestre.
	20.00 Orchestre.	20.00 Orchestre.
	20.05 Orchestre.	20.05 Orchestre.
	20.10 Orchestre.	20.10 Orchestre.
	20.15 Orchestre.	20.15 Orchestre.
	20.20 Orchestre.	20.20 Orchestre.
	20.25 Orchestre.	20.25 Orchestre.
	20.30 Orchestre.	20.30 Orchestre.
	20.35 Orchestre.	20.35 Orchestre.
	20.40 Orchestre.	20.40 Orchestre.
	20.45 Orchestre.	20.45 Orchestre.
	20.50 Orchestre.	20.50 Orchestre.
	20.55 Orchestre.	20.55 Orchestre.
	21.00 Orchestre.	21.00 Orchestre.
	21.05 Orchestre.	21.05 Orchestre.
	21.10 Orchestre.	21.10 Orchestre.
	21.15 Orchestre.	21.15 Orchestre.
	21.20 Orchestre.	21.20 Orchestre.
	21.25 Orchestre.	21.25 Orchestre.
	21.30 Orchestre.	21.30 Orchestre.
	21.35 Orchestre.	21.35 Orchestre.
	21.40 Orchestre.	21.40 Orchestre.
	21.45 Orchestre.	21.45 Orchestre.
	21.50 Orchestre.	21.50 Orchestre.
	21.55 Orchestre.	21.55 Orchestre.
	22.00 Orchestre.	22.00 Orchestre.
	22.05 Orchestre.	22.05 Orchestre.
	22.10 Orchestre.	22.10 Orchestre.
	22.15 Orchestre.	22.15 Orchestre.
	22.20 Orchestre.	22.20 Orchestre.
	22.25 Orchestre.	22.25 Orchestre.
	22.30 Orchestre.	22.30 Orchestre.
	22.35 Orchestre.	22.35 Orchestre.
	22.40 Orchestre.	22.40 Orchestre.
	22.45 Orchestre.	22.45 Orchestre.
	22.50 Orchestre.	22.50 Orchestre.
	22.55 Orchestre.	22.55 Orchestre.
	23.00 Orchestre.	23.00 Orchestre.
	23.05 Orchestre.	23.05 Orchestre.
	23.10 Orchestre.	23.10 Orchestre.
	23.15 Orchestre.	23.15 Orchestre.
	23.20 Orchestre.	23.20 Orchestre.
	23.25 Orchestre.	23.25 Orchestre.
	23.30 Orchestre.	23.30 Orchestre.
	23.35 Orchestre.	23.35 Orchestre.
	23.40 Orchestre.	23.40 Orchestre.
	23.45 Orchestre.	23.45 Orchestre.
	23.50 Orchestre.	23.50 Orchestre.
	23.55 Orchestre.	23.55 Orchestre.
	24.00 Orchestre.	24.00 Orchestre.
	24.05 Orchestre.	24.05 Orchestre.
	24.10 Orchestre.	24.10 Orchestre.
	24.15 Orchestre.	24.15 Orchestre.
	24.20 Orchestre.	24.20 Orchestre.
	24.25 Orchestre.	24.25 Orchestre.
	24.30 Orchestre.	24.30 Orchestre.
	24.35 Orchestre.	24.35 Orchestre.
	24.40 Orchestre.	24.40 Orchestre.
	24.45 Orchestre.	24.45 Orchestre.
	24.50 Orchestre.	24.50 Orchestre.
	24.55 Orchestre.	24.55 Orchestre.
	25.00 Orchestre.	25.00 Orchestre.
	25.05 Orchestre.	25.05 Orchestre.
	25.10 Orchestre.	25.10 Orchestre.
	25.15 Orchestre.	25.15 Orchestre.
	25.20 Orchestre.	25.20 Orchestre.
	25.25 Orchestre.	25.25 Orchestre.
	25.30 Orchestre.	25.30 Orchestre.
	25.35 Orchestre.	25.35 Orchestre.
	25.40 Orchestre.	25.40 Orchestre.
	25.45 Orchestre.	25.45 Orchestre.
	25.50 Orchestre.	25.50 Orchestre.
	25.55 Orchestre.	25.55 Orchestre.
	26.00 Orchestre.	26.00 Orchestre.
	26.05 Orchestre.	26.05 Orchestre.
	26.10 Orchestre.	26.10 Orchestre.
	26.15 Orchestre.	26.15 Orchestre.
	26.20 Orchestre.	26.20 Orchestre.
	26.25 Orchestre.	26.25 Orchestre.
	26.30 Orchestre.	26.30 Orchestre.
	26.35 Orchestre.	26.35 Orchestre.
	26.40 Orchestre.	26.40 Orchestre.
	26.45 Orchestre.	26.45 Orchestre.
	26.50 Orchestre.	26.50 Orchestre.
	26.55 Orchestre.	26.55 Orchestre.
	27.00 Orchestre.	27.00 Orchestre.
	27.05 Orchestre.	27.05 Orchestre.
	27.10 Orchestre.	27.10 Orchestre.
	27.15 Orchestre.	27.15 Orchestre.
	27.20 Orchestre.	27.20 Orchestre.
	27.25 Orchestre.	27.25 Orchestre.
	27.30 Orchestre.	27.30 Orchestre.
	27.35 Orchestre.	27.35 Orchestre.
	27.40 Orchestre.	27.40 Orchestre.
	27.45 Orchestre.	27.45 Orchestre.
	27.50 Orchestre.	27.50 Orchestre.
	27.55 Orchestre.	27.55 Orchestre.
	28.00 Orchestre.	28.00 Orchestre.
	28.05 Orchestre.	28.05 Orchestre.
	28.10 Orchestre.	28.10 Orchestre.
	28.15 Orchestre.	28.15 Orchestre.
	28.20 Orchestre.	28.20 Orchestre.
	28.25 Orchestre.	28.25 Orchestre.
	28.30 Orchestre.	28.30 Orchestre.
	28.35 Orchestre.	28.35 Orchestre.
	28.40 Orchestre.	28.40 Orchestre.
	28.45 Orchestre.	28.45 Orchestre.
	28.50 Orchestre.	28.50 Orchestre.
	28.55 Orchestre.	28.55 Orchestre.
	29.00 Orchestre.	29.00 Orchestre.
	29.05 Orchestre.	29.05 Orchestre.
	29.10 Orchestre.	29.10 Orchestre.
	29.15 Orchestre.	29.15 Orchestre.
	29.20 Orchestre.	29.20 Orchestre.
	29.25 Orchestre.	29.25 Orchestre.
	29.30 Orchestre.	29.30 Orchestre.
	29.35 Orchestre.	29.35 Orchestre.
	29.40 Orchestre.	29.40 Orchestre.
	29.45 Orchestre.	29.45 Orchestre.
	29.50 Orchestre.	29.50 Orchestre.
	29.55 Orchestre.	29.55 Orchestre.
	30.00 Orchestre.	30.00 Orchestre.
	30.05 Orchestre.	30.05 Orchestre.
	30.10 Orchestre.	30.10 Orchestre.
	30.15 Orchestre.	30.15 Orchestre.
	30.20 Orchestre.	30.20 Orchestre.
	30.25 Orchestre.	30.25 Orchestre.
	30.30 Orchestre.	30.30 Orchestre.
	30.35 Orchestre.	30.35 Orchestre.
	30.40 Orchestre.	30.40 Orchestre.
	30.45 Orchestre.	30.45 Orchestre.
	30.50 Orchestre.	30.50 Orchestre.
	30.55 Orchestre.	30.55 Orchestre.
	31.00 Orchestre.	31.00 Orchestre.
	31.05 Orchestre.	31.05 Orchestre.
	31.10 Orchestre.	31.10 Orchestre.
	31.15 Orchestre.	31.15 Orchestre.
	31.20 Orchestre.	31.20 Orchestre.
	31.25 Orchestre.	31.25 Orchestre.
	31.30 Orchestre.	31.30 Orchestre.
	31.35 Orchestre.	31.35 Orchestre.
	31.40 Orchestre.	31.40 Orchestre.
	31.45 Orchestre.	31.45 Orchestre.
	31.50 Orchestre.	31.50 Orchestre.
	31.55 Orchestre.	31.55 Orchestre.
	32.00 Orchestre.	32.00 Orchestre.
	32.05 Orchestre.	32.05 Orchestre.
	32.10 Orchestre.	32.10 Orchestre.
	32.15 Orchestre.	32.15 Orchestre.
	32.20 Orchestre.	32.20 Orchestre.
	32.25 Orchestre.	32.25 Orchestre.
	32.30 Orchestre.	32.30 Orchestre.
	32.35 Orchestre.	32.35 Orchestre.
	32.40 Orchestre.	32.40 Orchestre.
	32.45 Orchestre.	32.45 Orchestre.
	32.50 Orchestre.	32.50 Orchestre.
	32.55 Orchestre.	32.55 Orchestre.
	33.00 Orchestre.	33.00 Orchestre.
	33.05 Orchestre.	33.05 Orchestre.
	33.10 Orchestre.	33.10 Orchestre.
	33.15 Orchestre.	33.15 Orchestre.
	33.20 Orchestre.	33.20 Orchestre.
	33.25 Orchestre.	33.25 Orchestre.
	33.30 Orchestre.	33.30 Orchestre.
	33.35 Orchestre.	33.35 Orchestre.
	33.40 Orchestre.	33.40 Orchestre.
	33.45 Orchestre.	33.45 Orchestre.
	33.50 Orchestre.	33.50 Orchestre.
	33.55 Orchestre.	33.55 Orchestre.
	34.00 Orchestre.	34.00 Orchestre.
	34.05 Orchestre.	34.05 Orchestre.
	34.10 Orchestre.	34.10 Orchestre.
	34.15 Orchestre.	34.15 Orchestre.
	34.20 Orchestre.	34.20 Orchestre.
	34.25 Orchestre.	34.25 Orchestre.
	34.30 Orchestre.	34.30 Orchestre.
	34.35 Orchestre.	34.35 Orchestre.
	34.40 Orchestre.	34.40 Orchestre.
	34.45 Orchestre.	34.45 Orchestre.
	34.50 Orchestre.	34.50 Orchestre.
	34.55 Orchestre.	34.55 Orchestre.
	35.00 Orchestre.	35.00 Orchestre.
	35.05 Orchestre.	35.05 Orchestre.
	35.10 Orchestre.	35.10 Orchestre.
	35.15 Orchestre.	35.15 Orchestre.
	35.20 Orchestre.	35.20 Orchestre.
	35.25 Orchestre.	3



Ne soyez pas un panier percé...

On qualifie de panier percé une personne dépensière, une personne qui laisse fondre dans ses mains tout l'argent qu'elle gagne. Êtes-vous un panier percé? Dépensez-vous tout le produit de votre labeur?

N'avez-vous pas songé que la prévoyance la plus élémentaire enseigne la nécessité de l'épargne? Sur quoi compterez-vous en cas d'imprévu? Quelle sécurité aurez-vous, si vous avez continuellement les mains vides?

Pratiquer l'économie est facile, grâce aux Obligations d'épargne du Canada.

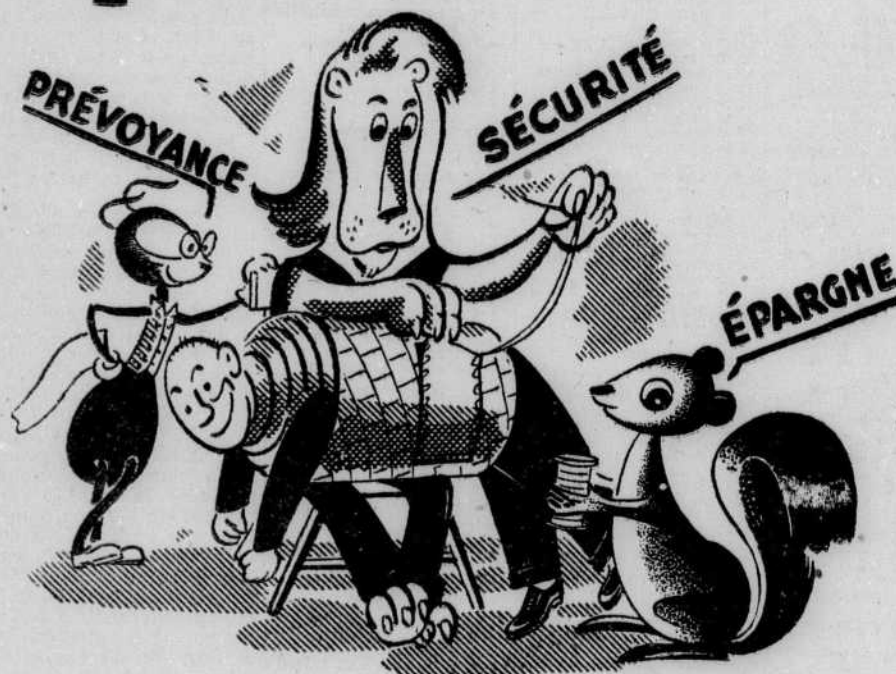
Le meilleur placement

Vous pouvez acheter des Obligations d'épargne en coupures de \$50, \$100, \$500 et \$1000. Tout particulier peut en posséder jusqu'à concurrence de \$2000. Elles rapporteront 2 3/4 %

d'intérêt, pendant 10 ans. Elles sont enregistrées, ce qui protège le titulaire en cas de perte. Vous pouvez les encaisser à leur prix d'achat, plus l'intérêt, en tout temps, à toute succursale canadienne d'une banque à charte.

Mais n'oubliez pas que, cette fois-ci, les vendeurs sont moins nombreux. Ils ne peuvent frapper à toutes les portes. A vous de faire les démarches nécessaires afin de bénéficier de ce placement avantageux. Ne tardez pas.

Vous pouvez acheter des Obligations d'épargne à n'importe quelle banque ou d'autres agents autorisés: courtiers en valeurs, agents de change, sociétés de fiducie ou de prêt—soit au comptant, soit par versements mensuels. Vous pouvez acheter vos Obligations par des retenues sur votre paye, grâce au mode d'Epargne sur le salaire.



8 sur 10 achèteront encore des Obligations

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Cette page est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants:

Acme Glove Works Limited

251 est. rue Vitré — HA. 62/

Boilers Inc.

Chaudières à vapeur neuves et usagées 832, rue Saint-Georges — LA. 2743

Canada Dactylographe Enr's

Réparation, location, vente de claviers — R.T. Armand, prop. 44 ouest, rue Saint-Jacques — HA. 6966

CHAS DESJARDINS & CIE

Spécialistes en fourrures de qualité

1170, rue St-Denis

Dupuis Frères

rue Ste-Catherine est, Montréal

J.-P. Laberge Enr's.

Tabacs et bonbons en gros

5008, boul. Décarie — WA. 5824

La Photogravure Nationale Limitée

282, Ontario ouest, Montréal

Rapid Grip & Batten Limited

Photogravure commerciale — Graveurs 384, rue Vitré ouest — MA. 9421 B. L. Batten, gérant

Henri Signori

Réparation d'automobiles

1051, rue Amherst

Tremblay & Boucley Enrg,

Fer ornemental et industriel

3810, rue Iberville — CA. 5377

Les résolutions adoptées par les Jeunesses Laurentiennes

L'autonomie provinciale

Voici d'autres résolutions adoptées lors du congrès des Jeunesses Laurentiennes, ces jours derniers, à Montréal:

L'autonomie provinciale

Les Jeunesses Laurentiennes revendiquent à nouveau, pour chaque province, une pleine autonomie dans le cadre de la constitution fédérale.

Réunis en congrès national, ses directeurs généraux prient l'honorable M. Maurice Duplessis d'accepter leurs sincères félicitations pour avoir sauvegardé ce principe sacré, lors de la récente conférence fédérale-provinciale.

Les délégués réaffirment que tout compromis par lequel les provinces abandonneraient, ne serait-ce que momentanément, leur priorité de droit dans les impôts sur le revenu ou sur les successions ne peut être acceptable.

Jamais une province ne doit abandonner au Fédéral un droit sur des matières qui ont ou qui peuvent avoir influence sur la culture, la famille, la propriété, les institutions, le travail, les allocations, les pensions, le logement, les coopératives, l'éducation, etc., parce que ces questions sont de régie provinciale ou doivent le redevenir.

Les Jeunesses Laurentiennes attendent donc de l'honorable premier ministre de cette province qu'il continue à montrer de la fermeté et de la clairvoyance, afin de ne pas se laisser entraver à des compromis, même si la province devait y gagner des subventions, car toute ingérence du Fédéral en ces domaines est un danger pour l'autonomie des provinces.

M. le chanoine Lionel Groulx

M. le chanoine Lionel Groulx est le maître incontestable de la science historique du Canada. Depuis 30 ans, il s'est consacré à créer chez nous une mystique canadienne-française. Il est un éveillé d'âmes et, sur ce terrain de l'action, il a laissé des œuvres fécondes.

Fondateur de l'Action Française, le chanoine Groulx collabore à l'Action Nationale et à nombre d'autres revues.

Aux quatre coins de la province, dans des conférences ou par ses

volumes, il a lancé des mots d'ordre pour redresser les volontés qui s'émoussaient.

Aussi, à l'occasion du trentième anniversaire de fondation de la première chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, il nous fait plaisir de lui crier du fond du cœur, dans un sentiment sincère d'admiration, qu'il a bâti une œuvre impérissable et qu'il laisse derrière lui des chefs de file qui osent imiter jusqu'au bout les héros de notre histoire.

Le prêt d'honneur aux étudiants

Réunies en assemblées annuelles à Montréal, les Jeunesses Laurentiennes tiennent à signaler à l'attention publique le développement que vient de prendre l'œuvre du Prêt d'Honneur aux étudiants, grâce à laquelle le jeune homme peu fortuné, désireux de pousser plus avant ses études, peut emprunter sur son honneur sans intérêt et pour un long terme, l'argent nécessaire au paiement de ses cours.

Les Jeunesses Laurentiennes se réjouissent de l'essor de ce service si précieux aux Canadiens français; elles lui accordent leur entier concours et elles félicitent la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, notre société nationale, de se mettre ainsi à l'avant-garde "pour rendre le peuple meilleur".

Félicitations à l'ordre de bon temps

Les Jeunesses Laurentiennes se préoccupent depuis quelques années du problème "loisirs" et le placent en vedette dans leur programme d'étude. Elles considèrent qu'il s'agit d'un problème tragique dont la gravité échappe à l'élite.

Les institutions actuelles de loisirs, cinéma, radio, restaurant, etc., offrent à nos gens des divertissements propres à les dénaturer, à les déchristianiser, à en faire à moitié des Américains, des Français, des Anglais, mais toute autre chose que des Canadiens de langue et de culture françaises.

Les Jeunesses Laurentiennes sont aujourd'hui heureuses de signaler qu'un groupe de jeunes, ému de ces pénibles constatations, créait en janvier dernier une vaste organisation de loisirs: "L'Ordre du Bon Temps". Cet organisme a déjà abattu de l'excellent travail, et, se plaçant au service des groupes ou associations, il a commencé à populariser, dans les familles, les paroisses, les réunions publiques, les congrès, des chants, des danses, des jeux dramatiques conformes à notre mentalité québécoise.

Les Jeunesses Laurentiennes, réunies en congrès national à Montréal, tiennent à féliciter les initiateurs de l'Ordre du Bon Temps et invitent la population à appuyer un mouvement si bien lancé et si heureusement inspiré.

Messe pontificale en langue iroquoise célébrée à Montréal

Pour la première fois dimanche matin, dans toute l'histoire de Montréal, on chantait une messe pontificale en langue iroquoise. C'est Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, qui célébrait cette cérémonie, en l'église de l'Immaculée-Conception, à l'occasion du centenaire du martyre du Père Isaac Jogues, près de notre métropole, l'ancienne Ville-Marie.

Les Jésuites ont voulu, à l'occasion de ce tricentenaire, commémorer le souvenir du premier martyr jésuite des héroïques temps de la Nouvelle-France.

Il est intéressant de noter que les Iroquois sont les seuls, dans le monde entier, à pouvoir célébrer les offices religieux catholiques dans leur dialecte propre. Ils ont obtenu ce privilège il y a 200 ans, à la demande spéciale des missionnaires jésuites.

Le père Isaac Jogues, S.J., maintenant canonisé, a été assassiné par les Iroquois, après plusieurs jours de tortures, le 1 octobre, 1646. Il était venu en Nouvelle-France quelque 10 ans auparavant, avait déjà été prisonnier chez les sauvages, et y avait été horriblement torturé. Délivré par des trafiquants anglais et hollandais, qui avaient payé sa rançon, il retourna en Europe, et obtint du Pape Urbain VIII la permission de célébrer la messe avec le majeur et l'annulaire. Les sauvages lui avaient amputé le pouce et l'index de la main droite, doigts qui servent au prêtre dans la consécration de l'Eucharistie. Il subit un second martyre et mourut, après être revenu volontairement reprendre sa tâche de missionnaire.

Mgr Charbonneau a souligné ce fait singulier que si les premiers martyrs canadiens canonisés ont été les Pères Jésuites torturés par les Iroquois, il semble bien que la première sainte canadienne doive être une jeune Iroquoise convertie, Kateri Tekakwitha, dont la cause de canonisation est à l'étude, à Rome.

Petite Histoire de France

par René RISTELHUEBER
Ministre de France

L'Histoire de la France est une des plus belles histoires que l'on puisse raconter.

C'est celle d'un grand pays qui s'est distingué dans tous les domaines, et dont la haute culture a toujours rayonné sur le monde.

Illustrations de Maurice Raymond.

Solidement cartonné avec dos toile rouge, dans le format 8 1/2" x 11", cet album contient 138 pages.

Au comptoir: \$1.50
Par la poste: \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Rose en appel

La Couronne commence son argumentation

Me Oscar Gagnon répond à trois arguments de la défense — Me Brais parlera ensuite

La Couronne a commencé hier, en Cour d'appel, à répondre aux arguments de Me Joseph Cohen, C.R., avocat de Fred Rose, récemment condamné à six années de pénitencier après avoir été trouvé coupable de conspiration pour transmettre à la Russie des documents confidentiels.

Me Oscar Gagnon, C.R., procureur en chef de la Couronne dans le district de Montréal, a été le premier orateur. Me F. Philippe Brais, C.R., procureur spécial du roi, parlera ensuite, surtout sur les questions de faits.

Me Gagnon s'est attaqué à trois problèmes: l'acte d'accusation; l'autorisation du procureur général de poursuivre Rose; et, finalement, l'immunité des documents volés par Gouzenko à l'ambassade soviétique.

L'acte d'accusation: L'avocat de Fred Rose avait prétendu que l'acte d'accusation était incomplet et qu'il ne pouvait, comme tel, servir de base à un procès au député communiste de Montréal-Cartier, "l'objet de l'accusation étant un crime, répond Me Gagnon, cette accusation ne pouvait être mieux décrite qu'en donnant le texte même du statut créant ce crime. Et c'est ce que la Couronne a fait dans l'acte d'accusation".

Me Cohen, dit Me Gagnon, a attendu bien longtemps avant d'attaquer la validité de l'acte d'accusation. Il a d'abord fait une motion pour détails, puis ensuite une motion pour diviser les divers chefs d'accusation et ce n'est qu'après tout cela qu'il a jugé à propos de contester la validité de l'acte. Les deux motions qu'il a faites, dit Me Gagnon, impliquent nécessairement qu'il jugeait valide l'acte d'accusation tel que rédigé.

A l'appui de sa thèse Me Gagnon a cité la cause de Brock vs le Roi, entendue par notre Cour d'appel. "Tous les points soulevés par Me Cohen, dit-il, sont étudiés dans cette cause et résolus en notre faveur".

Consentement du procureur général. Me Cohen avait prétendu que le procureur général de la province, qui a ordonné le procès de Rose, ne pouvait procéder contre lui sans une autorisation du procureur général du Canada, en l'occurrence le ministre de la Justice.

Cette autorisation, répond Me Gagnon, n'est pas nécessaire, car tout citoyen, et à plus forte raison le procureur général de la province, peut prendre des procédures en vertu du code criminel sous un chef de "conspiration pour commettre un acte criminel". D'ailleurs, et-il ajoute, cette autorisation a été obtenue et elle est au dossier. L'immunité des documents, à l'argument de Me Cohen, qui prétendait que les documents volés par Gouzenko jouissaient de l'immunité diplomatique, Me Gagnon a répondu que seul l'ambassadeur ou la personne protégée par l'ambassadeur pouvait se prévaloir de cette immunité.

Dans la présente cause, dit-il, c'est Fred Rose qui est l'accusé et il ne saurait bénéficier de l'immunité diplomatique. D'après la loi de la preuve au Canada, dit-il, tous les documents saisis par Gouzenko pouvaient servir de preuve et ce témoignait l'obligation de déposer au dossier tous les moyens de preuve, quelle que fût leur provenance.

La plaidoirie continuera cet après-midi.

Des prières pour les persécutés de Yougoslavie

Philadelphie, 22 (A. P.) — Les curés de toutes les paroisses catholiques romaines de l'archidiocèse de Philadelphie, agissant sur les instructions de Son Eminence le cardinal Dennis Dougherty, ont demandé à toutes les organisations paroissiales de protester "contre la persécution de l'Eglise catholique en Yougoslavie".

Les curés ont lu, dimanche dernier, à toutes les messes, une lettre du cardinal, exprimant son regret sur "la honteuse injustice au procès de Zagreb", où l'archevêque Louis Stepinac a été condamné à l'emprisonnement.

Des prières ont été récitées pour les prêtres et les prêtres qui ont subi "une punition injuste", aux mains du maréchal Tito. Des câblagrammes seront envoyés de chacune des 385 paroisses au Pape, exprimant la sympathie pour les catholiques de Yougoslavie. L'archidiocèse compte 900,000 catholiques.

Le triennat municipal

Québec, 22. — Une autre municipalité a décidé de fixer à trois ans la durée des fonctions de son maire et de ses échevins il s'agit de la ville de Plagne-Laval. La Gazette officielle, dans son dernier numéro, en donne avis au public par une proclamation.

Congrès national des marchands détaillants

Il aura lieu à Vancouver du 23 octobre au 1er novembre

Au congrès annuel national de l'Association des marchands détaillants, qui aura lieu à Vancouver du 23 octobre au 1er novembre, les délégués de toutes les provinces étudieront nombre de questions de la plus grande importance. L'agenda de la réunion comporte, notamment, une analyse complète de la situation du commerce de détail, une année après la fin de la guerre; l'étude du problème de législation commerciale coordonnée, mise sur pied par l'Association des marchands détaillants; les problèmes posés par le crédit au consommateur, les coopératives, les rationnements et les contrôles. L'assemblée étudiera aussi la question de la formation de sections nationales chez les détaillants en meubles et chez les détaillants en ferronnerie.

Ces importantes assises seront sous la présidence de M. Henri Renault, président national de l'Association. Chaque province sera représentée par trois délégués. Pour Québec, MM. Renault, L. Beaudry et Fernand Boisseau agiront comme représentants.

Tournée dans le pays

Immédiatement après le congrès, M. Renault fera une tournée dans tout le pays afin de se rendre compte, sur place, des problèmes en cours, dans le but de préparer une discussion complète avec les autorités fédérales qui seront sollicitées au cours du mois de décembre. Le voyage se poursuivra jusqu'au 15 novembre. M. Renault sera accompagné du président provincial de Québec, M. Léonce Beaudry, et du président provincial de l'Ontario, M. A. Boswell.

Supprimer des rationnements

Cette tournée, croit-on, a été décidée en vue de démarches auprès d'Ottawa pour obtenir la disparition des rationnements. Le conseil national des vives de l'Association étudiera d'ailleurs la question des rationnements pendant le congrès de Vancouver. On nous fait remarquer, au secrétariat de l'Association, que le rationnement sur la viande est devenu complètement inutile, que le rationnement sur le beurre provoque une telle difficulté qu'il devrait disparaître. Enfin, opine-t-on, il sera possible, avec un peu d'organisation, de supprimer le rationnement sur ces denrées.

Autres activités

Le secrétaire a profité de la circonstance pour annoncer que la section de la chaussure chez les marchands détaillants reprendra, à une date assez prochaine, la tradition des dîners dansants annuels qui avait été interrompue par la guerre. Par ailleurs, les détaillants

de la région du Bas St-Laurent se réuniront en congrès à Matane le 10 novembre prochain. Parmi les conférenciers au programme, on note M. Oscar Guine, président de la section des vives de Montréal, qui traitera des avantages et de la nécessité de la modernisation dans les méthodes et les établissements de commerce. Le secrétaire de l'Association annonce, enfin, que l'élection des officiers de la section de la quincaillerie pour 1946-47 aura lieu le 6 novembre prochain.

La Société de pédagogie de Montréal

La Société de pédagogie de Montréal a tenu sa 9e réunion annuelle le 19 octobre, au Jardin botanique. M. Omer-Jules Desautels, inspecteur général des écoles primaires catholiques, était le président d'honneur de cette journée d'étude pédagogique.

Dans la matinée, quatre travaux de recherches furent présentés: 1. Etude sur l'enseignement des mathématiques en 7e, 8e, 9e années par le Frère Gervais, S.C., L.P.D.; 2. Etude sur le test d'orientation scolaire Moreau-Vinette par M. Gilles-Yvon Moreau, D.P.S.; 3. Prédiction de la population scolaire par M. Charles Bilodeau, officier au département de l'Instruction publique; 4. Etude sur la validité des différents types d'exercices dans les tests d'intelligence par M. Paul L'Archevêque, D.P.D.

Dans l'après-midi, les membres

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

de la Société se réunissent à l'école de l'Eveil. Mlle Marcelle Gauvreau, directrice, explique le fonctionnement de son école.

A l'assemblée générale, le conseil fut élu: président, M. Paul L'Archevêque; vice-présidente, R. Soeur Jean de Marie, SS. NN. J. et M.; secrétaire-trésorier, Bertrand Paré; directeurs: R. Fr. Gregoire, E.C., M. J.-D. Ducharme, R. Soeur S. S. Stanislas de Jésus, C.N.D., Mlle Cecile Bonneau, F. Frères Donatien, I.C., et Blaise Laurier, C.S.V.; secrétaire-adjoint, Philippe Lapointe; directeur du Bulletin, Alain De Bray.

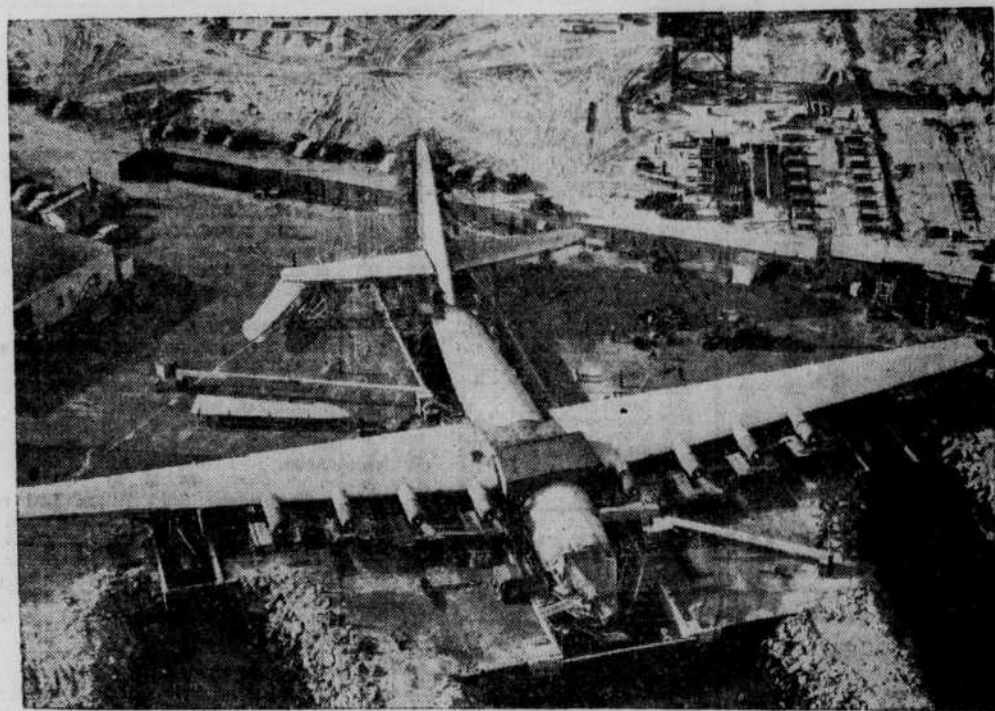
Pour l'exercice 1946-47, le sujet à l'étude sera: le nouveau programme scolaire, sujet de nature à intéresser tous les pédagogues.

Banquet d'huitres au marché Maisonneuve

La Région de l'Est, de la Société Saint-Jean-Baptiste annonce pour le mardi soir 26 novembre prochain, un banquet aux huitres dont l'objectif est mille convives, au marché Maisonneuve. La soirée sera mixte et comportera un programme d'amusements traditionnels.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous à la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est.



Prêt à prendre des passagers à Long Beach, Californie, l'on voit ici un avion géant construit presque entièrement de bois plaqué au coût de \$20,000,000. Il y a place, dans sa carlingue, pour 700 personnes assises. Ses envolées initiales ne seront cependant faites qu'au début de l'an 1947, car il reste encore quelques retouches à faire sur ce taxi nouveau genre. L'histoire ne dit pas si la municipalité de Long Beach émettra un "grand nombre de permis".

De la Chance?

En voyant votre voisin, ou l'un de vos camarades de travail, vous pouvez vous dire: "Cet homme a de la chance... et moi aussi!"

Au Canada, nous sommes tous des veinards. Pourtant, le mot "chance" ne s'applique pas parfaitement à tout un peuple qui possède assez de courage et de bon sens pour s'interdire des achats fantaisistes à prix trop élevé et objecter: "Trop cher. Je ne paierai pas ce prix-là!"

Non, ce n'est pas de la chance. C'est de la force de caractère. C'est un trait que la Maison Seagram est heureuse de reconnaître comme une vertu du peuple canadien: c'est la précieuse modération des Canadiens en toutes choses, dans leur façon de penser et d'agir.

Nous ne devons pas tout à la chance, au Canada: ce que nous possédons, nous avons tous travaillé pour l'obtenir. Et c'est parce que la modération d'aujourd'hui est la clé de l'abondance future que le Canada peut escompter avec certitude de longues années d'abondance.

Les hommes qui pensent à demain

cherchent aujourd'hui la modération!



LA MAISON SEAGRAM



"TU SAIS, LES CIGARETTES 'PLAYERS MILD' ONT UN PAPIER IMPERMÉABLE QUI NE COLLE PAS AUX LÈVRES."

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, vente de dactylographes. Machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. H.A. 6988 R.T. Armand

Royal — Remington — Underwood —
L. C. Smith, Corona
Silencieux, régulier
et portatif. Protec-
teurs de chèques,
duplicateurs, calcu-
lateurs et machines
à additionner. Vente
et service, échange,
location, achat.

N. MARTINEAU & FILS
1019, rue BLEURY, R.E. 2315
(entre Viller et Laguardière) R.E. 2319

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures, Cadres, Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

LAITERIE

CH 6988 - 2399 Holt ROSEMONT
LAITERIE
Laiterie canadienne-française
A. Potenaude, propriétaire

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimes gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien, PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques
sur automobiles
Service, vente et ré-
parations de mo-
teurs, réfrigérateurs,
transmission, radio,
4336 PAPINE, L.
AM. 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Vin et Bière

Alex. JULIEN
propriétaire

446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

TRADUCTION

Therese DELORME
Traduction — Minigraphie
Travail de secrétaire
5553, avenue du Parc

LES NOUVELLES UNIVERSITAIRES

A l'Institut d'études familiales — Journée d'étude H.E.C. — Cours de M. Dain — M. Louis Leprince-Ringuet parmi nous — M. Boutry à Polytechnique — Cours du sénateur Léon-Mercier Gouin — Conférence de M. Raoul Blanchard, jeudi — "Garnier", journal de collège

Cours de l'Institut d'études familiales

Cet après-midi, à 4 heures précises, a lieu l'ouverture des cours de l'Institut d'études familiales. Ces cours, qui seront suivis d'une autre série, comprennent d'abord les matières suivantes: (a) Introduction à la sociologie familiale; généralités sur les études sociales; la sociologie; nature, objet, principales écoles, etc.; (b) Techniques du travail scientifique: nature du travail scientifique; conditions requises de la part du chercheur; méthodes de travail scientifique, etc.; (c) La famille urbaine: son habitat; où vit-elle? Sa composition; ses relations aux institutions urbaines; questions de pathologie de la famille urbaine; questions de redressement et de développement de la famille urbaine; (d) La famille et l'économie: questions de budget familial, de logement, de salaire familial, etc.

Ces cours se donnent dans les locaux de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, 2900, boulevard du Mont-Royal. Les heures des cours sont les suivantes: le mardi, de 4 à 6 h. p.m. le mercredi, à 9 h. 30 a.m., et le vendredi, de 4 à 6 h. p.m.

Toute demande d'inscription ou d'information devra être adressée au secrétaire de la Faculté de philosophie, 2900 boulevard du Mont-Royal. Tél.: ATLANTIC 9451, local 32.

Journée d'étude, H.E.C.

L'Association des licenciés de l'Ecole des hautes études commerciales inaugurerait cette semaine la première d'une série de journées d'étude annuelle. Cette manifestation aura lieu le samedi 26 octobre, en l'hôtel Windsor de Montréal, avec une soirée de "veille d'armes" le vendredi 25 octobre, au Cercle Universitaire. Le comité chargé de l'organisation de cette journée est à l'œuvre depuis plusieurs semaines et prévoit qu'environ 450 diplômés H.E.C. prendront part à ces assises. Il se compose du lieutenant-colonel Urgel Mitchell, 25, président; de Jacques Melançon, 39, Wilfrid Lavigne, 30, Yvanhoë Richer, 32, Lionel Gauthier, 36, Lucien Genest, 30, André Gagnon, 35, Roger Desrosiers, 43, Guy Pincus, 32 et Vianney Pineault, 38.

Le thème qu'ont choisi les li-

cenciés H.E.C. pour cette première journée d'étude annuelle est leur Association elle-même, son rôle, son programme, son code. Les congressistes étudieront en quoi consiste leur groupement, quel rôle il a à jouer dans la vie culturelle, sociale et économique de la province et du pays, jusqu'où il peut étendre son activité, quelles sont les règles qui doivent présider aux relations des membres entre eux.

Pour procéder à l'étude de ces questions et dans le but d'obtenir les meilleurs résultats pratiques, le comité d'organisation a décidé d'adopter le système "clinique", un mode d'étude lancé et perfectionné par la Chambre de commerce de Montréal.

Voici le programme complet et officiel de ces manifestations H. E. C.

Vendredi, 25 octobre: 8 h. 30 p.m.: Soirée de "veille d'armes" pour les membres, au Cercle Universitaire. Allocutions du maire de Montréal, du président de l'Association, enregistrement des congressistes, programme artistique.

Samedi 26 octobre, à l'hôtel Windsor: 8 h. 30 a.m.: Petit déjeuner, programme artistique "réveil-matin" 9 h. 30: Allocution d'ouverture par M. Paul Beaulieu, D.S.C., ministre provincial de l'Industrie et du Commerce; 10 h. 30: Clinique sur "l'Association H.E.C. et son rôle". Chef de clinique: Roger Desrosiers, 43. 12 h. 30 p.m.: Déjeuner-causette. Conférencier: M. Paul Martin, secrétaire d'Etat du Canada. 2 h. 30: Clinique sur "l'Association H.E.C. et son programme". Chef de clinique: Lucien Genest, 30. 4 h.: Clinique sur "l'Association et son code". Chef de clinique: André Gagnon, 35. 5 h.: Visite des congressistes à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal; 9 h.: Soirée dansante et buffet à l'hôtel Windsor. Clôture de la journée d'études.



Le lieutenant-colonel Urgel Mitchell, E.D., H.E.C., 25, président du Comité d'organisation de la journée d'étude qui aura lieu le samedi, 26 octobre, en l'hôtel Windsor de Montréal, sous les auspices de l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes études commerciales.

M. Alphonse Dain à l'Université

Le programme que s'est fixé M. Dain dans son étude d'ensemble de la connaissance de l'hellénisme, l'a amené à parler jeudi dernier, de la langue. Sujet important, intéressant cette fois non seulement le pédagogue averti, mais même le simple débutant. Toutefois, ce n'est pas sous le jour de la pédagogie ou des programmes, ni même sous celui des manuels que M. Dain veut aborder son étude. Il tient surtout à fixer ce qu'a été, au cours des temps, l'étude de la langue grecque, et à indiquer les principaux problèmes que pose aujourd'hui cet examen.

La langue grecque classique a toujours été enseignée, et les professeurs d'aujourd'hui se rattachent à ceux d'autrefois par une lignée ininterrompue de grammairiens. M. Dain retracera rapidement les principales étapes de cette connaissance. Et d'abord dans l'antiquité. Le vice fondamental de la philologie antique, en fait d'étude de la langue, est qu'il lui a manqué une base essentielle, la comparaison linguistique; d'autre part il semble qu'elle ait été purement livresque, ne faisant jamais appel à l'expérience. La connaissance du grec, à l'époque romaine, a été très étendue; mais on n'a que peu de détails sur la façon dont le grec était enseigné. A la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance, c'est la grammaire de Chrysoloras qui a été la base de l'étude du grec. Puis, à l'époque classique, différentes grammaires ont vu le jour, qui toutes avaient pour objet de mener le plus rapidement possible à la lecture des textes: c'était en lisant le grec qu'on apprenait le grec. Et ce n'était pas si mal. Les premiers, les philosophes anglais et allemands du XVIIIe siècle, ont tenté une étude scientifique de la langue. C'est de 1820 à 1830, enfin, que Godefroy Hermann créa un véritable enseignement de la syntaxe grecque. Les progrès étonnants de linguistes modernes ont complètement renouvelé ces études.

M. Dain examine ensuite les problèmes que pose à l'heure actuelle l'étude de la langue grecque. Il les ramène à trois chefs, examinant tour à tour les questions de vocabulaire, de morphologie et de syntaxe. On insistera d'abord sur la double origine du vocabulaire grec: mots indo-européens et mots égyptiens. Mais ce qui intéresse surtout, c'est l'usage littéraire du vocabulaire. M. Dain reprend sur ce point la théorie aristotélicienne. Il distingue le langage parlé, la langue officielle et la langue littéraire, cette dernière considérée soit dans la poésie,

soit dans la prose d'art. L'étude de la morphologie grecque soumet à notre examen un triple registre de formes: dialectes parlés, formes archaïques, créations artificielles. Ce sont ces apports, de dosage varié, qui constituent la différence entre les diverses langues littéraires. L'examen des problèmes de syntaxe grecque est plus aride. Délaissée depuis trop longtemps, la syntaxe connaît aujourd'hui un regain de faveur. La encore l'étude doit être faite en fonction des genres littéraires.

Sous tous ces aspects, M. Dain montre l'évaluation progressive de la langue grecque, et surtout son usure. En réalité, la vraie connaissance d'une langue est la connaissance de son usure. M. Dain termine en expliquant une page d'Hérodote, relative aux différences dialectales qu'on établissait de son temps entre les Ioniens.

Jeudi, le 24, M. Dain parlera de l'Art de lire, illustrant son cours par un texte expliqué de Plutarque.

M. Louis Leprince-Ringuet parle du physicien moderne

"La guerre a ralenti considérablement le travail de recherche des savants français, mais en dépit du manque de matériel et d'entraves de toutes sortes, ils n'ont pas moins continué avec persévérance leur œuvre de chercheurs."

C'est ce que déclarait, vendredi dernier, M. Louis Leprince-Ringuet, entre deux conférences, la première à l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Institut franco-canadien, et la seconde à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices de l'ACFAS. Celle de l'Université portait sur le mésonon, entité atomique récemment étudiée et l'autre s'intitulait: "L'attitude du physicien devant le monde d'aujourd'hui".

M. Leprince-Ringuet est venu en Amérique pour assister au premier congrès international de physique de l'American Physical Society, tenu à New-York en septembre dernier. A ce congrès il a présenté une communication sur les rayons cosmiques et sur les résultats obtenus en France, dans ce domaine, pendant et malgré l'occupation. Le savant physicien français a ensuite visité d'importants laboratoires américains.

De Chicago, où il s'est dirigé vers Montréal, où il est arrivé le 11 octobre, il a été accueilli par M. Marcel Rouault, directeur du département de physique de l'Université de Montréal. M. Leprince-Ringuet a donné, à notre université, quelques conférences techniques sur les dernières découvertes faites en physique.

La conférence de vendredi soir, à Polytechnique, était sous la présidence de M. G.-A. Boutry, directeur du Laboratoire d'essais de Paris, et portait sur le rôle de la pensée scientifique, en ces dernières années, devant les grandes découvertes qui ont bouleversé la physique, autant que la chimie.

Il a expliqué comment les découvertes sur le neutron, l'électron positif et la diffraction des électrons avaient été faites. Il s'est attaché surtout à montrer le côté humain de la découverte et les conditions qui y conduisent, chez le physicien. M. Leprince-Ringuet n'a pas manqué d'autre part de souligner le rôle du hasard, ainsi que le rôle des théories par rapport aux réalisations expérimentales. Il a appuyé surtout sur la nécessité d'une attitude spirituelle de la part de l'homme de recherche.

M. Leprince-Ringuet est un distingué physicien français, de réputation universelle, titulaire du prix Nobel. Au cours de la guerre, assisté d'une équipe de physiciens de premier ordre, il a travaillé sur les rayons cosmiques, d'abord dans les laboratoires de l'Ecole Polytechnique de Paris, ensuite dans une usine hydro-électrique, où il disposait d'un pouvoir électrique très puissant lui permettant d'exécuter de difficiles expériences. Il a enfin poursuivi ses travaux dans un laboratoire situé dans les Alpes, à 3,000 pieds d'altitude.

Interrogé sur les difficultés matérielles auxquelles on a fait face les chercheurs français, M. Leprince-Ringuet admet que la pénurie de matériel entrave certaines recherches. Mais, dit-il, il y a aussi en France un fort groupement de jeunes qui permettent les plus grands espoirs.

Les savants américains, note-t-il, disposent d'un superbe équipement qui, dans le domaine des applications pratiques, permet des réalisations impossibles autrement. Mais pour la théorie, ajoute-t-il, la science française garde toujours son rang, qui, jusqu'à maintenant du moins, semble bien être le premier.

Conférence publique de M. G.-A. Boutry à Polytechnique

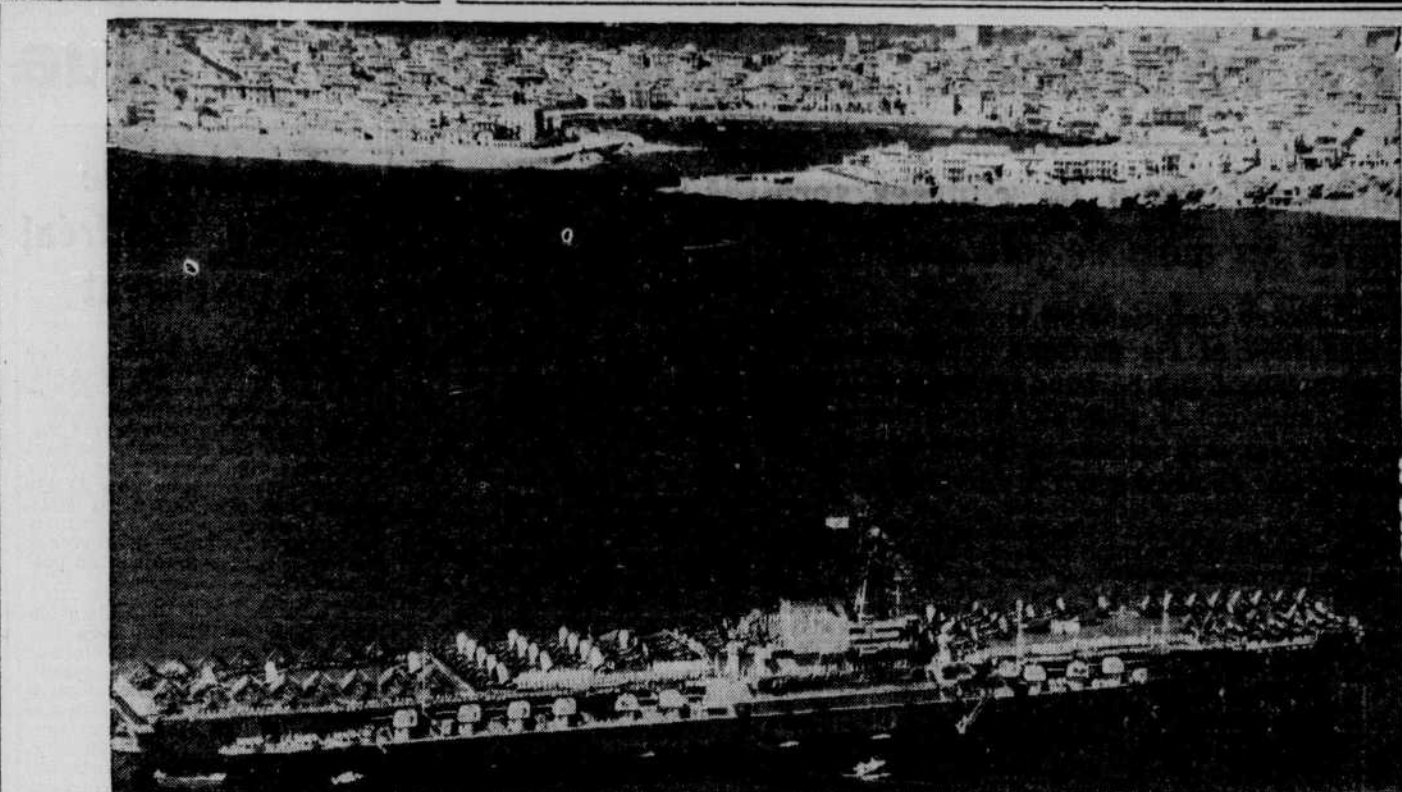
Jeudi prochain, le 24, à 8 h. 30 du soir, M. G.-A. Boutry, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, parlera de "Fresnel, ou la souffrance". Cette causerie fait partie de la série intitulée "Un aspect peu connu de la pensée scientifique: vies parallèles de cinq méditations françaises". Entrée libre.

Cours publics de législation industrielle de M. L.-M. Gouin

Mercredi soir, le 23 octobre, le sén. L.-M. Gouin donnera, de 7.45 à 9.45 heures, ses cours publics et gratuits de législation industrielle faisant partie de la chaire créée à la Faculté de droit par feu L. Forget. Cette soirée sera consacrée à l'étude du protectionnisme, ouvrier et du contrat de travail. Ces cours ont lieu à l'Université de Montréal tous les mercredis soirs, à la même heure.

Prochaine conférence de M. Raoul Blanchard

Jeudi, le 24 à 8 h. 30 du soir, dans l'amphithéâtre du Jardin botanique de Montréal, le distingué géographe français, M. Raoul Blanchard, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble et directeur de l'Institut de Géographie alpine, donnera une conférence publique sur "La géographie humaine de Montréal". M. Blanchard, qui connaît Montréal et la province de Québec depuis nombre d'années, qui a publié plusieurs œuvres de premier plan sur notre milieu, est consacré tout spécialement, ces der-



Relevé de ses fonctions en Méditerranée, où sa présence menaçait de causer une controverse internationale, le porte-avions "Franklin D. Roosevelt" est ici ancré dans le port d'Athènes. Le "Randolph", une unité de la 12e flotte américaine, lui a succédé depuis. La Russie avait protesté contre la présence de cette unité géante dans la Méditerranée, disant qu'il s'agissait d'une démonstration de puissance.

La "Presse" achèterait ce terrain vacant

Si l'on en croit une nouvelle parue dans le bulletin mensuel, édition d'octobre, de l'Est Central et Commercial, le journal La Presse serait intéressé à acheter une partie du terrain situé à l'angle des rues Berri et DeMontigny, pour y construire de nouveaux immeubles.

Cet immeuble, dit la nouvelle, abriterait les deux journaux dont La Presse est propriétaire, de même que les postes CKAC et CHLP, également propriété de La Presse. Voici le texte de la nouvelle publiée par le bulletin:

"Nos lecteurs ont été mis au courant des instances de l'Est Central Commercial tant auprès des autorités municipales que de celles de la Société Radio-Canada pour obtenir que cette dernière, respectant des engagements antérieurs, construise sur ces terrains de la rue Berri. En dépit de tous les efforts, l'acte de rétrocession a été approuvé et cet important quadrilatère est redevenu la propriété de la ville.

"Considérant l'incident clos, l'Est Central Commercial réalisant l'effluence de projets que cet état de choses fait surgir, entreprend aussitôt des démarches aux fins de promouvoir un plan de construction qui soit au plus grand avantage du commerce de l'est.

A une assemblée spéciale convoquée le 3 juillet et à laquelle assistaient Son Honneur le Maire de Montréal ainsi que M. Valmore Gratton, directeur de l'Office Economique et Touristique de Montréal, ce dernier fit part à l'assemblée que la Commission d'Assurance Chômage serait très intéressée à acheter une partie de ces terrains. De même La Presse de Montréal, qui bâtit un édifice assez vaste pour y abriter ses deux grands quotidiens La Presse et La Patrie, ainsi que les quatre postes de radio indépendants.

La persécution russe contre l'Eglise

Rochester, N.-Y., 22 (A.P.) — M. Louis F. Budez, ancien rédacteur du Daily Worker, qui a renoncé au communisme pour revenir au catholicisme il y a un an, a qualifié le procès de l'archevêque yougoslave, Mgr Stepinac, "de signe avant-coureur d'une nouvelle campagne soviétique contre la religion et en particulier contre l'Eglise catholique".

M. Budez parlait à une assemblée organisée par le Rochester Courier-Journal, journal diocésain de Rochester. Il a déclaré que l'Eglise catholique est "la pierre d'achoppement" des projets de la Russie.

M. Budez n'a pas commenté l'accusation qu'il portait récemment contre Gerhardt Eisler, qu'il a désigné comme le chef communiste américain et qu'il a identifié comme "Hans Berger".

M. Budez a également déclaré qu'il est prêt à témoigner devant un comité parlementaire sur les activités antiaméricaines aux Etats-Unis.

Décès d'un maréchal anglais

Londres, 22 (C.P.) — On annonce la mort du major-général sir John Hanbury-Williams, ancien maréchal du corps diplomatique.

Sir John fut secrétaire du gouverneur-général du Canada de 1904 à 1909.

Il est décédé samedi, dans sa 87e année, à son appartement de la Tour Henri III, dans le château de Windsor.

Enquête préliminaire de Mlle Chapman, jeudi

Ottawa, 21 (C.P.) — Mlle Agatha Chapman, ancienne économiste de la Banque du Canada comparaitra jeudi prochain devant le juge Glenn Strike pour y subir son violé la loi des Secrets officiels du Canada.

Le président du tribunal a maintenu cet avant-midi le cautionnement de \$2000 dont jouit l'accusée depuis qu'elle a été mentionnée dans le dernier rapport de la Commission Royale d'enquête comme ayant participé au réseau d'espionnage russe au Canada.

Nouvelle municipalité de village

Québec, 22. — Une proclamation publiée dans la Gazette officielle annonce la création d'une nouvelle municipalité dans le comté de Richmond. Cette municipalité portera le nom de Village de Saint-Gregoire-de-Greenlay; elle est détachée de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Les cas de goitre sont si nombreux au Thibet qu'ils passent presque inaperçus.

Lord Beaverbrook de passage à Montréal

Lord Beaverbrook, le grand maréchal des journaux anglais, qui est déjà assez âgé aujourd'hui et qui jadis a connu la situation financière très modeste d'un jeune Canadien de 20 ans, est arrivé à Montréal hier. Il est aussitôt disparu de la métropole pour les Laurentides où il passera quelques jours de repos.

Né dans l'Ontario et le père de 10 enfants, Lord Beaverbrook est arrivé à Montréal à bord du Canadien National qu'il avait monté à New-Castle, dans le Nouveau-Brunswick.

Le distingué visiteur doit quitter Montréal ce soir à la gare centrale pour Toronto et de là se rendre à New-York. De New-York, il doit s'embarquer pour la Jamaïque et les Indes occidentales anglaises où il s'est acheté une nouvelle maison.

Lord Beaverbrook a maintenant 66 ans. Il est le fils d'un ministre presbytérien. En 1940, Churchill était allé le chercher dans sa retraite pour le créer ministre de la production aérienne. Lord Beaverbrook a déjà écrit un livre intitulé Success, où il conseille aux jeunes gens de s'enrichir jeunes et de mener une vie utile ensuite. Son journal, The Daily Express, tire à 3,000,000 d'exemplaires quotidiennement. Lord Beaverbrook a été créé baron à l'âge de 37 ans.

Les sympathies de Me Yvan Sabourin

Me Yvan Sabourin, c.r., chef du parti progressiste-conservateur dans le Québec, s'est exprimé comme suit en apprenant le décès de M. P.-J.A. Cardin, député de Rivière-Verchères aux Communes:

"Tous les partis politiques reconnaissent que la nation canadienne perd, en la personne de l'honorable P.-J.A. Cardin, un de ses fils les plus distingués et les plus valeureux. Dans le domaine politique, M. Cardin aura su, pendant près de 40 ans de vie publique, conserver toujours l'estime de ses adversaires tout en demeurant pour les siens une cause d'admiration et de légitime fierté. Nos sympathies les plus profondes sont acquises à toute sa famille."

Ne bois pas d'alcool

par Joseph-Pierre BRUTTO

Prendant des faits courants, populaires, s'appuyant sur des illustrations, cet opuscule fait sentir d'une façon presque brutale les méfaits de l'alcool.

Répandre cette brochure dans toutes les écoles, dans toutes les organisations de jeunes, dans toutes les usines et ateliers, c'est faire œuvre utile.

Au complet: \$0.20
Par la poste: \$0.25

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La persécution russe contre l'Eglise

Rochester, N.-Y., 22 (A.P.) — M. Louis F. Budez, ancien rédacteur du Daily Worker, qui a renoncé au communisme pour revenir au catholicisme il y a un an, a qualifié le procès de l'archevêque yougoslave, Mgr Stepinac, "de signe avant-coureur d'une nouvelle campagne soviétique contre la religion et en particulier contre l'Eglise catholique".

M. Budez parlait à une assemblée organisée par le Rochester Courier-Journal, journal diocésain de Rochester. Il a déclaré que l'Eglise catholique est "la pierre d'achoppement" des projets de la Russie.

M. Budez n'a pas commenté l'accusation qu'il portait récemment contre Gerhardt Eisler, qu'il a désigné comme le chef communiste américain et qu'il a identifié comme "Hans Berger".

M. Budez a également déclaré qu'il est prêt à témoigner devant un comité parlementaire sur les activités antiaméricaines aux Etats-Unis.

Décès d'un maréchal anglais

Londres, 22 (C.P.) — On annonce la mort du major-général sir John Hanbury-Williams, ancien maréchal du corps diplomatique.

Sir John fut secrétaire du gouverneur-général du Canada de 1904 à 1909.

Il est décédé samedi, dans sa 87e année, à son appartement de la Tour Henri III, dans le château de Windsor.

Enquête préliminaire de Mlle Chapman, jeudi

Ottawa, 21 (C.P.) — Mlle Agatha Chapman, ancienne économiste de la Banque du Canada comparaitra jeudi prochain devant le juge Glenn Strike pour y subir son violé la loi des Secrets officiels du Canada.

Le président du tribunal a maintenu cet avant-midi le cautionnement de \$2000 dont jouit l'accusée depuis qu'elle a été mentionnée dans le dernier rapport de la Commission Royale d'enquête comme ayant participé au réseau d'espionnage russe au Canada.

Nouvelle municipalité de village

Québec, 22. — Une proclamation publiée dans la Gazette officielle annonce la création d'une nouvelle municipalité dans le comté de Richmond. Cette municipalité portera le nom de Village de Saint-Gregoire-de-Greenlay; elle est détachée de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Les cas de goitre sont si nombreux au Thibet qu'ils passent presque inaperçus.

La Vie Franco-Américaine

Année 1944
Année 1945

par le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique.

Rapport annuel des principales activités franco-américaines, commentaires, discours, études ou articles sur le rayonnement de la culture française en Amérique.

Important documentaire destiné à faire connaître les efforts déployés par tous ceux qui ont à cœur de conserver nos traditions, notre langue et notre esprit.

Chacun de ces 2 volumes contient environ 700 pages et se vend \$4.00 au complet et par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le Service national de Placement

présente un tableau partiel des occasions d'emploi que son bureau local met à votre disposition.

POSITIONS POUR JEUNES FILLES — SECTION DES PLACEMENTS SPECIAUX

305 OUEST, RUE STE-CATHERINE

COMMIS DE BUREAU — Sans expérience — 9ème année — bilingue — bonne apparence — \$68. par mois —

MARQUEUSES — D'etiquettes — 16 ans et plus — écrite à la main et étamper — travail agréable —

DACTYLO — Commencante — 9ème année — bilingue — 17 ans et plus — \$18. par sem. —

CAISSIERE — Bilingue — bonne apparence et courtoisie avec le public — 18 ans et plus — partie ouest de la ville —

VENDEUSES — Extérieur agréable — polies — un peu d'anglais — \$16.80 par semaine — 18 ans et plus —

FILLES DE TABLES — 16 ans et plus — bilingues — bonne apparence — 25 de l'heure pour commencer — repas 1/2 prix — uniformes fournis —

OPERATRICES — Machines à coudre — sans expérience — 16 ans et plus — bonnes conditions de travail — \$14. pour commencer — si bonnes travailleuses, salaire augmentera rapidement —

AIDES-LABORATOIRES — 16 ans et plus — travail léger — .37% de l'heure — excellentes conditions d'emploi —

POSITIONS POUR JEUNES GARÇONS — SECTION DES PLACEMENTS SPECIAUX

275 OUEST, RUE NOTRE-DAME, Ch. 121

COMMIS DE BUREAU (Epiceries) — 16 à 18 ans — 41 heures par semaine — 9e année — \$15. par sem. —

COMMIS DE BUREAU (Prod. hygiéniques) — 15 à 17 ans — 40 heures par semaine — un peu de connaissance de la tenue des livres — \$60. par mois ou plus —

COMMIS DE BUREAU (Contracteur) — 16 ans et plus — faire messages et routine de bureau — 42 hrs par semaine — \$53. par mois —

GARÇONS D'ENTREPRET (Mag. rayons) — 15 ans et plus — assortir la marchandise — congé mercredi p.m. — \$15. par semaine —

AIDE CANTINE (Université) — 15 ans — 5 1/2 jours — \$12. par semaine — repas compris — bonne tenue —

MESSAGERS (Magasin fourrière) — 16 à 19 ans — 9 a.m. à 5 p.m. — transporter manteaux à l'intérieur — \$16. à \$30. —

APPRENTIS (Chaussure) — 16 à 18 ans — 47 heures par semaine — 25 de l'heure — bonnes chances d'avancement —

APRENTI (Réfrigération) — 18 à 20 ans — 49 heures par semaine — aptitudes mécaniques éprouvées parlant anglais couramment — \$25. par semaine —

EMAQUETEURS (Magasin chaines) — 16 à 20 ans — 48 1/2 heures — \$18. par semaine —

AIDE (Manufacture rants) — 16 ans — 49 heures — chances d'avancement — \$12. par semaine —

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell
MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara
SOUS-MINISTRE

ES GRANDS MOMENTS DE LA VIE



Vous allez donc avoir un bébé...

C'est un Moment Important dans la vie de n'importe quel homme quand sa femme lui annonce qu'un troisième personnage va bientôt faire son apparition dans la famille. Vous passerez des heures et des heures à faire des plans pour sauvegarder l'avenir de ce Cher Petit Etre.

Mais, lorsque vous aurez rassemblé toutes ces idées éparées, nous aimerions vous suggérer quelque chose de pratique que vous pouvez faire dès maintenant afin d'être prêt à remplir vos obligations envers le Plus Beau Bébé au Monde.

C'est un excellent moment pour faire venir le représentant de la North American Life afin de vérifier votre programme d'Assurance-Vie. Vous aurez l'esprit plus tranquille si vous savez que votre famille est bien protégée—qu'importe ce qui peut vous arriver. Il a aidé beaucoup de pères à faire face à l'avenir avec la tranquillité d'esprit. Il peut vous être utile aussi.

NORTH AMERICAN LIFE

Bénéfices Exceptionnels aux Assurés

3 succursales à Montréal

614 ouest, rue St-Jacques
DARLEY LEMOYNE, Gérant

522 University Tower,
J. B. SPARLING, Gérant.

522 University Tower,
JACK FITCH, Gérant

Deux réunions seront tenues à Blue Bonnets

La prochaine saison de courses sera inaugurée au mois de juin prochain

Le Montreal Jockey Club tiendrait le premier meeting de l'année 1947 et les pur-sang reviendraient à Montréal après avoir pris part aux meetings d'Ottawa — Lucien Chartrand est parti hier pour Toronto afin d'y rencontrer les propriétaires et les entraîneurs — Les dates seront choisies avant le 1er janvier

Les dirigeants du turf dans notre province se réuniront bientôt afin de déterminer les dates des réunions qui seront tenues dans le Québec au cours de la saison 1947 et aussitôt que la Canadian Racing Association aura fait connaître ses dates, les représentants de l'Association de la province de Québec tiendront leurs assises sous la présidence de Tommy Gorman et l'on dressera le calendrier pour le turf à Montréal et à Ottawa.

Par le passé, les officiers de notre Association attendaient au mois de mai pour décider des dates et l'on s'est rendu compte que l'on avait de la difficulté à obtenir un assez grand nombre de courses pour les meetings locaux car la plupart des propriétaires de pur-sang avaient déjà fait des arrangements pour l'établissement et la P.Q.R.A. devait se contenter de quelques centaines de coureurs pour les réunions de Blue Bonnets, Mont-Royal, King's Park, Ottawa et Valleyfield mais M. Lucien Chartrand veut à tout prix choisir ses dates avant le 1er janvier et en assurant aux hommes à chevaux que notre circuit sera en opération l'an prochain, les chances sont que six ou sept cents pur-sang soient dirigés vers nos hippodromes et alors le succès sera assuré.

M. Chartrand est parti hier pour se rendre dans la Ville Reine et au cours de son passage à Toronto il en profitera pour rencontrer les propriétaires entraîneurs et il fera connaître les avantages pour ces turfistes de venir dans notre province l'été prochain.

Les officiers de Blue Bonnets, MM. Chartrand, Yvon et Lajoie ont manifesté l'intention de tenir la première réunion à Blue Bonnets l'an prochain et ils demanderont à la P.Q.R.A. de leur accorder le premier meeting qui serait inauguré le 13 juillet et qui se terminerait le 28 août et qui donnerait trois semaines à la Fête de la Confédération.

M. Chartrand suggérera également qu'après la réunion de Blue Bonnets, les chevaux soient dirigés par Ottawa pour tenir les réunions du Connaught Park Jockey Club et de la Compagnie d'Exposition de Valleyfield pour ensuite venir clôturer la saison dans la métropole avec un meeting sous les auspices du Back River Jockey Club ou du King's Park Jockey Club. La réunion de Blue Bonnets sera dirigée par M. Chartrand, Yvon et Lajoie.

Les Douglas et Couture sont en tête

New-York, 22 — Les Douglas, le rapide joueur d'avant du club Indianapolis, qui a remporté le championnat des compteurs de la Ligue Américaine la saison dernière, n'a pas perdu de temps à prendre les devants dans la course aux honneurs chez les compteurs cette saison, et on le voit déjà installé en tête place après tout juste une saison de jeu.

Il lui faut toutefois partager la tête place avec un coéquipier, l'habile Gerry Couture, qui a compté 6 buts et décroché 4 assistances pour un total de 10 points depuis l'ouverture de la saison dans le circuit Maurice Podoloff. Douglas lui, a compté 3 points et fourni 7 assistances. Ils défendent donc respectivement les honneurs pour les buts comptés et les assistances fournies, en plus d'être ex-aequo en tête place. Couture, on le sait, est venu à un cheveu d'égaliser le record de tous les temps pour les buts comptés en une seule (six) quand il a compté cinq buts et fourni deux assistances dimanche soir, lorsque les Capitals d'Indianapolis ont écorché les Redskins de Philadelphie par 10 à 4. Le record de Heron avait été établi le 4 février 1942, soit quand Heron portait les couleurs des Hornets de Pittsburgh.

Chez les gardiens, enfin, Jim Henry, du New Haven, et Ralph Almas, du club Indianapolis, se font une chaude lutte. Ils ont tous deux alloué six buts en quatre parties. Henry a toutefois légèrement le dessus sur son rival, car il a déjà réussi deux blanchissages, tandis que Almas n'en a qu'un à son crédit. Voici enfin la liste des meilleurs compteurs de la Ligue Américaine:

	P	B	A	Pts
Douglas, Indianapolis	4	3	7	10
Couture, Indianapolis	4	6	4	10
Burns, New-Haven	4	2	6	8
Lavoie, Cleveland	4	2	5	7
McGill, Hershey	4	4	2	6
Herchenratter, Phila.	4	3	3	6
Hamilton, Pittsburgh	4	3	3	6
Trudel, Cleveland	3	3	3	6
Collings, Philadelphie	4	2	4	6

Première partie de la saison

Ce soir deux rencontres de ballon au panier marqueront l'ouverture de la saison de la Ligue Inter-Collegiale de la Paestrale Nationale. Charles-E. Préfontaine, président général du National, mettra le ballon au jeu. Les équipes en présence sont les champions de l'année dernière: le collège Ste-Marie, piloté par le Père Brouillette, S.J., et les finalistes de l'an passé, le Mont-St-Louis qui est dirigé par le Frère Aidan. Cette joute commencera à 7 h.; dans la deuxième rencontre, les écoles Supérieures St-Stanislas et le Plateau en viendront aux prises. M. Alfred Larose, président de

Six équipes feront partie de la ligue

Le Verdun a été admis dans la ligue de hockey Provinciale hier soir lors d'une assemblée qui a été tenue à l'hôtel Tassier. Les dirigeants des clubs Victoriaville, St-Hyacinthe, Lachine, Sherbrooke et Cornwall ont consenti à admettre une sixième équipe dans ce circuit. Après que le cas du Verdun eut été décidé, les officiels de la ligue ont travaillé pour effectuer des changements dans la cédule. Le nouveau club jouera ses parties à l'Auditorium de Verdun cet hiver.

La direction de cette équipe a déjà invité plusieurs joueurs à se rapporter à l'entraînement. Parmi les sportsmen à la tête du Verdun on remarque: MM. Léon Pilon, Roland et Henri Bleau, Léo Parent, l'échevin Brouillette et autres.

Le Verdun a déposé sa garantie et il ne lui reste plus qu'à former son équipe. M. Paul Lamarche, vice-président de la ligue Provinciale a présidé cette réunion tandis que le secrétaire, Gaston Nolet, était aussi un absent.

Paul Lamarche, gérant-général des Rapides de Lachine, a annoncé que l'ailier droit, Paul Gardner avait signé son contrat pour la prochaine saison. Gardner, un joueur du Verdun junior, a joué pour le Hollywood de la ligue de la Côte du Pacifique et pour le Philadelphie. Il est âgé de 22 ans et fait osciller la balance à 182 livres.

Paul Lamarche espère toujours assurer les services de Ray Gettiffe comme gérant-joueur. Gettiffe doit prendre une décision d'ici la fin de la semaine.

L'ouverture le 12 novembre

Dick Brayley, secrétaire de la Ligue Junior de hockey, a déclaré hier soir, qu'un programme double sera présenté le 12 novembre prochain, au Forum, alors que ce circuit connaîtra son ouverture officielle pour la saison 1946-47. Par la circonstance, le Concordia disputera la victoire aux Canadiens de Frank Currie, champions de l'an dernier, tandis que le Royal viendra aux prises avec le National de Georges Mantha.

Le lendemain, à l'Auditorium de Verdun, deux autres parties seront disputées. Les Wing Wheelers de Mickey Hennessy s'attaqueront aux Cyclones de Verdun d'Alain Hébert, puis les Rapides de Lachine se mesureront contre les Leafs de Toronto. Le dimanche suivant, soit le 17, un autre programme double aura lieu à l'arena de Lachine, alors que les Canadiens feront face aux Rapides de Lachine, tandis que le National et les Wing Wheelers feront les frais de la seconde partie.

Dick Brayley a ajouté que le 12 novembre, au Forum, le trophée Buster Mundy sera présenté au capitaine des jeunes Habitants, pour avoir terminé la saison dernière en première place. Le trophée de la Ligue Junior sera également décerné au Canadien pour avoir remporté le championnat du circuit Alphonse Thérien. Incidemment, disons que cette ouverture sera la 58e dans l'histoire de cette ligue.

Succès de la fête sportive au collège Laval

En dépit d'une atmosphère frissonnante qu'un splendide soleil d'octobre n'est parvenu à dégonfler qu'à demi, le gala sportif d'automne des Lavallois a obtenu dimanche dernier un brillant succès. Le programme a commencé par une empoignante joute de balle-au-camp entre Laval et Mont-St-Louis. Partie très étonnante: jusqu'à la huitième manche, le résultat s'est tenu à 0 en faveur des collégiens de la rue Sherbrooke. Après une série de coups sûrs, ils ont réussi à le porter à 6-0, blanchissant ainsi leurs rivaux de Saint-Vincent-de-Paul. Ceux-ci ont été plus heureux à la balle molle où le Saint-Marie a été défait après une belle lutte par le pointage Laval 19, Saint-Marie 15. Le Saint-Marie n'a pas été plus chanceux au ballon volant. Il a en effet cédé la victoire aux Lavallois en un 2 dans 3, gagnant la première partie, perdant les deux autres. Dans la course cycliste de 10 milles, Roger Nadeau du Mont-St-Louis s'est classé premier, suivi par Jean-Marie Nadeau du Saint-Marie. Vient ensuite Claude Bouchard, de Laval, André Bergeron, du Brébeuf, et René Brûlé, du Notre-Dame. Le manque de temps n'a pas permis de terminer la rencontre au tennis. Dans les deux simples qui se sont jouées contre le collège Notre-Dame, le Laval en annula une et perdit l'autre. L'heure tardive ne permit pas de jouer les doubles. Dans les autres attractions présentées par les Lavallois, G. Magnan, suivi de près par R. Garceau et J. Paquette, a gagné la course à pied de 200 verges. G. Durand, M. Paquette et Allard sont arrivés premiers dans celle de 100 verges. Une course cycliste d'un tiers de mille permit à Villeneuve et à Goyette de l'emporter sur leurs émules. Parmi les concurrents du saut à la perche, trois ont obtenu le même résultat: R. Fillion, Tétrault et André Gauthier abandonnant le câble au-dessus de 9 pieds de hauteur. Le saut a été lancé par J.-C. Renault à 15 pieds tandis que Gilles Fillion ne le rendait qu'à 107, mais celui-ci s'est repris en lançant le disque à 70. Le Comité des Jeux de Laval remercie ceux qui ont participé à sa fête et tous ceux qui sont venus l'encourager par leur présence.

Les clubs de la ligue Montréal se préparent

Les équipes de la ligue de hockey Montréal ont déjà commencé à pratiquer sur la patinoire de l'Auditorium de Verdun en vue de la prochaine saison qui débutera très prochainement. Les six clubs formant les cadres du circuit Billy Wray ont tenu une pratique. Plus de 400 joueurs ont pris part à ces pratiques. Plusieurs jeunes tentent actuellement de faire concurrence aux vétérans pour s'assurer un poste régulier.

Le président Jim McGrath a annoncé que Jay Killoran sera instructeur du Canadien, tandis que Ray Campbell agira comme gérant. Cette saison, le Canadien alignera les Gerry Coleman, Joe et Bob Kavanagh, Jack Munn, George Grever, Marcel Reid et Gerry McRory, Billy et Bobby Young de Drummondville, Jimmie Moore, Vic Fife et Bert Connelly.

Aux pratiques, les clubs Northern Electric, House of Gold, C.N.R. et Cardy ont démontré qu'ils possédaient de l'excellent matériel.

Le président Billy Wray et le directeur des relations publiques, Tommy Rochon, ont déclaré hier soir, que les billets seront en vente en vue du 1er programme double de ce circuit qui sera disputé à l'Auditorium de Verdun, vendredi le 1er novembre prochain.

Krol en tête des compteurs du Big Four

La course au championnat du Big Four est très contestée car actuellement deux clubs se trouvent à égalité pour la première position: les Argonauts de Toronto et les Alouettes de Montréal, tot il est assez difficile de prédire le résultat final dans cette importante ligue de rugby.

Si la lutte est dure pour le championnat d'équipe il est de même pour les honneurs individuels car deux joueurs bataillent pour décrocher le titre de meilleur compteur du circuit. Ce sont Joe Krol, des Argonauts, et Virgil Wagner, des Alouettes de Léo Dandurand.

Selon les dernières statistiques compilées par la Canadian Press, Joe Krol domine toujours les compteurs, mais il ne possède plus cette forte avance qu'il avait il y a une couple de semaines. En effet, Krol détient la première position avec 15 points, total de 51 points, soit un seul point de plus que le total accumulé par le prolifique Virgil Wagner, du club dirigé par l'habile Lew Hayman. Wagner, qui détenait la deuxième place la semaine dernière, 13 points derrière Joe Krol, a maintenant 50 points à son crédit.

Durant les deux parties des Alouettes à la dernière fin de semaine, Wagner, un importé des États-Unis, a réussi 3 touchés pour un total de 15 points, tandis que dans la seule partie du club de la tête de la ligue, Krol a réussi à augmenter son total de 3 points.

La lutte entre ces deux habiles joueurs est suivie de près par les fervents du rugby. A en juger par sa tenue, Krol a été très actif pendant une couple de semaines. Virgil Wagner ne devrait avoir aucune difficulté à remporter le championnat des compteurs.

En troisième position, on remarque l'utile Chas McCance, capitaine de l'équipe montrealaise, avec un total de 38 points.

Fait remarquable, McCance n'a pas encore réussi un seul touché depuis le début de la saison, tandis que Wagner a enregistré ses 50 points grâce à 10 touchés. Par contre, McCance domine facilement le circuit dans les convertis avec 16 à son actif.

Ken Charlton est le meilleur des Rough Riders avec 28 points, tandis que Miodonich domine chez les Tigers de Hamilton, qui n'ont pas encore connu la victoire cette saison.

Voici le classement actuel des compteurs:

	P	T	P	R	C	Pts
Krol, Argos	9	5	3	6	11	51
Wagner, Alouettes	9	10	0	0	0	50
McCance, Altes	9	0	7	1	16	38
Copeland, Arg's	9	6	0	0	0	30
Charlton, R. R.	6	5	0	2	18	28
Greenberg, Altes	9	4	0	1	0	21
Tremblay, R. R.	9	3	0	0	0	15
Miodonich, T.	9	3	0	0	0	15
Moody, Alouettes	9	1	1	4	2	14
Golab, R. Rid.	9	2	0	3	0	13
Wright, Tigers	9	0	3	4	13	13
Haigh, R. Rid.	8	1	0	5	11	11
Mathers, R. Rid.	9	2	0	0	0	10
Brennan, R. R.	9	2	0	0	0	10
F. Dunlap, R. R.	9	2	0	0	0	10
Facciola, R. R.	9	0	1	1	6	10
Powell, R. Rid.	7	1	1	0	0	8
Powell, R. Rid.	7	1	1	0	0	8
Skidmore, Arg.	8	1	0	3	0	8
Chipper, R. R.	8	0	0	7	7	7
S. Karrys, Arg.	9	0	2	1	0	7
Spencer, Altes	9	1	0	1	0	6
D. Smith, Tig.	9	0	0	6	0	6
Myers, Argos	3	1	0	0	0	5
Golvin, Tigers	4	1	0	0	0	5
Smylie, Alouettes	4	1	0	0	0	5
Finlay, Alouettes	6	1	0	0	0	5
Mailand, Argos	6	1	0	0	0	5
Titanic, Argos	7	0	0	0	0	5
B. Karrys, Argos	7	1	0	0	0	5
Steck, Alouettes	9	1	0	0	0	5
Antony, Altes	8	1	0	0	0	5
Richman, Altes	8	1	0	0	0	5
King, Alouettes	8	1	0	0	0	5
Atkins, Tigers	8	1	0	0	0	5
Tipoff, Argos	8	1	0	0	0	5
Zarko, R. Rid.	9	0	0	0	0	5
McCarthy, R. R.	9	1	0	0	0	5
Groom, Tigers	9	1	0	0	0	5
Copriotti, Tig.	9	1	0	0	0	5
Burke, R. Rid.	1	0	1	0	1	4
Wedley, Argos	9	0	0	2	0	2
Zaso, Tigers	8	0	0	1	0	1
Morrif, Argos	9	0	0	1	0	1

Les Rangers ici demain soir

Les Rangers de New-York viendront de nouveau rencontrer le Canadien demain soir, au Forum, et cette fois le pilote Frank Boucher espère pouvoir prendre une revanche sur les champions pour l'échec subi lors de l'ouverture jeudi soir dernier alors que les hommes de Frank Selke sont sortis victorieux par 3 à 0.

Les Rangers ont enregistré une victoire à Détroit dimanche soir et dans cette joute les New-Yorkais ont affiché une grande supériorité sur les protégés de Jack Adams, qui pourtant étaient considérés comme les aspirants les plus sérieux au championnat de la Ligue nationale de hockey pour la saison 1946-47.

Le président Clarence Campbell, du circuit majeur, vient d'annoncer un changement dans la cédule de sa ligue car la joute Toronto-Canadien qui devait être disputée dans la métropole canadienne le 31 octobre, soit jeudi de la semaine prochaine, sera retardée au lendemain, le 1er novembre.

Le président Clarence Campbell, du circuit majeur, vient d'annoncer un changement dans la cédule de sa ligue car la joute Toronto-Canadien qui devait être disputée dans la métropole canadienne le 31 octobre, soit jeudi de la semaine prochaine, sera retardée au lendemain, le 1er novembre.

Le premier exemple de cet état de choses a été fourni lorsque les Dodgers ont vendu le meilleur lanceur des Royaux de Montréal aux Pirates de Pittsburgh. Nagy eut beaucoup à faire dans les succès des Royaux en remportant le championnat de la ligue Internationale et la petite série mondiale. Il fut même vendu avant la fin de la petite série mondiale. Les Dodgers l'ont laissé partir parce qu'en dépit de sa tenue sensationnelle, Rickey était apparemment d'avis qu'ils possédaient des lanceurs gauchers qui pourraient faire encore mieux que lui.

Il y a aussi le cas d'Elmer Red Durrett, qui a été envoyé aux Reds de Cincinnati. On avait ici un joueur de retour de l'armée, qui démontra toute son habileté, mais les Dodgers possédèrent de tels jeunes de marque que Dick Whitman et Carl Furillo, qui, de l'avis du département de stratégie des Dodgers, sont supérieurs à Durrett. De plus, leurs clubs-fermes ont développé d'autres jeunes qui, de leur avis, deviendront encore meilleurs que Durrett, il fallait donc leur faire de la place.

Les Dodgers possèdent actuellement des ressources exceptionnelles en ce qui concerne les jeunes joueurs. Ils ont Rickey, qui a établi un système de fermes qui rivalise avec celui qu'il organisa alors qu'il était à la tête des Cardinals.

Ils sont sur "le marché" avec de bons joueurs et trouveront probablement des bons clients chez les Pirates de Pittsburgh, qui avec leur réorganisation seront en quête de matériel.

Il y aura aussi les Phillies de Philadelphie, où la direction est maintenant convaincue qu'elle pourrait faire des affaires d'or avec une équipe ayant des chances de décrocher le championnat.

Les Reds de Cincinnati devront aussi faire des changements radicaux sur leur alignement. Cincinnati est une ville où le baseball est très populaire, mais l'équipe n'a pas

Campbell a dit qu'il en était venu à cette décision comme il ne voulait pas risquer de déstabiliser les amateurs locaux ou de les faire attendre pendant une ou deux heures, au Forum, le soir du 31 octobre, si les Leafs étaient retardés au retour, mercredi 30 octobre contre les Esperviers de Chicago. Le voyage Chicago-Montréal prend pratiquement 24 heures, et si le train des Leafs était retardé pour une raison quelconque, les Leafs ne pourraient que difficilement être à l'heure au Forum pour la joute du 31. Campbell a donc fait tout juste ce qu'il avait à faire en retardant cette joute d'une journée. Les amateurs locaux sont donc priés de prendre note que la joute Toronto-Canadien qui devait avoir lieu au Forum, le 31 octobre, ne sera disputée que le lendemain, 1er novembre, un vendredi soir.

Cortez et Cagney ont annulé hier

Le champion du monde des poids lourds juniors, Manuel Cortez, a conservé son titre contre le scientifique Georges Cagney, hier soir, au marché St-Jacques. Les deux lutteurs se sont livrés un combat fort intéressant mais il n'y eut pas de vainqueur, car après avoir pris chacun une chute, ils virent la loi du couvre-feu mettre fin à leur match après plusieurs longues minutes de lutte fort captivante pour les amateurs. Cagney s'assura la première chute en 35.25 minutes et Cortez égala ensuite les chances après 10.02 minutes. Il ne put y avoir de chute décisive comme on l'a dit ci-dessus.

CIGARES Révélation



Une vraie Révélation Satisfaisants... de la première à la dernière bouffée!

UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHE LIMITÉE

T'AS PAS? (A la chasse, essaye d'observer ces règles de prudence)



ASSURE-TOI QUE TU AS MIS LE VERROU DE SÛRETÉ SUR TON FUSIL, OÙ TU POURRAIS FAIRE SAUTER LA CERVEILLE DE TON AMI AU LIEU DE SA CASQUETTE...



NOUBLIE PAS QU'IL Y A DANS LA FORÊT DU GIBIER BEAUCOUP PLUS INTÉRESSANT QUE LES ÉCUREUILS POUR LES CHASSEURS SÉRIEUX...

ET, AU RETOUR DE L'EXCURSION, NE VIENS PAS NOUS RACONTER L'HISTOIRE CLASSIQUE DE LOURS DE 400 LIVRES QUE TU AS FAILLI DESCENDRE.

BRASSERIE BLACK HORSE DAWES

Saint-Jean-Baptiste-Vianney ne veut pas de l'Aéroport de l'Est

Le comité des citoyens de cette paroisse s'oppose au projet de l'établissement de l'aéroport dans les limites de la paroisse — Beau spectacle d'une assemblée contradictoire — Atmosphère d'élections

Une assemblée de protestations a dégénéré hier soir en assemblée contradictoire qui nous a offert l'un de ces savoureux spectacles que l'on ne peut ordinairement contempler qu'en temps d'élections. Cette réunion, qui avait pour but de protester contre l'établissement de l'aéroport de l'Est dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney, a pris une tournure tragique vers la fin de la soirée lorsque des auditeurs ont interpellé des représentants publics d'une façon plus ou moins délicate. A minuit, afin de régler la question avant le lever du soleil, les quelque cinquante auditeurs qui ont tenu bon jusqu'à la fin prenaient un vote en quatre phases.

Cette assemblée avait été convoquée par le Comité des citoyens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney qui désirent protester ardemment contre l'établissement d'un aéroport à proximité de ce centre résidentiel.

Les deux promoteurs de ce projet, MM. André St-Pierre et Bernard Dagenais, avaient été invités à venir exposer leur point de vue sur le site non pas choisi mais proposé à date.

Un représentant des Hommes d'affaires de l'Est, M. Victorien Collette, a dû aussi faire une petite mise au point en expliquant que l'Association des hommes d'affaires de l'Est n'était pas à la tête du projet de l'aéroport de l'Est mais qu'elle l'avait appuyé cependant dès le début. «Voilà pourquoi, dit-il, on semble un peu dans la confusion au point de vue de notre position à nous, les hommes d'affaires de l'Est. Nous appuyons le projet d'un aéroport dans l'Est mais nous n'en sommes pas les promoteurs.» La réunion d'hier soir était sous la présidence conjointe de MM. André Brault, Willie Dubé et Omer Gouin. Le président du comité des citoyens, M. Philippe Pelonquin, a agi comme maître de cérémonies.

Une dizaine d'orateurs ont porté la parole et vers onze heures nous étions en pleine atmosphère d'assemblée politique contradictoire.

Un autre site

Les deux premiers orateurs ont été MM. André St-Pierre et Victorien Collette qui étaient invités à donner leur point de vue.

Une révélation à laquelle peu surpris les citoyens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney. C'est lorsque M. St-Pierre, le promoteur et «le seul responsable de tout ce projet», a déclaré qu'après étude sérieuse le site déjà soumis, c'est-à-dire le voisinage du boulevard Rosemont et de la 37e avenue, avait été abandonné définitivement par la force des choses et principalement parce que le fait d'avoir donné le site préliminairement avait donné lieu à une trop grande spéculation chez les propriétaires intéressés.

M. St-Pierre a déclaré aux habitants de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney qu'ils pouvaient dormir en paix car l'aéroport ne sera définitivement pas à l'ouest du cimetière.

M. Collette, régisseur des Hommes d'affaires de l'Est, a ensuite expliqué le point de vue de l'association qu'il représente. Il a déclaré que les Hommes d'affaires de l'Est ont toujours prôné l'établissement d'un aéroport dans l'Est à condition que celui-ci ne nuise en rien aux quartiers d'habitation.

M. Collette a profité de l'occasion pour faire une petite mise au point relative à l'incident qui s'est déroulé à l'hôtel de ville dernière nuit.

La requête que nous avons présentée, a-t-il dit, était pour l'établissement d'un aéroport dans l'Est, sans site choisi. S'il a été question de votre paroisse dans les rapports des journaux, cela n'a été affirmé que sur des ouï-dire ou sur d'autres documents, car dans la requête même il n'est pas question du site.

M. le curé Bernier

Après l'exposition de ces deux points de vue, l'assemblée des citoyens a débuté avec M. le curé Bernier, de la paroisse, qui s'est élevé contre ce projet de l'aéroport dans les limites de sa paroisse.

«Je ne puis que désirer ardemment que cette importante question de l'aéroport soit réglée, a dit M. le curé Bernier. Toutefois, nous ne voulons pas de ce poison qui viendra tout gâcher ici.»

M. le curé a demandé à ses paroissiens de garder l'œil ouvert. L'on vous endormira peut-être en vous disant de ne rien craindre, mais soyez plus sages que cela. Veillez et surtout surveillez le travail qui peut s'accomplir en-dessous.

M. Marcel Verville

Le conseiller municipal, M. Marcel Verville, à qui l'on reproche l'engagement d'un aéroport pour avions légers dans l'Est est inhérent au développement industriel de la métropole.

Si nous avons ici, chez nous, des industries adéquates, a dit M. Verville, en terminant, nous ne serons pas obligés d'envoyer nos jeunes à Toronto ou ailleurs pour se chercher du travail lorsque viendra une période de crise.

Le voisinage d'un aéroport

L'orateur suivant, M. Uldéric Lafrance, a porté la parole pour exprimer aux citoyens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste Vianney, toutes les

tribulations d'un homme ou d'une famille qui, habitant près d'un aéroport, sont sujets à entendre le «vroum» d'un avion très fréquemment.

M. Lafrance a vécu à Strathmore, près de Dorval, pendant un an, et il a dû quitter cet endroit, car tous les cauchemars qu'il y éprouvait en entendant voler les quadrimoteurs tendaient à lui faire perdre le sommeil.

Le point de vue de la Cité-Jardin

La cité-jardin était officiellement représentée à cette assemblée dans la personne de M. Aquila Lapointe. La cité-jardin a été fondée, a dit M. Lapointe, dans le but de créer sur le plateau de Rosemont, un site résidentiel au possible. Le quartier est absolument lancé dans le sens de la résidence; notre quartier n'est pas un site pour des industries qui viendraient gâcher à jamais nos perspectives d'avenir au point de vue résidentiel.

La cité-jardin n'est pas contre l'aéroport dans l'Est mais elle veut qu'il soit situé le plus loin possible des quartiers résidentiels, en dehors des limites de la cité de Montréal.

Avec un peu de persévérance et d'étude, a dit M. Lapointe, je suis assuré que l'on pourrait trouver un site qui engendrerait peut-être de plus lourdes dépenses à l'établissement de l'aéroport mais au moins qui nous assurerait la tranquillité.

E.F.C. — P.I.C.A.O. — O.N.U.

M. Paul Leblanc, instituteur, qui représentait les sentiments de la paroisse Saint-Jean-Vianney, a déclaré: «Nous sommes en faveur du progrès, mais de la même façon que nous ne voulons pas de ces cabanes de la Wartime Housing, de même nous refusons l'aéroport de l'Est dans nos limites.»

M. Leblanc a ensuite commenté, il y a quelque temps, il a assisté à une réunion de l'Est Economique Canadien, où avait été discutée la question de l'aéroport.

«Tout d'abord, dit-il, je n'ai pas eu une bonne impression de cette soirée pour deux raisons. Premièrement, j'ai vu là un membre du parti C.C.F. et puis, deuxièmement, j'ai vu un membre de la P.I.C.A.O. L'un s'est dit que l'organisme, qui est international, découle de l'ONU qui rappelle la vieille Société des Nations, de triste mémoire. Nous savons que ces organismes internationaux sont gouvernés par la franc-maçonnerie. Il faut donc nous méfier de ces gens qui nous approchent avec des paroles mielleuses. Il nous faut être contre ce projet d'aéroport.»

M. Leblanc a ensuite affirmé que le rapport fait de cette assemblée de l'Est Economique Canadien n'était pas véridique.

L'orateur a ensuite rendu hommage à M. Achille Dubéau, échevin, qui a refusé de signer la requête des Hommes d'affaires de l'Est.

M. Achille Dubéau

Le conseiller municipal Achille Dubéau a déclaré, au sujet de la requête des Hommes d'affaires de l'Est: Après avoir examiné le plan, je n'ai pas voulu signer et si je ne l'ai pas fait, je calculais faire mon devoir envers les citoyens de l'Est de Montréal.

Si nous voulons développer l'Est, pourquoi ne pas faire en sorte que le centre sportif soit terminé, qu'un hôpital soit construit, que des arènes, des parcs, des gros hôtels, etc., soient érigés? Cela sera du développement!

Un aéroport? J'y suis en autant que les citoyens de l'Est seront en faveur.

Le député provincial de Jeanne-Mance, M. Emile Dubreuil, s'est déclaré en faveur du principe mais il ne veut pas que le zonage des quartiers soit établi par la Commission d'urbanisme soit modifié pour l'aéroport.

Le dernier orateur a été M. Sarto Fournier, député fédéral de Montréal-Rosemont, qui a dit affronter à la suite de ses paroles des attaques plus ou moins fondées mais assez violentes.

M. Fournier a expliqué lui aussi sa situation. Je suis, dit-il, cent pour cent en faveur de l'aéroport. Tant qu'il y a site, je suis actuellement complètement indifférent, car je n'en ai étudié aucun. Toutefois, il ne faut pas que l'aéroport nuise aux quartiers d'habitation et là-dessus je suis entièrement avec vous.

On vote

Après les quelques paroles de M. Fournier, les arguments ont été soulevés ici et là par des auditeurs. A certains moments, il apparaissait clairement que l'on désirait plutôt s'attaquer à la personne qu'à l'idée. Quelques instants avant minuit, M. Leblanc a tenté de mettre la question au clair en faisant prendre un vote par l'assemblée. Ce vote, rédigé tout d'abord en cinq points a été réduit à trois puis augmenté à quatre.

A ce moment-là, il y avait environ cinquante d'auditeurs.

M. Leblanc lit son premier point: «Nous sommes en faveur du principe d'un aéroport.» — Toute l'assemblée se lève pour approuver.

Deuxième: «Nous sommes opposés à la réalisation du projet dans les limites de notre paroisse de Saint-Jean-Baptiste Vianney.» — Toute l'assemblée se lève.

Troisième: «Nous sommes opposés à la réalisation du projet dans les limites des paroisses adjacentes à la nôtre.» — Toute l'assemblée se lève.

Quatrième: «Nous sommes opposés au projet dans les limites de l'Est de la cité de Montréal.» — Ici, il y a différents points de vue, qui sont émis. Quelques-uns disent: «La ce n'est plus de notre affaire», d'autres sont prêts à aller plus loin. Le

président du comité des citoyens, M. Pelonquin trouve que l'on va peut-être trop loin mais pour ne pas entrer en conflit avec un citoyen, il vote en faveur. La majorité de l'assemblée vote en faveur mais non sans quelques commentaires.

M. King doit assumer ses responsabilités

C'est ce que déclare M. Drew en réponse à une lettre du chef libéral

Toronto, 22 (C.P.) — Le premier ministre Drew, d'Ontario, dans une lettre envoyée hier au premier ministre King, dit au chef libéral qu'il est de son devoir d'agir à la demande de la majorité des premiers ministres provinciaux et de convoquer immédiatement une réunion de la conférence fédérale-provinciale en vue de discuter des accords sur la taxation de temps de guerre dont le régime se termine à la fin de la présente année fiscale.

«Vous êtes encore le président de la conférence, dit M. Drew. Et vous seul avez l'obligation et l'occasion de rendre possible la découverte d'une base d'entente générale qui est essentielle au bien-être futur de tous les Canadiens. Aucun autre échange de lettres ne pourrait servir utilement.»

M. Drew répondait ainsi à la lettre de M. King en date du 18 octobre et dans laquelle le premier ministre niait l'accusation de M. Drew, à l'effet qu'il avait «fermé la porte» sur une nouvelle convocation de l'assemblée ajournée le 3 mai dernier.

Dans cette lettre M. King disait que le Dominion avait pris la position à l'effet qu'il ne serait pas recommandable que la conférence s'assemble avant que les provinces n'aient fait connaître leur attitude envers les propositions du fédéral.

Seulement trois provinces ont jusqu'à maintenant acquiescé aux propositions financières mises de l'avant par le ministre des finances, M. Ilsley, en juin dernier.

M. King ajoutait: «A ce sujet, puis-je mentionner de nouveau que

jusqu'à maintenant le gouvernement du Dominion n'a reçu aucune indication de la position du gouvernement de l'Ontario en regard des propositions faites dans le budget fédéral.»

M. Drew dit dans sa lettre d'hier: «Depuis le 3 mai une seule et très importante question attend votre réponse. Remplissez-vous votre devoir envers les premiers ministres provinciaux qui vous ont fait confiance en vous nommant président de la conférence et agissez sous la pression de leurs appels publics réitérés? C'est ce que nous essayons de trouver depuis quelques mois.»

«Les chefs des gouvernements provinciaux qui, dans leur domaine provincial, représentent bien les trois quarts du peuple Canadien, vous ont demandé de reprendre la conférence ajournée.»

«Je trouve très difficile de comprendre votre déclaration à l'effet que nous n'avons pas indiqué notre attitude en regard de l'ultimatum de M. Ilsley aux provinces. Nous avons décrit les conditions arbitraires que vous cherchez à nous imposer, comme imprévisibles et la façon dont elles nous sont présentées comme vexantes. Quelle indication plus claire désirez-vous?»

«La possibilité d'une réussite substantielle ou la certitude d'un échec reposent entre vos mains. Les gouvernements provinciaux ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour vous montrer l'importance ainsi qu'à tout le pays d'une autre réunion sans délai.»

Impressions de voyage

M. Horace Boivin, maire de Granby et président de l'Association professionnelle des industriels, est de retour d'un long voyage en Europe

M. Horace Boivin, maire de Granby et président général de l'Association professionnelle des industriels, est arrivé récemment d'un voyage de six semaines, à travers l'Europe, et a rencontré les journalistes hier après-midi, au bureau de l'association, pour communiquer ses impressions de voyage.

M. Boivin s'est intéressé particulièrement aux problèmes du patronat, et à la situation sociale en général. Il a remarqué, en particulier, que la Suède et la Belgique, sont, dans ce domaine, des exemples frappants.

La Belgique, qui a connu les horreurs de la guerre, est l'un des pays qui s'est le plus rapidement relevé depuis le conflit. Ce relèvement, ajoute M. Boivin, s'est fait dans l'ordre. Depuis la fin de la guerre, la Belgique n'a enregistré qu'une seule grève. La Suède, qui n'a pas connu la guerre, est le pays européen le plus avancé au point de vue législation sociale, dit encore M. Boivin.

Le système de contrat collectif est en vigueur en Suède et il diffère des conventions collectives qui existent dans les autres pays, en ce qu'il régit les ouvriers d'une même industrie de quelque région du pays que ce soit.

Selon M. Boivin, les services publics des principales villes suédoises sont propriété municipale; il signale en particulier l'exemple de la ville de Stockholm qui possède son système d'eau, de gaz, d'électricité, de tramway, d'autobus et son aéroport. Le ville de Stockholm a même son propre journal. De toutes ces sources, elle tire des revenus considérables qui profitent à sa population. M. Boivin note qu'à Stockholm, il n'y a pas d'audits.

L'Etat suédois accorde également plusieurs avantages aux familles nombreuses. Sur les prêts qu'il accorde aux chefs de familles qui veulent se construire des maisons le gouvernement concède une diminution de 10 pour cent pour chaque enfant à compter de trois et à concurrence de cinq. Le gouvernement suédois accorde également des prêts pour l'achat d'ameublements aux futurs et aux nouveaux mariés. Une autre mesure éminemment sociale: l'octroi de pensions nationales; dès qu'il a atteint 67 ans, tout Suédois a droit à \$800 annuellement s'il est célibataire et \$850 s'il est marié.

La France

Au sujet de la France, M. Boivin dit que ce qui frappe le plus le visiteur qui y séjourne, c'est l'envers du marché noir, souterrain, il, moyennant des prix fabuleux. On peut même acheter des francs sur le marché noir. Il cite en exemple un commis d'hôtel qui lui a offert d'acheter un dollar canadien pour plus de 200 francs, alors que le franc est évalué à 118. Le grand problème des Français, selon M. Boivin, c'est la dévaluation du franc. Ce problème cause un malaise infini, et une instabilité continue dans toute l'économie de la France.

M. Boivin a rendu visite à toutes les organisations professionnelles d'industriels, et il s'est dit étonné de la magnificence hospitalière dont il a été l'objet. Actuellement, dans plusieurs pays, confie M. Boivin, les Canadiens français sont les gens qu'on respecte le plus et pour lesquels on a le plus d'égards.

M. Boivin a dit aussi, en terminant, quelques mots du prochain congrès patronal de l'Association professionnelle des industriels, qui doit avoir lieu à l'hôtel Windsor, le 5 novembre prochain. Il a révélé en même temps qu'un congrès patronal international se tiendra à Paris, au mois de juin prochain.

CHRONIQUE

Ille-du-Prince-Edouard. L'enseignement ménager à l'Ille-du-Prince-Edouard (A. Marie Arsenault): Maniloba. La vie française au Manitoba (Camille Fournier): Nouveau-Brunswick. Les Cours d'été de l'Université Saint-Joseph (Leopold Tailleur): Québec. Cours d'été à l'Université Laval (Mgr Alphonse Parent).

CHRONIQUE

British Columbia. Here and there on the Pacific Coast (Helen R. Bouillier): Nova Scotia. New Education for Girls (Margaret S. de Planelles): Ontario. Toronto's Cathedral Choir School (J. E. Ronan): Québec. Golden Jubilee of Loyola College.

COMPTE RENDU

Les livres canadiens

Les livres étrangers

Répertoires bibliographiques

Au comptoir: \$0.50

Par la poste: \$0.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les loisirs Saint-Marc

Le cours d'art culinaire inauguré il y a quelques semaines par le Comité des loisirs de Saint-Marc a remporté un si grand succès que ce groupement a décidé d'étendre ces activités féminines en ce domaine. Des jaldi soir prochain aura lieu, en la salle paroissiale, sise à 6415, 1ère Avenue, Rosemont, l'ouverture d'un cours de coupe et de couture absolument gratuit pour les dames et les demoiselles de la paroisse. L'organisation des activités en ce domaine a été confiée à Mme J.-A. Bégin, qui a retenu les services de professeurs compétents.

Les activités des Loisirs St-Marc s'étendent à plusieurs autres domaines. Des plans sont à l'étude pour la formation d'une ligue de ping-pong, féminine et masculine; ainsi que la création d'une ligue de ballon-volant et, peut-être de badminton.

Dans la section masculine, on s'occupe particulièrement de la formation des équipes de hockey, et de la mise sur pied du club de ski. Les Loisirs viennent aussi de former le «club des 40 ans et plus», où les personnes âgées de la paroisse trouvent des jeux de dames, d'échecs, de chaises berçantes, des fauteuils confortables, etc.

Plus grande production de sucre à Cuba

Port d'Espagne, Trinidad, 22 (D'une dépêche spéciale au New York Times) — La production du sucre de Cuba a été cette année de 110,000 tonnes, quand l'an dernier elle n'était que de 76,000 tonnes. Cette augmentation, prévoit-on, aidera à lever quelque peu le rationnement du sucre au Canada et en Grande-Bretagne.

Le dernier cargo des 54,000 tonnes de sucre allouées au Royaume-Uni vient de quitter Trinidad; le Royaume-Uni en avait reçu seulement 31,000 tonnes en 1945. Cette année, le Canada en a reçu 36,000 tonnes, quand l'an dernier il en avait reçu seulement 24,000. Le dernier cargo doit quitter Cuba pour le Canada à la mi-novembre.

Le public répond aux "Catholic Charities"

La première journée de la campagne de souscriptions des Catholic Charities a rapporté hier la somme de \$20,116. Cette somme représente environ 8 p. c. de l'objectif total de la campagne qui a été fixé à \$250,000. La campagne est sous la présidence générale de M. Desmond A. Clarke. On rapporte que l'enthousiasme est très grand chez les organisateurs qui sont assurés d'obtenir avant longtemps leur objectif.

"CULTURE"

Revue trimestrielle

Septembre 1946

ARTICLES

Jean-Charles Bonenfant, Sir Thomas Chappin: W. D. Woodhead, The Study of Greek: Hon. Bernard Bonneton, L'éducation des hommes politiques: E. C. Woodley, Our obligation to the Latin Language and Literature: Emrys Maldwyn Jones, The University's Duty Towards Canadian Drama: Roger Picard, Historiens Romantiques: Edmond Gaudoin, O.F.M., Deux problèmes fondamentaux de l'époque.

BULLETIN

Marcel-G. Perrault, O.M.I., Enquête royale sur l'éducation.

CHRONIQUE

Ille-du-Prince-Edouard. L'enseignement ménager à l'Ille-du-Prince-Edouard (A. Marie Arsenault): Maniloba. La vie française au Manitoba (Camille Fournier): Nouveau-Brunswick. Les Cours d'été de l'Université Saint-Joseph (Leopold Tailleur): Québec. Cours d'été à l'Université Laval (Mgr Alphonse Parent).

CHRONIQUE

British Columbia. Here and there on the Pacific Coast (Helen R. Bouillier): Nova Scotia. New Education for Girls (Margaret S. de Planelles): Ontario. Toronto's Cathedral Choir School (J. E. Ronan): Québec. Golden Jubilee of Loyola College.

COMPTE RENDU

Les livres canadiens

Les livres étrangers

Répertoires bibliographiques

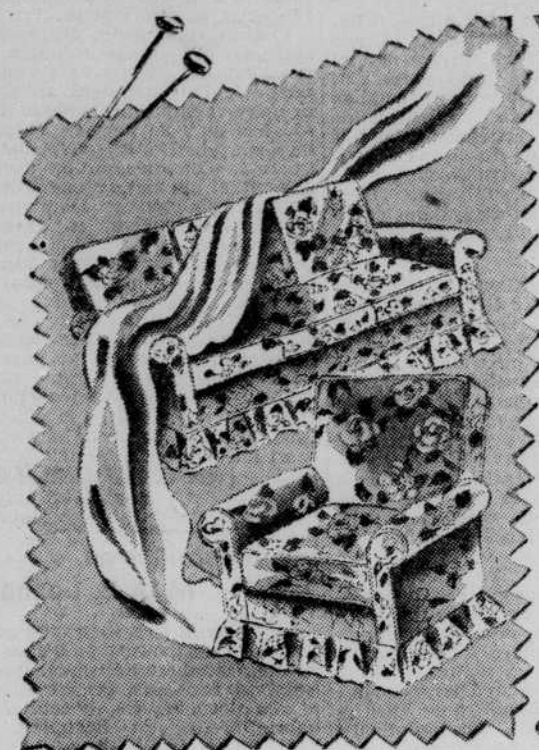
Au comptoir: \$0.50

Par la poste: \$0.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Achetez cette CRETONNE POUR DECORER LE FOYER



Notez la largeur et le bas prix

LARGEUR 45 POUCES —

spécial mercredi,

LA VERGE

1 17

En effet, il s'agit d'une qualité de cretonne qui ne s'est pas vue sur le marché depuis des mois. Texture très durable... motifs de fleurs de toutes sortes sur fond rose. Pour draperies, coussins, housses...

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Dix millions de pieds de bois de construction

M. Victor Michie, ingénieur-surveillant des terres et bâtiments déclarés en surplus à la Corporation des biens de guerre, assure que la démolition des 433 bâtiments du camp militaire de Debert, en Nouvelle-Ecosse, fournira non seulement quelque six millions de pieds de bois de construction, mais dix millions de pieds.

Ces matériaux de construction seront utilisés pour l'érection de logements dans l'Est du pays. Même si une partie des matériaux n'est pas de premier choix à cause de la démolition qui inévitablement ne peut permettre une récupération de 100 pour cent, on peut compter que six à sept millions de pieds de bois seront en parfaite condition pour servir encore une fois.

Les provinces maritimes ont encore un besoin plus grand d'appareils de chauffage et d'accessoires d'électricité et de plomberie.

La semaine dernière, dix de ces bâtiments ont été démolies et on s'attaqua à sept autres. Les démolisseurs, qui étaient au nombre de 100, ont été portés à 275 et d'ici dix jours, 500 hommes s'occuperont de démolir ces bâtiments afin de procurer les matériaux de construction récupérés à Debert et qui seront vendus par la Corporation des biens de guerre, aux agences du gouvernement et aux constructeurs désignés par la Société centrale des hypothèques et des logements, en rapport avec les besoins des projets urgents qui l'occupent présentement.

Me Ivan Sabourin aux obsèques de M. Cardin

Me Ivan Sabourin, C.R., en sa qualité de chef du parti progressiste-conservateur dans le Québec, assistera aux obsèques de M. P.-J.-A. Cardin, lesquelles ont lieu jeudi prochain, à Sorel.

Conférence de Me J.-J. Penverne

À la salle du collège Stanislas, 780 boul. Dollard, Outremont, mercredi 23 octobre, à 8 h. 30, Me J.-J. Penverne donnera une conférence intitulée: *Démision du chrétien*. Cette soirée est organisée par la Jeunesse indépendante catholique féminine, secteur Outremont, à l'occasion de son 10e anniversaire. Cordiale invitation à tous. Billels en vente à la porte du collège.

Grand banquet à M. Paul Sauvé

Jeudi soir, à St-Eustache, un grand banquet sera offert par le comté des Deux-Montagnes qu'il représente à l'Assemblée législative de Québec, au lieutenant-colonel Paul Sauvé, nommé récemment ministre de la Jeunesse et du bien-être social.

La fête aura lieu au salon de l'automobile du garage Brunelle, le 24 octobre, à 8 h. du soir. Le premier ministre, M. Maurice Duplessis, et les ministres du cabinet provincial ont été invités à ce banquet où les dames sont également conviées.

Plus de "Queen Mary" ni de "Queen Elizabeth"

Liverpool, 22 (Reuter). — Frederick Alan Bates, nouveau chef de la Cunard White Star Ltd, a déclaré hier à une conférence de presse qu'il n'y aura plus de Queen Mary ni de Queen Elizabeth parce qu'on n'a plus besoin de ces navires.

M. Bates a dit qu'aussi longtemps que la compagnie pourra maintenir un service transatlantique sur un système de cédule de chemin de fer, il n'y aura pas de changement. M. Bates est le frère de l'ancien président de la compagnie, sir Percy Bates, qui est mort la veille du premier voyage de temps de paix du Queen Elizabeth.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - LORNGNS
J. O. GIROUX O.D.
Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris
Assisté d'optométristes diplômés
Bureau chez
Dupuis Frères
MONTREAL

Blocs-notes

(suite de la première page)

rigé lui-même la lutte dans cette circonscription du Manitoba dont il a été le premier ministre provincial pendant vingt ans. Et il convient de souligner que M. Bracken a remporté cette victoire en dénonçant la politique trop généreuse du gouvernement King à l'endroit de l'Angleterre dans l'affaire du blé. Il est assez surprenant que la première réaction contre l'impérialisme économique vienne des conservateurs, les défenseurs fervents de la solidarité impériale.

La C.C.F. a gagné du terrain dans les deux circonscriptions et n'a pas lieu d'être trop mécontente du résultat. Elle a recueilli 6,547 votes dans Parkdale contre 11,586 pour le candidat élu et elle a obtenu plus du quart des voix dans Portage-la-Prairie.

Si l'on regarde d'un peu près, les résultats d'hier trahissent du mécontentement et de l'incertitude, mais ils ne favorisent clairement aucun des grands partis fédéraux.

La majorité du gouvernement

Les conservateurs ne manqueraient pas de conclure, à la suite de ce double succès, que le gouvernement a perdu la confiance du pays et de souligner la faiblesse de sa majorité. À la suite des élections d'hier, en effet, la position des partis s'est établie comme suit: libéraux, 125; conservateurs, 67; C.C.F., 28; créditistes, 13; indépendants, 4; Bloc populaire, 2. Libéraux indépendants, 1; conservateur indépendant, 1; C.C.F. indépendant, 1; Union des Electeurs, 1; siège inoccupé par suite de l'emprisonnement du député communiste Fred Rose, 1; siège vacant par suite de la mort de M. Cardin, 1. Il faut ajouter aux 125 libéraux 2 des indépendants qui votent régulièrement avec lui, MM. Bonar Arsenault et John-L. Gibson. Cela porte les effectifs ministériels à 127 ou plutôt à 126 puisque le président de la Chambre ne vote pas. Les partis d'opposition ne peuvent rallier au total que 116 votes. Cela laisse donc une majorité de 10 voix à la Chambre des Communes.